Pour du poulet frit

Danny veut gagner

par Pierre Raymond

JONQUIERE — Danny Tremblay, défenseur des Marquis de Jonquière, a soif de victoires. Ne serait-ce que pour se gaver de poulet frit. Danny aime le poulet frit et lorsque les Marquis gagnent, tout le monde mange du poulet frit.

Il termine sa troisième saison dans le pee-wee régional. Danny pourra encore porter les couleurs des Marquis, l'an prochain. "Je n'ai pas tellement hâte de changer de catégorie. Dans le pee-wee, nous sommes gâtés. Quand nous gagnons contre les grosses équipes, on nous paie du poulet frit. Nous avons eu des vestons aussi, des sacs et des "peanuts". On est bien gâté!" confie Danny.

Richard Verreault, un coéquipier de Danny, écoute la conversation. De temps à autre, il placera son mot. Surtout lorsque Danny lui demandera référence du genre: "Qu'est-ce qu'on a comme récompense encore, Richard?"

Après quelques secondes de réflexions, Richard répondra: "Les fêtes! Quand on gagne, on nous organise des petites fêtes aussi. C'est le fun!"

Les Marquis évolueront ce soir pour la première fois sur la glace du Palais des sports de Jonquière. Durant les deux premières journées de compétitions, Danny et Richard ont flâné ici et là, regardé les matches de hockey, analysé également les réactions des spectateurs.

"Ce n'est pas intéressant ces joutes-là. Bah, c'est intéressant mais pas comme les joutes du "A". En attendant, oui on est nerveux mais quand notre tour sera venu, on ne le sera plus", promet Danny.

"Parle-lui un peu Richard, je suis fatigué". Du tact au tact, Danny laisse la parole à son compagnon d'armes. "Le Tournoi pee-wee de Jonquière, pour moi, c'est une sorte de récompense que l'on donne aux joueurs pour leur travail durant la saison", analyse le jeune Verreault.

"Moi ce que j'aime, c'est de regarder le monde", reprend aussitôt Danny. Parfois, je les trouve "simple". Non, peut-être pas "simple" mais je trouve qu'ils réagissent drôlement".

La conversation saute d'un sujet a un autre facilement. La question des arbitres devait venir sur le tapis un jour ou l'autre. "Les arbitres, je ne leur parle pas quand je suis fâché. Du moins, j'essaie. Quand on leur dit notre façon de penser, on risque de prendre plus de minutes de punition. Alors, autant se fermer, hein?".

Le métier de joueur de hockey comporte ses exigences et ce même dans le pee-wee. "Notre instructeur, il est sévère. Quand on fait une erreur, on doit la corriger sinon... Les exercices sont plus difficiles que les joutes, on travaille fort, tu peux être sûr. On se lève de bonne heure pour venir pratiquer. Six heures et quart du matin. Parfois, j'aimerais mieux rester dans mon lit un peu plus longtemps mais j'aime trop ça".

Danny préfère assister aux joutes de hockey au Palais des sports mais à la télévision, pas tellement. "C'est moins vivant à la télévision. Mais j'aime ça quand même! Mon équipe favorite, c'est Boston. J'aime le style de Bobby Orr. Nous portons tous les deux le même numéro, en passant", révèle Danny, visiblement fier de cette coïncidence.

Et si les Marquis perdaient, qu'adviendrait-il du poulet frit? "Nous n'aurons pas de poulet frit. Plutôt de la peine! Un peu de peine mais on peut pas toujours gagner".

EN ATTENDANT — Dans la perspective de sauter sur la glace à leur tour, Richard Verrault et Danny Tremblay, des Marquis de Jonquière, écoulent le temps au Palais des sports de Jonquière. Peut-être se gaveront-ils encore de poulet frit...

(Photo Gratien Tremblay)

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

2e année No 96 | Vendredi 24 janvier 1975 | 20 pages 20 cents

Avez-vous essayé le...
TRAVELALL
D. BOURBEAU INTERNATIONAL
COIN ST-PAUL ET ROUTE 170

Rallye Tiers-monde

Fraude possible de $20,000

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Un scandale devrait éclater au cours des prochaines heures, au Saguenay, alors que la Sûreté du Québec est à terminer une enquête au sujet d'une fraude de près de $20,000, somme d'argent qui a été recueillie dans le cadre de la marche du Rallye Tiers-monde du Saguenay.

La fraude impliquerait quelques dirigeants et couvrirait les campagnes de souscriptions des années 1972, 1973 et 1974.

Le détective Claude Lessard, de la Sûreté du Québec, a mené ces dernières semaines une enquête très serrée autour de cette affaire et, de son côté, Me Claude Gagnon, procureur de la Couronne pour le district judiciaire de Chicoutimi, a précisé, hier soir, au QUOTIDIEN, qu'il attendait des développements au cours des prochaines heures pour déterminer s'il y avait lieu de porter des accusations de fraude contre certaines personnes.

Cette fraude aurait donc été commise aux dépens, d'une part, des organismes internationaux à qui l'argent recueilli devait être destiné et, d'autre part, aux dépens des bonnes gens qui ont souscrit à la campagne et des marcheurs qui ont participé aux rallyes annuels.

Ainsi, comme cela se fait partout en province, des milliers d'étudiants et d'adultes du Saguenay participent au Rallye Tiers-monde; des milliers ont ainsi marché des milles et des milles pour recueillir des sommes d'argent remises par la suite à l'organisation Rallye Tiers-monde du Saguenay.

Chaque année, des personnalités civiles et religieuses ont même participé physiquement à ce rallye; on a même vu sur la longue file de marcheurs des hommes aussi connus que l'évêque du diocèse de Chicoutimi, Mgr Marius Paré, le député-ministre Gérald Harvey et bien d'autres encore, faire leur "petit bout" de marche.

Il faut rappeler qu'en mai dernier, LE QUOTIDIEN rendait publiques les critiques d'un groupe de gens se plaignant du fait qu'un responsable du rallye n'avait pas déposé, à leur demande, un budget audité par une firme de comptables. On réclamait alors plus de précisions. En réponse à ces critiques, un porte-parole du Rallye Tiers-monde du Saguenay avait déposé le poster du rallye sur lequel apparaissait certains chiffres expliquant où et de quel ordre les sommes d'argent avaient été expédiées; mais ces chiffres n'étaient en aucune façon certifiés par un comptable.

Toute cette affaire était alors retombée, semble-t-il, dans l'oubli. Les enquêteurs de la Sûreté du Québec n'avait sans doute pas fait la sourde oreille autour de cette histoire et l'enquête entreprise pourrait jeter plus de lumière sur cette fraude.

D'ailleurs, hier à Québec, des agents détenaient, pour fins d'interrogatoire, un des organisateurs du Rallye Tiers-monde du Saguenay.

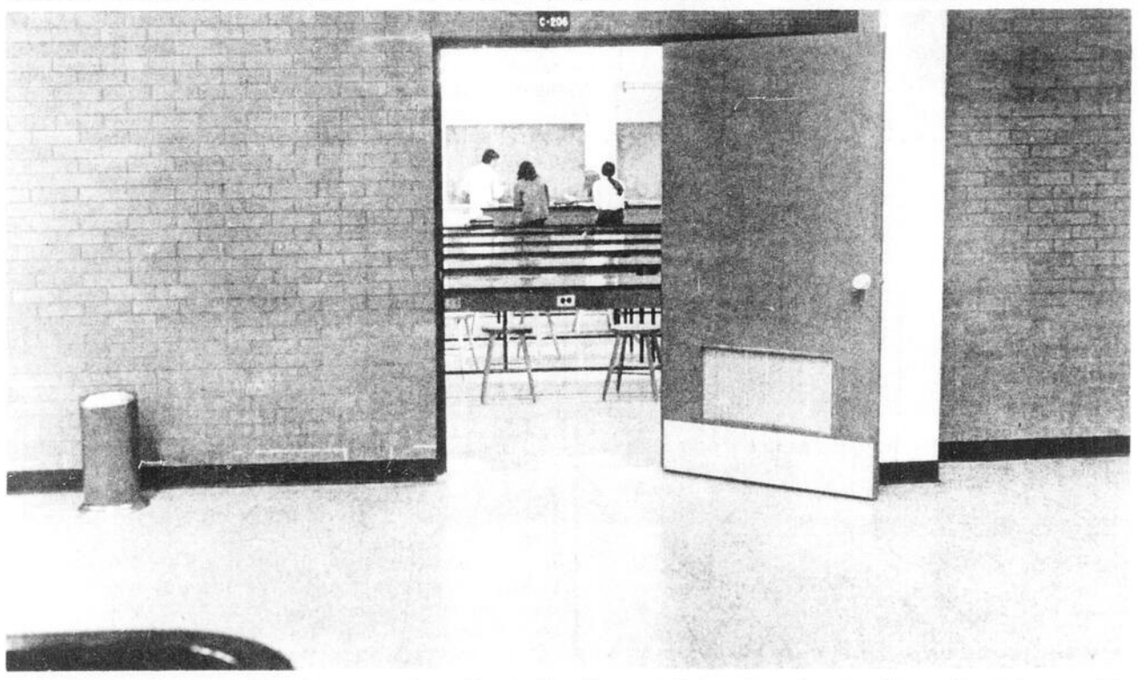

DESERT — Le taux des absences dans les trois commissions scolaires régionales du Saguenay-Lac-Saint-Jean a atteint un point critique, depuis le déclenchement de la grève des chauffeurs d'autobus scolaires, lundi dernier.

Le ministère ne peut rouvrir les contrats

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Dès le début de la semaine prochaine, le ministère des Transports fera connaître sa position dans le conflit du transport scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Répondant à la demande d'intervention des autorités scolaires régionales, le ministre d'Etat, M. Paul Berthiaume a donné l'assurance que le dossier serait étudié pour brosser un tableau exact de la situation financière des 17 compagnies de transport.

C'est hier après-midi, que le ministre d'Etat aux Transports a rencontré à Québec la déléguation scolaire qui lui a remis un mémoire d'une quinzaine de pages sur le problème du transport scolaire.

Au cours des discussions, M. Berthiaume a immédiatement fait savoir que le ministère ne pouvait pour le moment rouvrir les contrats des transporteurs scolaires. Le règlement numéro onze actuellement en vigueur le lui interdit à moins d'un accord du conseil des ministres.

D'ailleurs, la réouverture des contrats sur le plan provincial occasionnerait des déboursés énormes variant entre $10 et $20 millions. Car, on compte 8,000 chauffeurs d'autobus et 2,000 entrepreneurs à travers le Québec.

Dans les autres régions de la province, le problème du transport scolaire est le même qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Des menaces de grève se font sentir un peu partout. C'est du moins ce que confiait l'attaché de presse du ministre d'Etat, au cours d'une entrevue téléphonique, hier après-midi. Ce dernier assistait à la rencontre entre les dirigeants scolaires, le directeur général de la CSR Lapointe en tête et M. Paul Berthiaume.

Devant les représentants scolaires, le ministre d'Etat a insisté sur le fait que les transporteurs scolaires, selon les dispositions du règlement II, pouvaient réclamer une indexation annuelle, c'est-à-dire à la fin de chaque année du contrat. Dans la plupart des cas, les contrats sont d'une durée de deux ou trois ans.

M. Berthiaume a déclaré à plusieurs reprises que les transporteurs scolaires connaissaient cette disposition de la loi et qu'ils pouvaient s'en servir au moment opportun.

Dans le mémoire qu'ils ont déposé au ministère, les représentants scolaires recommandaient l'application de mesures immédiates, soit une formule d'ajustements des contrats des transporteurs.

Dès aujourd'hui, le ministère des Transports doit procéder à l'analyse de la situation économique des compagnies régionales de transport scolaire.

Dans l'échelle des tarifs, les entrepreneurs ont déjà atteint le sommet. C'est du moins ce qu'a rappelé M. Berthiaume.

Dans son étude de la situation, le ministère des Transports prendra en considération le fait qu'il s'agit avant tout d'un conflit de travail.

Québec assume Ottawa attend

QUEBEC (selon PC) — Le gouvernement Bourassa tentera un effort ultime, à la fin de janvier, pour convaincre le fédéral de participer au financement du déficit de $250 millions qui sera engendré par les Jeux olympiques de 1976.

C'est ce qu'a laissé entendre le premier ministre Bourassa, à l'issue de la séance de la commission parlementaire des Affaires municipales qui étudiait, jeudi, le problème des Jeux olympiques.

Le chef du gouvernement québécois a indiqué qu'il allait rencontrer son homologue d'Ottawa, M. Pierre-Elliot Trudeau, à Ottawa ou plus vraisemblablement à Montréal.

Au cours de cette rencontre que M. Bourassa qualifie "de rencontre de routine", il sera entre autre question des Jeux olympiques.

Par ailleurs, M. Bourassa a affirmé qu'il était logique que Montréal assume une partie du déficit des Jeux, puisque c'est dans cette ville que les installations demeureront après 1976. "Montréal doit emprunter pour défrayer les coûts de construction d'autres bâtisses", a-t-il rappelé.

M. Bourassa a ajouté que cette position allait à l'encontre du principe d'autofinancement de M. Drapeau... pour l'instant. D'ailleurs, le premier ministre doit en reparler avec le maire de Montréal, avant la reprise des travaux de la commission parlementaire, prévue pour mardi prochain.

Drapeau

M. Jean Drapeau s'est dit enchanté de voir que le premier ministre Bourassa venait d'affirmer solennellement que les Jeux se tiendraient à Montréal, à partir du 17 juillet 1976, engageant ainsi son gouvernement.

Suspendus à 18 h, les travaux de la commission reprendront mardi prochain à 15h. Il sera alors question du village olympique, et des timbres-postes.

Au cours de la journée d'hier, le maire du village olympique, M. Yvan Dubois, a longuement expliqué l'utilisation qu'on entendait faire de ce centre d'hébergement après les Jeux.

L'ensemble sera converti en condominium, permettant ainsi au COJO de récupérer $12 millions des $33 millions que le village aura coûtées.

EN BREF

Craintes

Les citoyens du secteur Arvida, à Jonquière, craignent que la commission scolaire locale n'impose une nouvelle hausse de la taxe scolaire.

En page 2

Puissance

Le conseil métropolitain du Haut-Saguenay possède des pouvoirs plus grands que les communautés urbaines de Québec et de Montréal.

En page 3

Enquête

Le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce débute une étude sur la pré-sélection industrielle de la région.

En page 5

Préliminaire

Les promoteurs de la future Association nationale des étudiants du Québec tiendront à Jonquière une assemblée préparatoire au congrès de fondation de cet organisme.

En page 5

Angleterre

Le gouvernement travailliste de M. Wilson procédera par référendum auprès de la population pour déterminer s'il continuera sa participation au Marché commun.

En page 20

Irlande du Nord

Les autorités britanniques n'attendraient plus que la réponse de l'IRA provisoire à ses offres de paix, avant de réduire ses effectifs militaires.

En page 20

SPORT

A tout prix

Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, de l'AMH, sont prêts à consentir un boni de $1 million et un salaire annuel de $300,000 à Bobby Orr.

En page 12

Arrêt

La série de gains consécutifs des Nordiques de Québec prend fin devant les Crusaders de Cleveland.

En page 12

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bourse	16
— Bridge	20
— Cinéma	8
— Décès	19
— Finance	15
— Horoscope	19
— Mots croisés	14
— Mots mystères	17
— Patron	18
— Sport	11 à 14
— Télévision	8

METEO

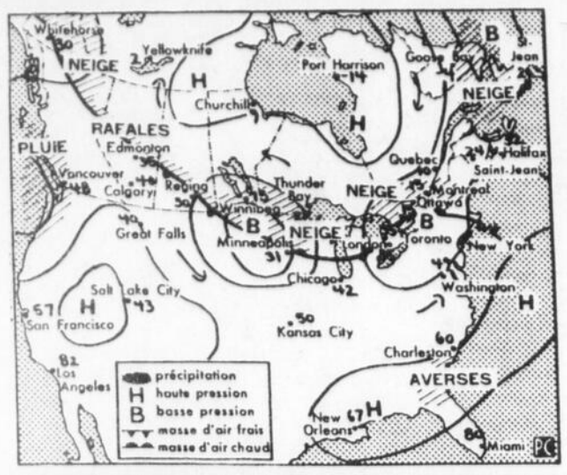

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le Québec et la vallée de l'Outaouais pour vendredi avec un aperçu pour samedi. (Entre parenthèses, degrés Celsius).

Chibougamau: ensoleillé. Maximum -10 (-23). Aperçu pour samedi: beau.

Abitibi: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum zéro (-18). Aperçu pour samedi: neige légère.

Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie, Laurentides: nuageux avec des éclaircies. Maximum 5 à 10 (-15 à -12), sauf 10 à 15 (-12 à -9) dans les Laurentides. Aperçu pour samedi: neige légère.

Outaouais, Montréal: plutôt nuageux. Chutes de neige locales. Maximum 20 (-7). Aperçu pour samedi: neige légère.

Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: plutôt nuageux. Quelques chutes de neige locales. Maximum 15 à 20 (-9 à -7), près de 15 (-9) à Québec. Aperçu pour samedi: neige légère.

Baie-Comeau, Sept-Iles: dégagement. Température à la baisse pour se situer entre 10 et -15 (-23 à -26) en fin de journée. Aperçu pour samedi: beau.

Rimouski, Gaspésie: nuageux avec éclaircies. Maximum zéro à 5 (-18 à -15). Aperçu pour samedi: beau.

Lac-St-Jean: dégagement. Température à la baisse pour se situer à -10 (-23) en fin de journée. Aperçu pour samedi: nébulosité croissante.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	max.
Vancouver	39	53
Edmonton	15	36
Yellowknife	-12	-14
Saskatoon	18	24
Winnipeg	0	20
Sudbury	-15	25
Toronto	12	33
Montréal	-8	18
Québec	-13	3
Saint-Jean, N.-B.	-6	12
Halifax	3	18

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 03h. 45 (2'3") et haute à 10h. 40 (8'6"). Elle sera à nouveau basse à 17h. 20 (2'1") et haute à 23h. 05 (6'2").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 05h. 20 (5'0") et haute à 11h. 50 (15'4"). Elle sera à nouveau basse à 18h. 45 (4'0").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 06h. 15 (3'9") et haute à 12h. 05 (14'3"). Elle sera à nouveau basse à 19h. 55 (3'2").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973,
édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY
LTEE, 316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président-éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Vice-président, directeur-général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef, éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Charles-J. GAUVIN

Chef de pupitre:
Marcel RIVARD

Directeur des ventes:
Paul BERGERON

Directeur de la publicité:
Yvon RHAINDS

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe. (No 3213).

Taxe scolaire

Les Arvidiens craignent une hausse

par Marc Doré

JONQUIERE — Echaudés par la hausse de leur compte de taxes scolaires variant entre 30 et 40 pour cent, les contribuables du secteur Arvida craignent maintenant que le conseil des commissaires de la commission scolaire d'Arvida n'impose une nouvelle augmentation de 4 cents du taux de la taxe.

Le "Conseil des propriétaires", qui s'est créé spontanément autour de cette question de hausse des taxes prétend en effet qu'à sa réunion du 28 janvier, le conseil des commissaires prendra la décision "pour combler une perte de revenu éventuel", d'augmenter le taux de la taxe.

"Tripotages"

Ce que n'admettent pas les contribuables d'Arvida, c'est l'espèce de "tripotage" du rôle d'évaluation et du taux de taxe auquel ont procédé les commissaires.

Pour établir le compte de taxes de 1973-74, la commission scolaire a obtenu du ministère de l'Education la permission d'utiliser le rôle de 1974. Or ce dernier a subi une modification importante par rapport à 1973.

Après une étude de trois ans sur les ventes de propriétés dans la ville d'Arvida, la firme d'évaluation est arrivé à la conclusion qu'un facteur de 1.49 permettrait de normaliser le rôle d'évaluation en fonction des critères habituels.

Ainsi donc, de $117 millions qu'il était, le rôle d'évaluation est passé à $180 millions, pour une augmentation de plus de $60 millions.

Complications

Selon les membres du Comité des propriétaires, après avoir obtenu la permission du MEQ d'utiliser pour 1973-74 le rôle de 1974, la commission scolaire a négligé de le faire, fixant à $1.84 du $100 le taux de taxation, d'après le rôle de 1973. Puis au début de septembre, après l'homologation du rôle, la commission scolaire fixe un nouveau taux de $1.64 du $100. En tenant compte de l'augmentation moyenne de 32.8% que les contribuables ont eu à essuyer.

Dernièrement toutefois, la commission scolaire obtenait du MEQ la permission de ramener, pour la balance du compte de taxes de 1973-74, à 1.35 le facteur d'égalisation, ce qui représente tout de même une hausse de près de 25 pour cent.

Critiques

Les reproches du Conseil des propriétaires sont globaux: c'est toute l'institution de la taxe foncière qu'ils remettent en question, la qualifiant "d'injuste". Ainsi par exemple, plusieurs retraités sont menacés de perdre leur propriété parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acquitter leur compte de taxes, leurs revenus, extrêmement limités étant en plus peu susceptibles d'augmentation.

Les contribuables reprochent également à la commission scolaire de ne pas avoir demandé au MEQ la permission d'utiliser un facteur d'égalisation moins élevé que 1.35.

Finalement, l'établissement à 1.49 du taux d'uniformisation est contesté par les contribuables qui estiment que l'étude d'évaluation a été faite à une période de "surenchère" sur la vente des propriétés, surenchère dont n'a pas tenu compte la commission scolaire. Le ministère de l'Education donne en effet aux commissions scolaires le droit d'apporter les modifications qu'elles jugent nécessaires au rôle d'évaluation.

Grief contre le syndicat

La Domtar demande des compensations

par Martha Gagnon

DOLBEAU — La compagnie Domtar, de Dolbeau, vient de lever un grief contre le syndicat des travailleurs forestiers à la suite du déclenchement de la grève illégale, jeudi dernier.

Dans une lettre recommandée, le directeur des opérations forestières, M. Léo Gagné, accuse les officiers et représentants syndicaux d'avoir violé la convention collective en incitant pas les 250 employés à reprendre le travail.

La compagnie réclame du syndicat le remboursement des pertes financières subies et celles qu'elle subira jusqu'au retour normal au travail de tous les membres impliqués.

Cette mesure de la compagnie a eu pour effet d'augmenter l'agressivité chez les employés qui font la grève pour défendre leurs droits syndicaux.

Au cours de la journée d'hier, les travailleurs forestiers ont manifesté bruyamment devant les bureaux administratifs de la compagnie où ils devaient toucher leur dernier chèque de paye.

Lors d'un entretien téléphonique hier, le directeur des opérations forestières déclarait être prêt à aller à l'arbitrage pour mettre fin à l'arrêt de travail qui dure depuis neuf jours.

De con côté, le syndicat a déjà déposé des plaintes au tribunal du travail pour protester contre la suspension de trois représentants syndicaux et le congédiement d'un officier syndical.

Depuis leur débrayage, les employés n'ont dressé aucune ligne de piquetage devant les installations de la Domtar. Les travailleurs forestiers restent à leur domicile, attendant les recommandations de leurs dirigeants syndicaux.

Les faits

C'est en septembre dernier que les relations patronales-syndicales ont commencé à se détériorer, alors que les employés réclamaient la continuité de l'horaire de travail de quatre jours et demi qui avait été mis à l'essai au cours de l'été.

Malgré le refus de la compagnie, les travailleurs continuèrent d'appliquer l'horaire en question. Durant cette période, deux représentants syndicaux étaient suspendus (l'un des représentants est actuellement congédié, M. Camil Dufour) pour une durée de cinq jours.

Par la suite, les employés payés à taux horaire décidaient de faire la trêve jusqu'en janvier. Une fois les fêtes terminées, les travailleurs sollicitèrent une rencontre avec la compagnie pour régler le problème de l'horaire de travail. Déjà, la menace d'un débrayage se faisait sentir sérieusement.

Le 9 janvier, les travailleurs affectés au chargement quittaient le travail spontanément et étaient suspendus pour cinq jours consécutifs.

Enfin, le 15 janvier, la compagnie prenait des mesures disciplinaires contre trois représentants syndicaux, MM. Wilbrod Dufour, Bernard Lemieux et Raymond Caron, qui se voyaient suspendus. Quant à l'officier syndical Camil Dufour, il était congédié.

Liberté syndicale

Au cours d'une entrevue hier, le secrétaire général du syndicat des forestiers et de la fédération provinciale, M. Louis-Albert Duguay, affirmait que la vie syndicale était devenue insupportable à la compagnie Domtar.

Selon M. Duguay, "le surintendant des opérations forestières fait preuve d'un antisyndicalisme qui choque les travailleurs".

La convention collective des employés expire le 31 mars prochain.

GOUFFRE — C'est l'aspect qu'offre le trou laissé par les glissements de terrain survenus au cours des derniers jours, à Asbestos. Un gouffre qui n'assure à personne la stabilité des sols.

AU PALAIS DE JUSTICE

par Guy Bergeron

Chicoutimi — Le juge André Gauthier rendra sa sentence ce matin, dans le cas d'Adrien Tremblay, un jeune récidiviste de Chicoutimi, qui a admis hier, sa culpabilité à plusieurs accusations, notamment d'avoir tenté d'extorquer de l'argent sous la menace de mort à l'endroit de Mme Georges Soucy, d'avoir tenté d'extorquer également de l'argent du chauffeur de taxi Joseph-Henri Hovington, de s'être évadé d'une garde légale au Palais de justice de Chicoutimi et de voies de fait graves sur la personne du journaliste Marc Doré.

Me Claude Vaillancourt a précisé au tribunal que Tremblay avait des dossiers judiciaires antérieurs et que, dans les circonstances, une peine de pénitencier se situant entre deux et trois ans serait la sentence adéquate.

Pour sa part, Me Lucien Tremblay a précisé que Tremblay avait bénéficié d'une libération conditionnelle et que sa dernière condamnation remontait à 23 mois de prison.

Pour cette raison, il a réclamé une sentence de pénitencier.

Sentence aujourd'hui

Par ailleurs, Claude Gagnon, un jeune homme de Laterrière qui, au cours des dernières années, a comparu treize fois pour des vols d'automobile, a admis à nouveau sa culpabilité hier matin sous l'accusation de dix vols d'automobile.

Gagnon avait déjà purgé une sentence de sept mois de prison.

Me Lucien Tremblay, procureur-chef de la couronne, a réclamé une sentence assez longue soit de pénitencier ou de prison, précisant qu'on en était rendu près de l'absurde avec Gagnon qui ne se corrigeait pas de voler des automobiles.

Le juge Gauthier rend sa sentence ce matin, également dans ce cas.

Un mois de prison

Par ailleurs, Guy Houde, un individu de Bagotville, a écopé de 30 jours de prison, hier matin, pour avoir volé des bijoux pour quelque $3,405 à la Bijouterie Aubin, de Port-Alfred.

Par ailleurs, sa complice, une mère de famille de trois enfants, a bénéficié d'une ordonnance de probation de douze mois.

Femme trouvée sans vie

Bagotville — Le coroner du district judiciaire de Chicoutimi, le Dr François Brisson a ordonné une autopsie à la suite de la découverte du corps de Mlle Thérèse Gagnon, âgée de 48 ans, du 110 rue Bagot à Bagotville.

Toutefois, ce n'est qu'une question de routine puisque Mlle Gagnon âgé de 48 ans, qui vivait seule dans son appartement, serait décédée semble-t-il, d'un infarctus.

La mort remonterait à quelques jours, et ce n'est qu'hier soir qu'un parent de la victime a découvert le cadavre.

BOUCHARD et BRASSARD
AVOCATS
LUCIEN BOUCHARD LL.L
RAYNALD BRASSARD LL.L
EDIFICE PLACE AUTOGARE
393 EST, RACINE, SUITE 305
CHICOUTIMI — 545-4580

TEMOIN RECHERCHE

ACCIDENT grave impliquant un camion citerne "SHELL CANADA" avec une voiture GREMLIN 1974 survenu jeudi, le 16 janvier 1975, vers 6 h. 30 p.m. à l'angle des rues Jacques-Cartier et Labrecque à Chicoutimi.

Selon les informations obtenues, il y avait un automobiliste dont la voiture était de couleur verte, arrêté à cette intersection, lequel nous ne connaissons pas encore l'identité.

Toutes personnes ayant des renseignements concernant cet accident, consultez l'Ajusteur d'Assurances M. CLAUDE BELANGER aux numéros suivants:

549-4545 ou 549-2268
(annonce)

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GENERAUX LICENCIES DU QUEBEC (CGA)

GERVAIS, HARVEY, LAPOINTE ET DUBE
C.G.A.
393 EST RACINE, CHICOUTIMI 545-4595
690 BOUL. LAURE, SEPT-ILES 968-1515
REAL GERVAIS, C.G.A. ANTOINE LAPOINTE, C.G.A.
ALAIN HARVEY, C.G.A. GABRIEL DUBE, C.G.A.

LACROIX, LAPOINTE & LAPOINTE
C.G.A.
110 EST RACINE, SUITE 205 CHICOUTIMI — 549-1717
BUREAU ST-AMBROISE — MERCREDI SOIR — 672-4660
CLAUDE LACROIX C.G.A. Syndic
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. Syndic
GABRIEL LAPOINTE C.G.A.

GILLES TREMBLAY
C.G.A., SYNDIC
582, boul. Lamarche, est.
GHISLAIN LAPOINTE
C.G.A.

LOUIS TREMBLAY
C.G.A.
425, RUE SACRE-COEUR EDIFICE COLLARD, ALMA
TEL.: 668-8600

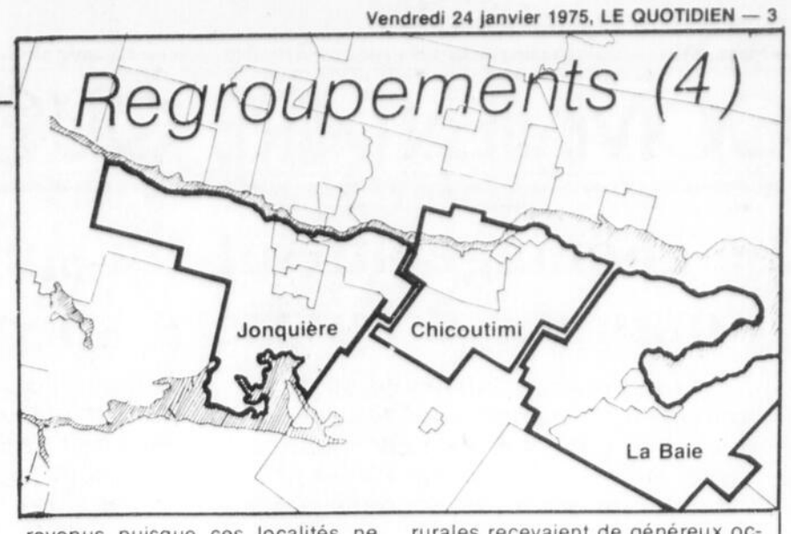

Quatre sources en moins pour le conseil de comté

Dans le présent article, le quatrième d'une série de cinq, les effets de la loi 98 sur le conseil de comté de Chicoutimi sont analysés. On y constate que le départ de quatre municipalités rurales n'affectera presque pas l'administration du conseil de comté. Dans un cinquième article, à publier demain, LE QUOTIDIEN fera demain la synthèse des quatre premiers et tirera une conclusion après avoir analysé les conséquences prévisibles de la restructuration municipale sur le développement économique de tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

par Charles-Julien Gauvin

CHICOUTIMI — Lorsque les regroupements décrétés dans le Haut-Saguenay par la loi 98 auront été réalisés, le conseil de comté de Chicoutimi qui compte présentement 22 municipalités rurales n'en comptera plus que 18.

En effet, comme on le sait, les municipalités de Saint-Dominique de Jonquière, du Canton Chicoutimi, de la Paroisse de Bagotville et de Grande-Baie feront partie des deux nouvelles villes créées, celle de Saguenay et celle de La Baie.

Saint-Dominique de Jonquière a déjà quitté le conseil de comté, alors que les trois autres municipalités rurales passeront au secteur urbain lorsque les conseils provisoires de Chicoutimi et de La Baie auront été formés après la rédaction des requêtes conjointes en fusion au début de 1976.

Les répercussions sur le conseil de comté d'un tel mouvement ne se feront pas sentir de façon critique en 1975 ni en 1976. Les effets de ces regroupements sur l'administration du conseil de comté ne sont pas aussi graves qu'on ne l'avait craint.

Le dernier rôle d'évalutation déposé en décembre 1975 établissait à $88 millions la valeur des biens fonds de l'ensemble des biens fonciers imposables des municipalités membres et des territoires non-organisés. Le départ de Saint-Dominique de Jonquière réduit ces valeurs à $79.5 millions environ en 1975. Elles passeront à $55 millions en 1976 après le départ des trois autres municipalités rurales.

En 1974, le budget général du conseil de comté s'établissait à $137,306.46 et son budget pour l'administration des territoires non-organisés à $68,480.55, formant ensemble un grand total de $205,787.01 de revenus.

Le départ de Saint-Dominique de Jonquière n'affecte que le budget général qui se trouve réduit d'une somme un peu supérieure à $7,000. Saint-Dominique versait au conseil de comté une cotisation de $0.042 du $100 d'évaluation, soit un montant de $3,517.79 et participait à la confection du rôle d'évaluation pour un montant de $3,380 auquel s'ajoutent quelques centaines de dollars comme participation à l'administration de ce fonds pour la confection du rôle d'évaluation.

Les revenus

En 1976, lorsque les quatre municipalités rurales impliquées dans les regroupements auront quitté le conseil de comté de Chicoutimi, les revenus de cet organisme, en se basant sur les chiffres de 1974, diminueront d'environ $25,000 et son budget sera ramené à environ $180,000.

Mais, il n'est pas impossible que la grande ville de Jonquière demande au ministère des Affaires municipales de soustraire du territoire du conseil de comté tout le secteur du lac Kénogami où le gouvernement est à aménager un grand parc régional. Il se peut aussi que le ministère des Affaires municipales confie également à un administrateur le secteur de Ferland-Boileau comme il l'a fait pour Rivière-Eternité.

Mais la perte de ces territoires ne signifie pas une baisse énorme de revenus puisque ces localités ne versent que des sommes minimes en impôts fonciers.

Les services

L'ensemble des chemins d'hiver entretenus dans les municipalités rurales membres du conseil de comté totalise 700.7 milles. L'entretien de ces chemins d'hiver est subventionné par le ministère des Transports qui verse entre $500 et $600 le mille aux municipalités.

Les quatre municipalités impliquées dans le regroupement entretenaient jusqu'à maintenant 167.77 milles pour lesquels le gouvernement versait des subventions supérieures à $80,000. Est-ce que ces chemins seront encore subventionnés après les regroupements? Il ne semble pas, et c'était là une des objections de Chicoutimi à fusionner le Canton Chicoutimi, et de Chicoutimi-Nord à fusionner le Canton Tremblay.

Pareillement, les municipalités rurales recevaient de généreux octrois pour la construction de leurs réseaux d'égouts et d'aqueduc, de même que pour la protection contre les incendies, octrois qui ne sont pas généralement accordés aux municipalités urbaines dont les développements domiciliaires doivent se financer par eux-mêmes.

En conclusion, il semble que ce sont les villes qui seront les plus défavorisées par l'annexion à leur territoire des étendues rurales où le développement urbain n'est pas envisagé avant plusieurs années.

Quant aux cultivateurs contribuables, l'impôt foncier les épargne parce que leur ferme est considérée comme un outil de production. Les villes ne pourront pas en retirer de gros revenus, mais parce qu'ils font partie d'une municipalité urbaine, les agriculteurs seront justifiés de réclamer les mêmes services de police et de loisirs qui seront dispensés aux autres contribuables.

Des pouvoirs comme il ne s'en est pas vu au conseil métropolitain du Haut-Saguenay

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — Le conseil métropolitain du Haut-Saguenay possède des pouvoirs plus grands que les communautés urbaines de Québec et de Montréal.

En vertu de l'article 13 de la loi créant le conseil métropolitain, toutes les municipalités sous la juridiction du conseil doivent faire approuver par ce dernier tout règlement d'emprunt concernant l'exécution de travaux publics avant qu'il ne soit envoyé à la Commission municipale du Québec pour approbation.

Selon le directeur du contencieux du ministère des Affaires municipales, M. Georges Lanctot, cette disposition n'est pas comprise ailleurs, sauf dans le cas de l'Outaouais où depuis décembre, le Conseil régional de l'Outaouais (CRO) peut obliger l'exécution de travaux par-dessus l'avis d'une municipalité du secteur.

Lors de la première rencontre formelle du conseil métropolitain, hier soir à Chicoutimi, MM. Georges Lanctot et Jacques Bérubé, du ministère des Affaires municipales, ont donné aux membres du conseil métropolitain une pléiade d'explications sur les droits et prérogatives du conseil métropolitain créé par la loi 98.

La seconde observation qui se dégage du fonctionnement de ce conseil consiste au droit de véto dont disposent les maires de Chicoutimi et de Jonquière, le quorum du conseil métropolitain n'étant pas possible sans leur présence respective. Par contre, cette disponibilité tombera en janvier 1978 au moment de la création de la grande ville de Saguenay.

Au chapitre du schéma de travail, première responsabilité du conseil, la loi 98 oblige les membres du conseil à concevoir ce schéma en fonction de l'ensemble du territoire représenté au sein du conseil, c'est-à-dire ceux du conseil de comté ainsi que ceux compris dans la trame urbaine de Jonquière à La Baie.

Une fois les opinions juridiques émises, les journalistes ont été invités à quitter l'assemblée du conseil métropolitain, puisqu'aux dires du président Hervé Tremblay, les autres points à l'ordre du jour étaient de régie interne. La loi permet en effet au conseil de se donner les règlements de fonctionnement qu'il entend bien se donner.

Finalement, pour que ses décisions soient légales, le conseil devra les entériner en assemblée publique puisque les juridictions du conseil relèvent du domaine de l'administration municipale; elles sont donc publiques.

Ce n'est pas à quatre maires qu'ils vont faire la requête

—le conseiller Fillion

CHICOUTIMI-NORD — "Ce n'est pas à quatre maires que va se faire le cheminement de travail devant conduire à la rédaction d'une requête conjointe afin de constituer légalement la grande ville de Chicoutimi."

C'est ainsi que M. Serge-Jean Fillion, appuyé dans ses propos par les autres conseillers de la municipalité de Chicoutimi-Nord, tels Jacques Gravel et Lévis Lévesque, en avait long à dire sur le plan de travail du maire Henri Girard et encore plus sur l'attitude de la ville de Chicoutimi dans sa volonté d'être la plaque tournante de la fusion dans le secteur du grand Chicoutimi.

"Ces gens-là, dit-il, n'ont pas été élus pour les secteurs extérieurs à la délimitation actuelle de la cité de Chicoutimi. En vertu de quoi, peuvent-ils réclamer l'obligation pour les municipalités autres que Chicoutimi de tenir des élections en novembre 1975 et qu'à Chicoutimi le statu quo soit conservé."

La plan de travail du maire Girard en mains, M. Fillion s'inscrit en faux contre la volonté de préciser, déjà et ce sans discussion entre les membres des conseils des quatre villes, qui serait président et vice-président des différentes commissions comme celles des loisirs, des relations de travail, de la protection publique et autres.

Le conseiller de Chicoutimi-Nord se refuse toutefois à prévoir l'attitude de son conseil dans son ensemble. A son avis par contre, il devient évident que les discussions à huis-clos entre les maires doivent cesser et que le débat doit s'entreprendre à 28, c'est-à-dire les quatre maires et leur conseil respectif.

Dans son envolée, M. Fillion va même jusqu'à dire qu'il ne croit pas que Chicoutimi ait bien compris la loi 98 et que, dans ce sens, la formation d'une grande ville en 1978 devient pour lui très hypothétique.

Il précise qu'à son avis, Chicoutimi n'a pas encore compris que la formation de la ville de Chicoutimi veut aussi bien dire la mort de Rivière-du-Moulin et la mort de la cité de Chicoutimi. "Ce qui explique, dit-il, la création d'une nouvelle ville avec une nouvelle chartre et qui aura pour nom la ville de Chicoutimi avec des responsabilités s'étendant à la grandeur du territoire des villes fusionnées."

Le maire Major garde secrètes ses réactions

CHICOUTIMI — Le maire de Rivière-du-Moulin, M. Lionel Major, se refuse toujours à faire quelques déclarations que ce soit sur le plan de travail du maire Henri Girard, de Chicoutimi.

Après la rencontre qu'ont eue à huis clos les maires des municipalités de Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin et Canton Chicoutimi, M. Major a bien rencontré, comme son confrère de Chicoutimi-Nord, son conseil mais il refuse de faire tout commentaire sur les réactions de ces derniers quant à la proposition faite par Chicoutimi d'être le leader de la fusion dans le secteur.

M. Major se borne à dire que la parole est à Chicoutimi. Un peu plus loin, M. Major dira que suffisamment de conseillers de chacun des conseils rongent leurs freins présentement de sorte que les média d'information n'auront pas bientôt de difficultés à obtenir le contenu et le climat des discussions entre les maires des quatre villes du Chicoutimi métropolitain.

Silence

Interrogé hier soir, le maire Girard refuse toujours de dire quoique ce soit. Sourire aux lèvres, le maire de Chicoutimi est muet comme une carpe: "Messieurs, je ne vous direz rien et vous ne saurez rien." Pressé de répondre si un jour la presse aura droit à un communiqué sur la rencontre à huis clos qu'il a eue avec les autres maires du secteur, c'est par un communiqué laconique que le maire devait répondre.

Ce communiqué confirme ce que tous savaient déjà, c'est-à-dire que les maires se sont rencontrés mardi soir dernier et que les discussions entourant la rédaction d'un plan d'action en vue de présenter à leur conseil respectif un cheminement de travail en vertu de la loi 98 se sont déroulées dans une atmosphère positive. Le climat, semble-t-il, était cordial et unanime, toujours selon le communiqué du bureau du maire Girard.

CE N'EST PAS UN MIRAGE — Le Syndicat des employés du transport scolaire a accepté d'assurer le service durant le tournoi Pee-wee, à Jonquière.

Malgré la grève

Les pee-wee utilisent des autobus scolaires

CHICOUTIMI — Les pee-wee ne seront pas pénalisés par la grève du transport scolaire qui dure depuis une semaine.

Le syndicat a accepté de respecter l'entente, selon laquelle deux autobus de la compagnie ABC Transport sont à la disposition des jeunes durant le tournoi. Les chauffeurs d'autobus effectuent ce travail bénévolement.

Au cours de la journée d'hier, plusieurs citoyens se sont montrés fort étonnés en apercevant deux "grands jaunes" stationnés devant le Palais des sports de Jonquière. Toutefois, il ne s'agit pas de la reprise des activités, la grève se poursuivant toujours.

Quant aux autres autobus qui circulent toujours sur les routes de la région, elles appartiennent à la compagnie Transport Régional Inc., qui détient des contrats avec les commissions scolaires pour quinze circuits.

Dans les prochains jours, il est tout probable que la compagnie Transport Régional cessera, elle aussi, de dispenser les services de transport aux écoliers.

Dans les écoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les absences augmentent de jour en jour. Les cours sont la plupart du temps transformés en différentes formes d'activités éducatives.

Selon Léo Favre

Les compagnies pétrolières ne prolongent pas leur bail

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — Selon le président de la Société d'aménagement industriel du Chicoutimi métropolitain, (SAICM), M. Léo Favre, il serait faux de prétendre que les compagnies pétrolières possédant des réservoirs de carburant sur le port de Chicoutimi aient pu prolonger leurs baux de location pour une durée de cinq ans.

Le conseiller de la ville de Chicoutimi allègue en effet qu'une garantie aurait été obtenue de la part de la Commission des ports nationaux visant l'expiration de tous les baux de locations en 1977.

La mise au point faite par M. Favre s'inscrit à la suite de la diffusion d'une nouvelle sur les ondes de Radio-Canada à l'effet que les compagnies pétrolières avaient demandé et obtenu de la commission une prolongation de cinq ans pour l'occupation de leurs réservoirs sur les terrains du port de Chicoutimi.

Selon Radio-Canada, seul M. Jean Lavoie, président du Conseil régional de développement et membre de la Commission régionale des ports, aurait fait une opposition à la demande de prolongation des baux de location pétrolières au cours d'une réunion à la cité du Havre, à Montréal, où des représentants des Ports nationaux et des compagnies pétrolières expliquaient leurs politiques futures.

La manutention des produits pétrolier dans le port de Chicoutimi et la relocalisation non loin de la Pointe à l'Ilet dans le Canton Chicoutimi ont fait couler beaucoup d'encre ces dernières années et particulièrement au printemps 1974.

Le travail du comité du boulevard Lamarche sous la responsabilité d'un président-coordonnateur soit, M. Pierre Joron, avait laissé plusieurs personnes très septiques quant à l'évolution du dossier.

Les dépenses du comité du boulevard Lamarche se chiffraient au 31 décembre 1973 à plus de $27,000, dont $12,000 pour le salaire du président-coordonnateur. Après plusieurs demandes de la part de la SAICM dont relevait le comité du boulevard Lamarche, un rapport d'étape a été remis à la SAICM à la fin de décembre.

Ce n'est finalement qu'en juin 1974 que le rapport final a été déposé. Toutefois, ce document demeure toujours inconnu du public à cause, selon M. Favre, de son caractère hautement confidentiel.

VENTE de Janvier
AUTOMOBILES ET CAMIONS USAGES

'68 DODGE Polara, automatique		Stock #5004
'68 PLYMOUTH Satellite, automatique		Stock #1026
'71 FORD Capri, manuel		Stock #1021
'72 DATSUN Sedan, automatique		Stock #1023
'74 FORD 100 p.u., automatique		Stock #2001
'74 INTER Travelall, automatique (demons)		Custom
'74 INTER Scout II, automatique (demons)		Custom
'65 INTER F-2000 D, tandem, Diesel, bascule		Stock #4025
'66 GMC 960 Avec bascule et boite		Stock #4002
'69 GMC 9500 Châssis et cabine		Stock #4026
'71 INTER F-1850, châssis et cabine		Stock #4035
'71 INTER F-2050, avec bascule et boite		Stock #4032
'72 INTER F-1850, avec bascule et boite		Stock #4027
'74 INTER F-2010, tracteur complet		Stock #4003

PIECES VENTE SERVICE
JOUR et NUIT
D. BOURBEAU INTERNATIONAL LTÉE
Coin Route 170
Boul. St-Paul
CHICOUTIMI
Tél.: 549-8830
Tél.: 549-8830
L.-P. RATTE REPRESENTANT TEL.: 549-1124
ALAIN GAGNON REPRESENTANT TEL.: 547-1479

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le chômage atteint un sommet, mais il manque d'ouvriers spécialisés

Les dernières statistiques sur la situation du chômage au Canada ne sont guère réjouissantes en cette période où l'économie doit faire face à des problèmes cruciaux et le Saguenay-Lac-Saint-Jean en tant que région semi-industrielle et semi-agricole n'échappe malheureusement pas à ce phénomène.

Pire encore, les dernières statistiques compilées par l'économiste Jacques Boucher, du Centre de Main-d'Oeuvre à Chicoutimi démontrent que le taux de chômage pour notre région a dépassé tous les records en 1974.

En effet, l'étude de M. Boucher dont les résultats ont été publiés dans LE QUOTIDIEN précise qu'un travailleur sur cinq est en chômage au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sur 96,000 travailleurs actifs, on compte 18,000 chômeurs dans la région. Dans le secteur du Saguenay, le taux de chômage atteint 18.1 pour cent, tandis qu'il est de 20 pour cent au Lac-Saint-Jean, pour un taux de 19 pour cent pour l'ensemble de la région.

L'augmentation du taux de chômage est de 4 pour cent, comparativement à 1973 qui était considérée comme une très bonne année économique. A ce moment-là, le taux était de 15 pour cent pour l'ensemble de la région.

Et l'économiste Jacques Boucher de préciser à la fin de son étude que pour l'année 1975, la situation ne sera guère réjouissante. On le voit d'ailleurs présentement alors que la principale industrie de la région, l'Alcan vient d'annoncer qu'elle se voit dans l'obligation de réduire son personnel de quelques centaines de travailleurs.

La mise à jour de ces statistiques confirme l'importance du comité de main-d'oeuvre mis sur pied en septembre dernier par le Conseil régional de développement et dont la présidence a été confiée à M. Paul Tremblay, de Jonquière.

Ce comité, on se souvient, avait été formé à la suite d'une étude très sommaire de la situation de la main-d'oeuvre au Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau alors que parallèlement à un taux de chômage toujours croissant, la majorité de nos entreprises réclamaient à grands renforts de publicité du personnel compétent pour remplir un nombre quand même assez important d'emplois disponibles.

Que l'on se souvienne du cas des mines de Chibougamau, par exemple, où on a dû faire appel à un personnel étranger pour assurer une production normale. Et les compagnies de papier qui doivent utiliser maintenant l'annonce publicitaire pour obtenir des travailleurs en forêt.

Cette situation qui paraissait anormale en septembre dernier et qui est encore d'actualité aujourd'hui, faisait dire au président du CRD, M. Jean Lavoie, et je cite: "On parle de plus en plus de développement, la création de nouveaux emplois, et il est grand temps que l'on se penche sur le problème de la main-d'oeuvre".

Le nouveau comité avait constaté avec aberration que même, si elle ne peut absorber toute la main-d'oeuvre disponible, notre région à même nos travailleurs, ne peut même plus combler tous les postes qu'elle est en mesure d'offrir.

A partir de ces premières constatations, ce comité qui a malheureusement démarré très lentement et qui est formé de représentants des entreprises, du Centre de Main-d'Oeuvre et du monde de l'éducation, veut essayer de répondre à plusieurs questions dont par exemple: connaissons-nous une recrudescence de paresse? Notre jeunesse étudiante, depuis quelques années déjà, se dirige massivement vers les disciplines de sciences humaines; a-t-elle définitivement renoncé aux sciences pures ou à la technologie? A-t-on fait connaître suffisamment les avantages que représentent certains métiers? Nos grandes entreprises n'ont-elles pas une part de responsabilités, alors que plusieurs d'entre elles ont, il y a quelques années, procédé à des congédiements massifs de cadres et de techniciens? Le fait d'exiger d'une simple manoeuvre ou qu'un balayeur ait complété sa douzième année de scolarité ne complique-t-il pas le recrutement? Notre système d'éducation répond-il vraiment à nos besoins? Et combien de questions encore faut-il se poser sérieusement devant la situation qui prévaut actuellement et qu'il faut quand même expliquer honnêtement et voir ensemble à trouver des solutions.

Le président du comité, M. Paul Tremblay, nous déclarait que jusqu'à maintenant, on était à corriger toutes les études et rapports déjà réalisés sur la situation de la main-d'oeuvre dans notre région. Ces études serviront de base au comité qui doit se mettre en branle d'ici quelques semaines.

Espérons que cette étude ne traînera pas en longueur et que ceux qui seront appelés à y participer y mettent toute la motivation et le sérieux nécessaires pour qu'à la suite de leurs recommandations, des gestes concrets soient posés en vue de régulariser une situation qui prend de plus en plus des proportions alarmantes.

Denis Tremblay.

PAROLE AUX LECTEURS

Parlez-nous donc des profits excessifs

M. Bertrand Tremblay, rédacteur en chef.

M. Charles-Julien Gauvin, chef des nouvelles.

Depuis le début de janvier 1975, les travailleurs qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions de vie et une juste protection contre l'inflation se font "taper dessus" dans les éditoriaux du Quotidien.

L'année débute avec M. Bertrand Tremblay qui vante la discipline économique des Allemands et déclare aux travailleurs québécois: "Toutes les grandes victoires en faveur de l'indexation ne changeront pas la réalité. Elles ne feront qu'accélérer l'inflation et produire du chômage en réduisant à la faillite les petites et les moyennes entreprises".

Nulle part dans le commentaire du 4 janvier duquel est extrait cette citation, il n'est servi d'avertissement aux patrons qui augmentent sans cesse leurs profits. General Motors a augmenté le prix de détail de ses véhicules de $500 et ensuite licencié 90,000 employés. Un détail en passant, le président de GM reçoit un salaire annuel de $1 million, soit l'équivalent de 100 ouvriers à $200 par semaine durant un an. Il y a de l'injustice en quelque part.

Si un deuxième conseil de M. Tremblay, "tous doivent participer à l'augmentation de la production", avait été suivi par les ouvriers américains de GM, ils auraient produit plus d'automobiles et augmenté les stocks invendus, ce qui aurait eu pour effet d'amener GM à précipiter ses licenciements. Au jeu de la productivité, les ouvriers se font avoir...

C'est d'une "logique" dangereusement anti-travailleurs que de leur faire assumer les conséquences d'un système économique bâti par la grande bourgeoisie pour son profit propre et exclusif.

Le travailleur est loin d'être bête: il a compris le jeu: plus il produit, plus il profite à son patron. M. Tremblay devrait fouiller dans les statistiques pour ensuite dénoncer les compagnies génératrices de misère.

En 1973, Sears-Roebuck (cie mère de Simpson-Sears) a récolté $679 millions en profit; SS. Kresge s'en est tiré avec $138 millions et Woolworth, aspirante au championnat régional des mange-travailleurs est allé chercher $79 millions dans les poches des citoyens d'une dizaine de pays.

Cette dernière a combattu l'inflation à sa façon, cette année, en augmentant encore ses profits de $14 millions.

Une compagnie bien de chez-nous, Provigo, dont les bénéfices nets ont progressé de 23.7% au cours des 10 premiers mois de 1974 et qui ne s'est pas gênée pour augmenter ses prix de détail, a refusé catégoriquement à ses employés des compensations pour la hausse du coût de la vie.

Il a fallu des semaines de grève et de lutte à ses employés des entrepôts pour arracher quelques dollars.

D'autres éditoriaux

Dans les éditions du 10 et du 16 janvier, le chef des nouvelles, M. Charles-Julien Gauvin signe deux commentaires appelant le gouvernement du Parti libéral, qui "a institué des commissions d'enquête sur le crime organisé et la liberté syndicale (10 janvier)", à "renforcer ces mécanismes et affermir l'autorité de nos tribunaux pour enrayer la vague de crime contre la société (idem)".

Auparavant, M. Gauvin lançait "les consignes syndicales sont à l'effet de mépriser les lois et défier les ordres de cours (sic). Des groupes entiers de travailleurs méprisent l'autorité et sont en train de devenir des criminels d'habitude".

Ces appels à la fascisation du régime actuel et à une répression plus dure contre des groupes entiers de travailleurs qui luttent pour échapper au carcan de l'inflation démontrent une nette ignorance des règles économiques imposées par les multinationales et leurs filiales.

La révolte des travailleurs contre leur exploitation et un signe encourageant de lucidité et de combativité. Si le gouvernement Bourassa, ses juges et sa police accentuent la répression contre les justes revendications, ils peuvent s'attendre à plus que de la mauvaise humeur de la part des travailleurs.

Les grèves en cours

Dans un autre éditorial du 16 janvier, M. Gauvin tape radicalement sur la tête des grévistes québécois du camionnage, membres des Teamsters, ainsi que des Travailleurs unis du pétrole des raffineries de l'est de Montréal. M. Gauvin accuse ces derniers d'avoir "déclenché aussi sournoisement une nouvelle grève illégale" tout en passant sous silence les augmentations éhontées des profits de leurs employeurs Exxon (Esso), Texaco et Gulf.

Ceux-ci ont respectivement fait, en 1973,des profits de$2.5 milliards, $1.3 milliards et $800 millions. Les profits pour l'année 1974 doivent être connus bientôt, et à la lueur des estimés des premiers mois, ils atteindront de nouveaux sommets.

Dans des conditions économiques comme celles-ci, il est rétrograde d'invoquer des contrats vieux souvent de deux ans, pour maintenir les travailleurs dans des conditions de vies créées de toutes pièces par les multinationales elles-mêmes.

S'il est une morale dans toute cette histoire c'est bien celle-ci: Les "boss" augmentent leurs profits, c'est légal; les employés veulent rattraper leur pouvoir d'achat, c'est illégal.

Serge Lemelin,
294, Bégin, no 5,
Chicoutimi.

Le 22 janvier.

BILLET

Entendu dans un autobus

Me trouvant un jour dans un autobus, j'étais tout juste derrière les sièges qu'occupaient une mère et son jeune enfant. Le petit devait avoir dans les quatre ans et regardait dehors. Il ne cessait pas de dire à sa mère combien il trouvait la neige blanche et combien il trouvait qu'il y en avait beaucoup. Tout à coup, il manifesta des inquiétudes.

— Maman, pourquoi y a tutte cette neige?

Essayez de faire comprendre à un enfant de quatre ans pourquoi il neige. C'est moins compliqué de lui expliquer d'où il vient.

— C'est le Bon Dieu qui fait tomber la neige pour que tu puisses jouer dedans. Qu'est-ce que tu ferais, l'hiver, s'il n'y avait pas de neige, hein?

Le petit n'était pas au bout de ses questions malgré cette savante réponse.

— Maman, pourquoi, les bubus et les totos ils arrivent à marcher pareil dans les rues quand y a beaucoup de neige?

Voilà au moins une question à laquelle une mère moderne peut aisément répondre. Les progrès de la technologie sont évidents en ce domaine.

— Bien, c'est parce qu'on passe les chasse-neige, mon chéri.

— C'est quoi un chasse-neige, maman?

Décidément, cet âge est sans pitié pour les parents. La mère, un peu impatientée, on le devine, y alla d'explications sur l'engin en question. Je vous en fais grâce. Mais, alors qu'elle pensait bien être tranquille, son tortionnaire d'enfant continua de plus belle.

— Maman, je veux voir un chasse-neige, bon!

— Mais oui, mon trésor, tu en verras un si tu es bien sage.

— Y sont où les chasse-neige, maman?

— Y en a partout, mon petit.

— Si y en a partout, à cause que j'en vois pas, moi, maman?

Le petit commençait à m'irriter aussi. Il faut croire que j'ai perdu la vertu de patience et l'art de répondre aux enfants. La mère, elle, encore pleine de ressources, trouva cette réponse admirable que je vous refile.

— Tu vois, mon chou, les chasse-neige, c'est très gros et ça coûte très cher. Alors il faut faire attention de ne pas les briser. Puis, comme ça fait trois ou quatre hivers qu'il y a beaucoup de neige, on ne les passe pas souvent pour qu'ils durent longtemps. Parce que, plus il y a de neige, plus on risque de les briser.

— Maman, je veux voir un chasse-neige, ajouta le gosse en pleurnichant.

— Bien sûr, mon chéri. Cet été, je t'amènerai au garage municipal. Il paraît qu'il y en a beaucoup.

Je n'ai jamais entendu la suite, nous étions rendus au terminus.

LE RICANEUR

OPINION DES AUTRES

Que Québec paie les Jeux

Dès sa rentrée de vacances aux Caraïbes, on a rappelé au premier ministre Trudeau son engagement de ne pas prendre de l'argent du public pour les Jeux Olympiques; aux journalistes, il a répondu que sa promesse tient bon et que les contribuables canadiens ne seront pas appelés à payer les événements sportifs de Montréal.

Espérons que le gouvernement gardera fermement ses positions, et qu'il ne sera pas contraint de courir au secours du maire Jean Drapeau, avec quelques centaines de millions de dollars: après tout, le contribuable a à peine fini de payer les comptes de la triomphale Expo 67 du maire.

Il faudra du courage à Ottawa pour ne pas piger dans la poche des contribuables. Dans ces jours séraphiques où M. Drapeau s'efforçait de vendre les Olympiques à des Canadiens réticents, il déclara avec aplomb que ses Jeux Olympiques de 1976 "ne pourraient pas plus avoir un déficit qu'un homme ne peut accoucher d'un bébé": les Jeux devaient au départ coûter $310 millions, parfaitement équilibrés par les $310 des revenus prévus. Ainsi nous avons eu le bébé unisexé.

Depuis, malgré des loteries très réussies, il semble pourtant bien que l'impossible risque de se produire: aux dernière nouvelles, le déficit serait de $200 millions, et tout indique que ce soit là un chiffre modéré. Inflation, grèves et autres grandes machines ont infesté les Jeux, si bien qu'à moins d'un très proche règlement des troubles syndicaux il est fort douteux que les installations soient prêtes à temps...

On nous dit à tous que les nababs du Comité Olympique International pourraient bien confier les Jeux de 1976 au shah d'Iran, à Munich, ou à la commune de Vladivostock; et l'on ajoute que si Montréal devait se retirer c'est le prestige de tout le pays qui en souffrirait, et que le Canada ne s'en relèverait jamais.

S'il y a un "peut-être"—et ce peut-être n'est pas démontré, loin de là—Ottawa ne doit pas céder: il faut dire carrément à M. Drapeau qu'il n'y a pas plus de possibilité de faire payer les Jeux par le contribuable canadien qu'il y en a pour un homme d'accoucher d'un bébé.

"The Tribune", Winnipeg, le 15 janvier.

Le code postal

Si les Canadiens ne se décident pas à accepter et à mettre en oeuvre un projet qui est pour leur plus grand bien, le gouvernement les punira.

Si les Canadiens ne se mettent pas de bon gré à utiliser davantage le code postal, le ministère des Postes refusera peut-être le courrier non codé. Rien de moins.

Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, assure bien qu'on n'en est pas là, mais il ajoute qu'une loi en ce sens n'est pas impossible: ainsi en est-il au Japon et, à un moindre degré, aux Etats-Unis.

Au ministère des Postes, certains s'inquiètent de la réticence à utiliser le code de six signes lancé au Canada en 1971 et généralisé en 1973.

Mais M. Mackasey ne s'inquiète pas trop de cette réaction des Canadiens: le code est utilisé à 32 pour cent au pays, ce qui n'est pas très loin du 40 pour cent qu'avait prévu le ministère pour 1974. On vise à 80 pour cent en 1978, une fois terminée l'installation, au coût de $110 millions, du système de lecture du code...

"The News", Medecin Hat, le 11 janvier.

A travers le Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le ministère de l'Industrie et du Commerce veut inventorier les opinions des industriels

CHICOUTIMI — A l'aide d'un questionnaire rédigé à l'intention des industries de la région, le ministère de l'Industrie et du Commerce amorce ces jours-ci une étude sur la présélection industrielle de la région.

Le but de ce questionnaire est d'accumuler une connaissance à jour de la structure industrielle, de pressentir l'opinion des industriels sur les forces et les faiblesses de l'infrastructure actuelle et d'obtenir d'eux des suggestions en vue d'améliorer cette infrastructure.

La première partie touche l'historique des entreprises existantes, l'origine de la compagnie, le moment de son implantation, les facteurs de localisation à l'époque, la modernisation des bâtisses et, finalement la croissance de l'entreprise complètent cette première partie du questionnaire.

Dans un second temps, le MIC interroge les industriels de la région sur les caractéristiques de production et de distribution de leur entreprise. Le réseau d'approvisionnement, c'est-à-dire les matières premières, le mode de transport employé et l'origine de ces matières premières sont ainsi analysés.

La main-d'oeuvre, ses qualifications et ses disponibilités sont également inventoriées.

Les données sur le taux de rotation de main-d'oeuvre, les salaires le recrutement et la syndicalisation complètent ce chapitre.

Afin d'évaluer avec le plus de rigueur possible ce que devraient être les facteurs de présélection industrielle, le MIC procède de plus à un examen des services offerts à l'entreprise, soit en matière d'infrastructure (égout, aqueduc, incendie), soit le plan de zonage et les besoins de l'entreprise, ou encore l'existence d'un commissariat industriel et les services offerts par le délégué industriel régional du ministère de l'Industrie et du Commerce.

La dernière section du questionnaire s'occupe à recueillir les suggestions que peuvent faire les industries actuelles en ce qui concerne des développements éventuels propres à leurs activités et les possibilités qu'elles entrevoient pour des implantations de nouvelles entreprises.

L'étude de présélection industrielle est faite au nom du ministère de l'Industrie et du Commerce, secteur direction de l'infrastructure industrielle, et elle a été confiée à M. Gaëtan Richard, urbaniste-conseil.

Au ministère, il a été impossible au QUOTIDIEN d'avoir des commentaires sur ce questionnaire, le responsable du bureau régionale étant absent.

D'autre part, une rencontre entre des représentants du ministère et des commissaires industriels de la région a eu lieu la semaine dernière à Chicoutimi. Les conclusions de l'enquête ne sauraient être connues avant l'automne.

Planification

En 1969, l'Office de planification et de développement du Québec rendait publics les rapports sur l'évaluation des diverses connaissances et des nombreux travaux d'inventaires, d'études et d'analyses concernant la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'esquisse du plan de développement reconnaissait alors qu'il était difficile d'évaluer les possibilités d'implantations nouvelles dans les branches industrielles peu nombreuses ou absentes dans la région.

Cette étude pourra permettre au ministère de l'Industrie et du Commerce de saisir davantage la signification d'une affirmation de l'esquisse du plan qui disait que le pari de faire du Haut-Saguenay un pôle industriel dynamique était de taille: seulement seize emplois industriels nouveaux (nets) ont été créés dans les villes de Chicoutimi, Arvida et Jonquière au cours de la période 1951-1961.

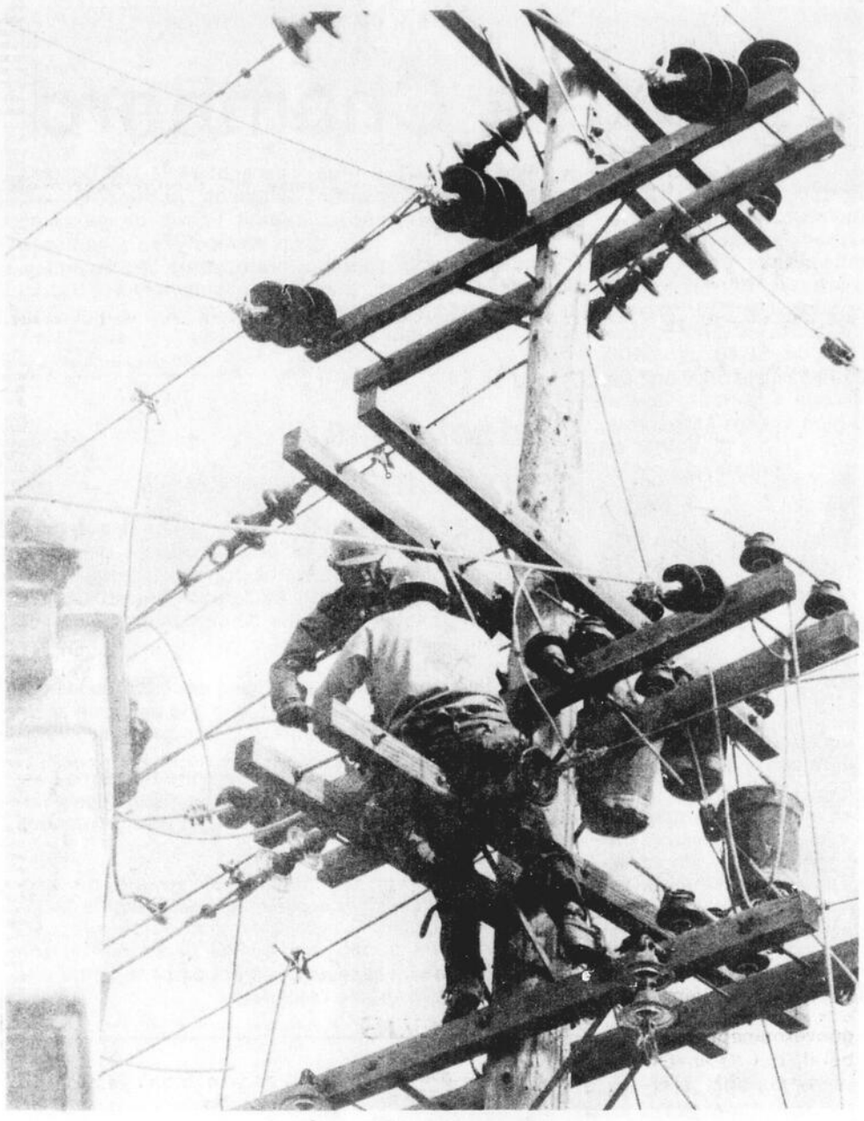

RÉPARATIONS — Au cours des derniers jours, surtout depuis le début de la vague de froid intense, les équipes affectées au service de réparations de l'Hydro-Québec ont multiplié les heures de travail.

La Coopérative des consommateurs pourra connaître son sort demain

par Jacques Dubuc

JONQUIERE — C'est demain qu'on sera fixé sur l'avenir de la Coopérative de consommateurs de Jonquière.

En effet, des représentants des organismes impliqués dans le dossier du magasin Cooprix de Jonquière participeront à une assemblée convoquée dans le but de faire le point tant sur la situation légale de la Coopérative de consommateurs que sur les intentions de cette coopérative.

On se souviendra qu'au mois de septembre dernier, un comité provisoire représentant les consommateurs du magasin Cooprix de Jonquière, avait convoqué une assemblée générale des membres afin de procéder à la mise sur pied d'une coopérative.

Par la suite, des tentatives de discussions avec les propriétaires du magasin Cooprix de Jonquière, soit la Fédération des magasins Coop menèrent les membres du conseil d'administration de la coopérative à éclaircir sa situation juridique et constater qu'elle n'était pas légalement constituée.

Dès lors, la fédération refusait donc de discuter plus longtemps avec les membres de la coopérative et, il a donc été convenu d'éluder la position légale de la Coopérative des consommateurs de Jonquière avant d'entreprendre toutes discussions visant la gérance ou la direction du magasin Cooprix de Jonquière.

Lors de l'assemblée du mois de septembre, l'ensemble des membres du comité provisoire s'étaient vus évincés de la direction de la Coopérative de consommateurs. Ce rejet avait provoqué des froids qu'il faut réparer. Par conséquent, l'assemblée de samedi on verra en présence aussi bien des représentants de la Fédération des magasins Coop, du ministère des Institutions financières, du comité provisoire des clients du magasin Cooprix, du gérant du magasin que du syndicat des employés et de la Coopérative de consommateurs toujours pas reconnue.

Une fois la remise en question de l'action de cette coopérative terminée, les points juridiques devant préparer la tenue d'une assemblée générale de fondation seront étudiés. La présence de représentants de la Fédération des magasins Coop aidera sans doute les clients du magasin Cooprix de Jonquière à saisir l'attitude de ces derniers vis-à-vis des revendications touchant l'administration et la gérance du Cooprix de Jonquière.

L'assemblée débute à 9 heures samedi matin au Centre syndical de Jonquière.

L'organigramme policier approuvé par l'exécutif

JONQUIERE — Le maire de Jonquière, M. Roger Malaison, a confirmé hier que le comité exécutif formé pour la nouvelle ville de Jonquière avait approuvé l'organigramme policier soumis par le directeur général, M. Alex Rhéaume.

En effet, on retrouve à la tête du département judiciaire, l'ancien chef de police du secteur de Kénogami, M. Réal Gagné, tandis que l'ancien chef de police de Jonquière, M. Gaston Tremblay, devient en charge des opérations.

Par ailleurs, l'assistant-directeur de Jonquière, M. Georges Gagnon, devient inspecteur et adjoint aux opérations policières de la grande ville.

Pour sa part, l'assistant-directeur Léon-Maurice Tremblay qui était en charge du département judiciaire de Jonquière, devient adjoint de M. Réal Gagné à titre de capitaine de ce service.

Pour sa part, l'ancien assistant-directeur d'Arvida, M. Magella Perron, devient quartier-maître en charge de l'entraînement et de l'équipement du nouveau corps policier regroupé.

Interrogé hier, le directeur général de la Sûreté municipale de Jonquière a précisé qu'il s'agissait d'un premier organigramme et qu'un deuxième devrait être soumis au cours des prochaines semaines où d'autres dirigeants seront affectés à de nombreux postes policiers pour former les cadres de ce service de police de la Grande-ville.

Le chef Alex Rhéaume.

Compte en souffrance

Le Lycée et la CSRS concluent un accord

CHICOUTIMI — Une entente est intervenue entre les autorités du lycée du Saguenay et la Commission scolaire régionale Saguenay à propos de l'acquittement du compte en souffrance que le lycée avait à la CSRS.

Ce compte d'un peu plus de $10,000 pour lequel la CSRS avait dû effectuer un emprunt bancaire, sera réglé en deux étapes; il représentait le coût du transport des écolières du lycée, prix en charge par la CSRS, l'an dernier.

Le lycée fera un premier versement de $3,398; le solde sera réglé par des versements mensuels au moyen de chèques post-datés. La résolution de l'assemblée des commissaires qui fait état de l'acceptation de cette solution mentionne également que les intérêts que la CSRS a payés sur l'emprunt temporaire, seront à la charge du lycée et ce, jusqu'au moment de la fin des paiements.

Par l'Alcan et l'Hydro

Le manque d'investissements serait à l'origine des pannes

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Les nombreuses pannes d'électricité qui privent le Saguenay-Lac-Saint-Jean en cette période de l'année, sont causées par une défectuosité dans le réseau d'alimentation de l'Alcan et de l'Hydro-Québec.

La raison principale de ces pannes d'électricité est que depuis quelques années, l'Alcan n'a pas immobilisé de montants d'argent dans son réseau de transmission pour la vente d'électricité parce qu'elle n'est plus intéressée à vendre cette ressource naturelle à l'Hydro-Québec, ayant besoin de toute sa consommation et sa productivité pour ses besoins personnels.

En outre, depuis quelques années, toutes les améliorations sur le réseau de l'Hydro-Québec auraient été bloquées en grande partie par une politique de restrictions budgétaires par le bureau-chef à Montréal.

Si bien qu'aujourd'hui, des troubles majeurs sont déplorés continuellement, plus particulièrement en cette période de l'année où le froid est intense.

De source bien informée, le Quotidien a appris que la direction régionale de l'Hydro-Québec aura d'ici peu un entretien au sommet avec les dirigeants de l'Alcan pour déterminer les investissements à effectuer pour rétablir un système efficace.

Toujours, selon ces informations, il faudra des investissements de quelques millions de dollars pour desservir adéquatement le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Du côté de l'Hydro-Québec, il a été impossible d'obtenir des renseignements, le responsable mentionnant que le réseau est en bon état.

Les employés de Woolworth reçoivent d'autres appuis

ALMA — La Société nationale des Québécois et le Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean viennent de donner leur appui officiel aux employés de Woolworth de Chicoutimi.

Le conseil d'administration du syndicat des enseignants publie un communiqué qui indique qu'il recommande fortement à ses membres de boycotter les magasins Woolworth et Woolco, dont la succursale de Chicoutimi a congédié tout leur personnel "parce qu'il a osé se syndiquer". "Quand on sait tout l'argent que ces compagnies multinationales viennent chercher chez nous, nous ne pouvons ignorer une telle arrogance, poursuit le communiqué", affirme le syndicat.

La SNQ régionale, pour sa part, déclare qu'elle appuie les syndiqués de Woolworth de Chicoutimi et aussi la CSN dans la campagne qu'elle a entreprise pour boycotter les magasins de cette chaîne.

La SNQ "invite fortement ses membres et la population à poser ce geste de solidarité à l'endroit de travailleurs québécois qui ont à faire face à une multinationale qui cherche à faire de gros profits, à s'enrichir avec l'argent des Québécois et à les exploiter".

Selon la SNQ, le mouvement syndical a occupé et continue d'occuper une place importante dans l'évolution de la société québécoise et sa présence est indispensable dans le processus de libération nationale et populaire.

La SNQ assure aussi la CSN d'un appui financier dans le but de poursuivre la lutte engagée dans ce domaine.

L'Association nationale des étudiants prévoit tenir une séance à Jonquière

JONQUIERE — L'assemblée préparatoire au congrès de fondation de l'Association nationale des étudiants du Québec aura lieu à Jonquière les 8 et 9 février prochain.

On sait qu'à la suite d'une réunion des représentants des étudiants de chacun des cégeps de la province un peu plus tôt ce mois-ci, il avait été décidé de tenir à la préparation d'une charte et des règlements pour la constitution d'une association générale.

La date du congrès de fondation a été fixée au samedi 22 février. L'endroit où doit avoir lieu ce congrès n'a pas encore été précisé.

D'autre part, au cours d'une assemblée générale spéciale, les étudiants du cégep de Jonquière ont pris connaissance des propositions formulées par le comité spécial formé à la fin du mois de décembre et devant suggérer au ministre de l'Education des modalités devant éviter dans l'avenir le mécontentement des étudiants en matière d'aide financière.

Un des membres de ce comité, M. Yves Mallette, a présenté, devant une salle peu nombreuse, l'essentiel des propositions du comité spécial. N'ayant aucune décision à prendre sur ces recommandations avant que le ministre François Cloutier n'ait donné son avis, les étudiants du Cégep de Jonquière ont tout de même semblé favorables aux recommandations du comité spécial.

En effet, ces recommandations rejoingent la plupart des exigences des étudiants au moment où ces derniers avaient décidé d'occuper leur collège plutôt que d'accepter le présent mode d'aide financière du ministère de l'Education.

La reconnaissance de l'indépendance des étudiants âgés de 18 ans et plus a permis au comité spécial de suggérer un nouveau mode de calcul de prêts selon le lieu de résidence des étudiants. Par ailleurs, il a été impossible de faire une distinction entre un calcul d'aide pour un prêt et un calcul pour l'obtention d'une bourse.

De plus, le comité spécial propose que le calcul de la contribution des parents soit éliminé dès septembre prochain et recommande au ministre d'étendre à l'an prochain les correctifs apportés en décembre.

LISEZ
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
Il vous informera sur tout

Coups de carabine sur un restaurant

ALMA — Le mystère complet plane, à Alma, à la suite de coups de feu tirés dans les vitrines du restaurant Chez Judith, avenue du Pont à Alma.

Un premier coup de feu aurait été tiré vendredi soir dans la nuit et un deuxième hier.

Le mystère est d'autant plus grand que les policiers d'Alma se demandent pour quelle raison une telle violence existerait?

Interrogé, le capitaine André Gaudreault, de la Sûreté municipale d'Alma, a précisé qu'une enquête judiciaire est actuellement en cours mais que les détails sont peu nombreux pour déterminer les auteurs de ces actes de violence.

Des experts du laboratoire médico-légal de Montréal doivent analyser au cours des prochaines heures les douilles trouvées sur les lieux afin de déterminer de quel calibre proviennent les coups de feu.

Une fois que les policiers connaîtront le calibre de l'arme, il semble que la lumière pourrait commencer à se faire.

Le capitaine Gaudreault a écarté la possibilité d'une lutte de gangs, affirmant qu'il s'agissait de cas isolés de vandalisme.

Sears

AVIS

Dans l'annonce Sears de mercredi, 22 janvier à la page C-11 du cahier féminin,

Nous aurions dû lire:

Téléviseur B/N 20"
Rég.: 179.98 au lieu de 279.98
SPECIAL: $169.99

et

Télécouleur portatif 20"
Rég.: 549.98 au lieu de 569.98
SPECIAL: $519.99

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

VISITE INTERDITE

Depuis cette semaine, toute visite aux malades est interdite, sauf pour ceux en danger de mort, à l'Hôtel-Dieu de Roberval. Une épidémie de grippe s'est déclarée à l'intérieur de l'institution et les employés sont particulièrement affectés. D'autre part, le directeur général de l'Hôtel-Dieu de Roberval déplore une pénurie de médecins de pratique générale et il a l'intention de présenter un rapport complet sur ce problème, d'ici les prochaines semaines.

USAGES MULTIPLES

Un chariot-transporteur "à tout faire" pour la maison, le jardin, la neige, entièrement réalisé au Québec, vient tout juste de faire son apparition sur le marché. Fabriqué aux Industries provinciales Ltée, de Saint-Damien, le FLIP peut se prêter à des applications multiples d'ordre domestique: jardinage, déneigement, transport du marché hebdomadaire, d'outils, d'articles pesants. Il peut même servir de véhicule de promenade pour les enfants. Les roues peuvent se détacher à volonté selon l'usage qu'on voudra bien lui prêter.

NOUVEAU DIRECTEUR

Pour l'Ordre des ingénieurs du Québec, section Saguenay. Il s'agit de M. Laurent Bouchard, de la firme Dauphinais et Bouchard, ingénieurs-conseils de Chicoutimi.

SOCIETE AYRSHIRE

Pour les agriculteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui se spécialisent dans l'élevage des vaches Ayrshire, un rendez-vous qu'il ne faut pas manquer, le samedi 1er février, à Québec, où la Société Ayrshire du Québec tiendra son assemblée annuelle au Motel Rond-Point, à Lévis.

PLACEMENT ETUDIANT

Pour obtenir un emploi d'été, les étudiants du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont jusqu'au 20 février pour s'inscrire au programme de placement étudiant. Nouveau délai qui a été accordé en raison des problèmes qui sont survenus au niveau des institutions collégiales et qui, dans plusieurs cas, ont empêché les étudiants de se procurer des formulaires.

ARTISTES CANADIENS

Après Chicoutimi, c'est maintenant au tour de la ville d'Alma de recevoir la visite du Studio des artistes canadiens qui présente une exposition des oeuvres de quatre artistes canadiens: Ada, Sherriff Scott, René Richard, Guy Brunneau ainsi que Jeanne d'Arc LeClerc. L'exposition se tient du 24 au 27 janvier inclusivement, de 13 h. à 22 h. 30, dans le hall d'entrée du Collège d'Alma.

CHEQUE RETOURNE

Le député créditiste Fabien Roy a tenu parole. Il a retourné son chèque de rétroactivité comme leader parlementaire, au montant de $4,410, se contentant de celui de $2,730 accordé à tous les députés. Dans la lettre qu'il a fait parvenir à M. Raymond Desmeules, M. Roy se réfère aux propos qu'il a tenus pendant l'étude de la loi et à l'engagement qu'il a pris de retourner son deuxième chèque, si le gouvernement Bourassa s'entêtait à vouloir faire de lui un des plus grands bénéficiaires de la rétroactivité pour lui en faire porter l'odieux par la suite. "En agissant de cette façon, le gouvernement a voulu me faire avaler son fromage en cachant la trappe qui se trouvait derrière et qui avait pour but de me réduire au silence", a-t-il ajouté en déclarant qu'il n'était pas à vendre.

RENDEZ-VOUS

BAGOTVILLE — Thé pré-carnaval — Dimanche, le 26 janvier, au Foyer St-Joseph de la Baie, thé pré-carnaval, de 2 à 5 heures p.m. Bienvenue à tous.

JONQUIERE — Carnaval de Jonquière — Un souper canadien, organisé par les Filles d'Isabelle St-Jacques, quartier d'Arvida, aura lieu à 6 heures p.m., au sous-sol de l'église St-Jacques. Pour informations: Mme Béatrice Harvey, 548-5835.

EXPLOITATION FORESTIERE

Le Collège de Saint-Félicien vient de retenir les services de M. Robert Desmeules, ingénieur forestier, afin de mettre au point la planification des activités d'apprentissage de l'option "exploitation forestière" qui doit être donnée par ce collège à compter de septembre prochain, comme cours terminal. Mentionnons que M. Desmeules est président du chapitre Saguenay-Lac-Saint-Jean des ingénieurs forestiers.

LES PLAQUES D'AUTOS

Selon un communiqué du ministère des Transports, les plaques d'immatriculation de 1975 ne seront disponibles dans les bureaux régionaux qu'au début de mars, à la suite de l'incendie de l'usine de fabrication de ces plaques. Toutefois, il est possible d'en recevoir immédiatement par le truchement du service postal du Bureau des véhicules automobiles. Inutile de dire que la date limite pour acheter ces plaques ne sera pas fixée, cette année, au 28 février.

REINE DE LA RAQUETTE

C'est Mlle Marlène Cloutier qui a été élue reine de la raquette du Club Tikouapé d'Alma. La nouvelle reine veut se faire un devoir d'assister à toutes les activités se rapportant à la pratique de ce sport qui devient de plus en plus populaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

PERMIS DE CONDUIRE

L'unité mobile du ministère des Transports servant aux examens pour l'obtention des permis de conduire pour tous véhicules automobiles sera à Normandin, le 25 février, à Mistassini, les 26 et 27 février. Les personnes qui désirent se qualifier en vue d'obtenir un permis de conduire pourront donc s'y présenter à ces dates.

IMPORTANTE REUNION

L'Association du centre des affaires Racine Inc. tiendra son assemblée générale annuelle à l'hôtel Chicoutimi, dimanche le 26 janvier prochain, à 11 heures de l'avant-midi. La ville de Chicoutimi a délégué le conseiller Emile Corneau comme observateur à cette importante réunion. Deux conférenciers ont été invités: il s'agit de M. Jacques Landreville, directeur du module des sciences économiques, option "management" et de M. Raymond Auger, directeur du département des sciences économiques et administratives, de l'UQAC. Le président fera rapport et le budget de l'organisme pour 1975 sera étudié. Il y aura aussi élection de trois membres de l'exécutif et formation du comité de publicité.

BROOM BROOM

L'organisateur en chef de la course Broom Broom d'Alma, M. Normand Martel, a déclaré aux conseillers municipaux, cette semaine, qu'il demeure convaincu que la population d'Alma est derrière lui et qu'elle souhaite une répétition de l'événement. M. Martel se disait choqué de l'attitude de la commission des affaires humaines qui félicite les organisateurs et qui recommande en revanche de régionaliser ailleurs qu'à Alma la course de motos. Elle n'aura donc pas lieu dans le centre-ville d'Alma en 1975, peut-on conclure, mais où?

ALMA SKI TEAM

La loi 22, les règles du sport, une erreur, de l'insouciance, toujours est-il que "l'Equipe de ski d'Alma" s'appelle "Alma Ski Team". Il suffirait pourtant d'un coup de pinceau pour corriger cette situation qui sonne "Etats-Unis d'Amérique" plutôt qu'Alma où la population est francophone à 99.999 pour cent. En réalité, personne n'est jamais mal intentionné en écrivant de telles erreurs, pas plus que ceux qui les critiquent, comme nous, pour mieux les réparer. Bonne chance à l'Equipe de ski d'Alma.

Le CRSSS constate un regain d'intérêt de la population

ALMA — Les dirigeants du Conseil régional de la santé et des services sociaux constatent un regain d'intérêt de la population, principalement des gens impliqués dans les institutions publiques régionales comme administrateurs, aux affaires du CRSSS.

Une assistance considérée comme nombreuse, près d'une cinquantaine de personnes, participait à l'assemblée d'information de l'organisme. Les sujets les plus divers y ont été abordés, de façon sérieuse, ce qui fait dire à MM. Marcel Perron et Gilles Dufault, respectivement président et directeur général du CRSSS, que l'intérêt grandit envers les choses de la santé et leur administration.

Après un bref historique, les porte-parole des Centres locaux de services communautaires, ont expliqué où ils en étaient. Les dirigeants du CRSSS ont parlé des centres d'accueil, des pouvoirs qu'ils souhaitent obtenir du ministère avant longtemps, de celui qu'ils ont obtenu en principe et qui consiste à administrer l'enveloppe budgétaire régionale pour les projets d'améliorations de $50,000 et moins.

Le Conseil régional de la santé se penche aussi, à la demande du ministre, sur la possibilité de généraliser la fluoration de l'eau potable au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Prévention

Pour le CRSSS, le besoin de soins préventifs ne fait pas de doute, mais, comme disait le Dr Marcel Perron, "c'est clair, mais c'est lent". D'autre part, on explique que les médecins eux-mêmes s'entendent difficilement sur la nécessité des soins préventifs. Le conseil régional pense que l'habitude et les services de prévention vont s'implanter harmonieusement entre les centres locaux de services et les départements de santé communautaire.

D'autres intervenants pensent qu'un des meilleurs moyens pour diminuer le coût des services de santé au Québec, c'est d'investir dans la prévention. Dans les CLSC, les médecins seront affectés en partie à la prévention, étant à salaire et leur contrat comportant une clause le spécifiant.

Contents de l'intérêt manifesté par les participants à cette deuxième assemblée annuelle, les dirigeants du CRSSS regrettent de ne pouvoir donner toujours des réponses précises et claires, mais "nous sommes encore jeunes (deux ans seulement) et la santé est un si vaste domaine", explique le Dr Perron à titre de président.

Hausse de taxe à Chambord

CHAMBORD — Les services d'aqueduc et d'égout chez les contribuables de Chambord connaîtront une hausse de taxe assez marquée au cours de l'année fiscale 1975. Le coût de ces services passera de $40 par an en 1974 à $55 pour la présente année, ceci dans le secteur connu autrefois comme étant le village.

Le coût de ces mêmes services sont haussés de $55 à $135 par an dans l'ancien secteur de la paroisse, ce qui représente une hausse de $80 par année pour les propriétaires de ce secteur.

Cependant, avant la présente année, les payeurs de taxes de l'ancienne paroisse maintenant regroupée n'avaient pas de service d'égout. Ce même service a été construit au cours de l'année 1974.

Telles sont les grandes lignes du budget de la municipalité de Chambord tel qu'accepté au cours de la dernière réunion du conseil municipal.

Au chapitre de l'impôt foncier, le nouveau taux est de 50 cents du $100 d'évaluation, ceci d'après l'évaluation scientifique faite cette année pour la première fois. Par les années passées avant ce nouveau mode d'évaluation, le taux était de $2.50 du $100. Cette baisse, il va s'en dire, est due à la nouvelle évaluation et dans l'ensemble, il en coûtera plus cher en impôt foncier pour les contribuables de Chambord cette année, même si les chiffres tendent à indiquer le contraire.

Quant aux biens imposables dans les limites de la municipalité regroupée depuis décembre 1973, ils se chiffrent à $5,404,320, ce qui représente une augmentation de près de $850,000 sur le précédent exercice financier. Ajoutons que cette augmentation des biens fonciers imposables est due en grande partie à la construction en 1974 de l'usine de l'Association coopérative laitière.

Même chose au niveau des prévisions budgétaires de 1975, qui passent de $60,000 à $80,000 environ pour la présente année.

D'autre part, la population de Chambord avait augmenté de 120 âmes au cours de la dernière année, passant de $1,740 à $1,860 citoyens. Autre détail qui ferait l'envie de plusieurs municipalités, Chambord n'a presque pas de dettes, avec seulement $70,000 au débit de son administration.

Budget dans deux semaines

SAINT-FRANCOIS-DE-SALLE — Ce n'est que dans deux semaines environ que la municipalité de Saint-François-de-Salle présentera ses prévisions budgétaires pour l'année 1975. Telle est la déclaration faite au QUOTIDIEN par le secrétaire-trésorier de cette municipalité de 860 âmes.

Par ailleurs, M. Paul Lachance a déclaré que les travaux visant à doter la municipalité d'une usine de pompage d'eau seraient complétés dès l'été prochain.

D'autre part, la municipalité du maire Rodrigue Deschesne vient de faire une demande au ministère des Affaires municipales pour se doter d'un foyer pour personnes âgées.

A ce chapitre, la municipalité voisine de Lac-Bouchette jouit déjà d'une telle maison et, selon le secrétaire Lachance, Saint-François devrait posséder elle aussi son foyer d'hébergement, afin que les personnes du troisième âge habitant le secteur n'aient pas à solliciter une place dans les foyers de l'extérieur.

PARTICIPE AU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1. Utilisez le coupon qui apparaît dans l'annonce des indices.
2. Faire parvenir votre coupon à Concours "CONNAIS-TU LA NOUVELLE? Le Quotidien, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.
3. Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix-mystère. Si la réponse n'est pas exacte, une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.
4. Les lettres pigées qui ne contiennent pas la bonne réponse ainsi que les autres lettres reçues sont conservées pour le tirage final.

DASHER VENDUE PAR ST-JEAN-EUDES AUTO, DE CHICOUTIMI.

6ième INDICE

JE NE SUIS PAS EN COULEUR

COUPON DE PARTICIPATION

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TELEPHONE _____ DATE ___

Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?

oui, c'est _____

CONCOURS LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

316, AVE LABRECQUE — CHICOUTIMI

Le concours est ouvert à toute la population, à l'exception des employés de la compagnie Le Progrès du Saguenay Ltée et des membres de leur famille

Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final

Les gagnants devront répondre à une question de qualification

En 1975

Les quatre priorités d'action du ministère des Affaires sociales

QUEBEC (PC) — Le ministère des Affaires sociales s'est fixé quatre priorités d'action pour l'année 1975:

— la protection de la jeunesse,

— les actions préventives,

— les services aux handicapés,

— l'organisation des services de santé de première ligne.

Au niveau de la protection de la jeunesse, a expliqué hier le ministre Claude-E. Forget au cours d'une conférence de presse, le gouvernement entreprendra la réforme de la loi relative à la protection de la jeunesse, seule partie de la législation sociale qui n'ait pas encore été touchée par la réforme en cours dans son ministère.

Une commission d'étude, formée à la suite des événements à la Maison Notre-Dame de Laval, a reçu comme mandat de proposer des programmes de rééducation basée sur l'évaluation de l'expérience acquise.

De plus, le MAF prendra des mesures pour diminuer le plus rapidement possible le placement en institution des jeunes; pour favoriser la création de foyers de groupes et la fermeture des établissement destinés aux jeunes. Les services d'orientation auprès des tribunaux seront développés afin d'améliorer la qualité et la rapidité des diagnostics.

Hygiène

Dans le domaine de la prévention des maladies, l'adoption de la loi sur la fluoration des eaux de consommation est un point important du programme.

D'autre part, les 31 départements de santé communautaire déjà installés dans des centres hospitaliers entreprendront des activités reliées à l'hygiène maternelle et infantile, la nutrition, la santé de la première enfance aux personnes âgées.

En ce qui a trait aux handicapés, le ministre a annoncé qu'il espérait pouvoir mettre en vigueur vers le milieu de l'année la gratuité des prothèses orthopédiques. Un groupe de travail formé vers la fin de l'an dernier étudiera au cours de 1975 la question des appareils auditifs pour les enfants.

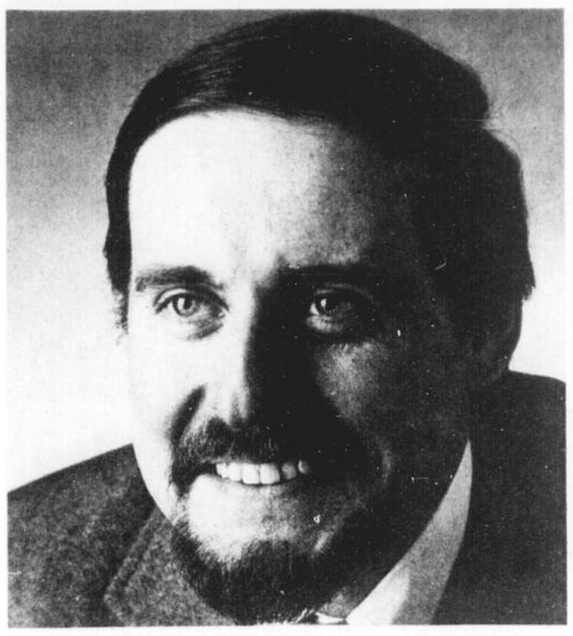

M. Claude Forget.

Il est possible aussi que le MAF crée un Office québécois des handicapés, auprès duquel l'handicapé s'inscrirait, et qui obtiendrait pour lui les ressources et les services appropriés.

Bourses

Pour améliorer les services de santé de première ligne, des bourses seront accordées à des étudiants en médecine qui accepteront d'aller pratiquer dans des endroits désignés.

Le MAF se penchera aussi sur la question de l'immigration de médecins étrangers. Le ministère désignera aussi les services d'urgence hospitaliers qui devront fonctionner sans aucun arrêt.

Le MAF accepte d'avance d'être jugé à la fin de l'année sur ces quatre grandes priorités, a déclaré M. Forget.

Mais il se préoccupera aussi au cours de l'année de problèmes tels que la sécurité du revenu, les services aux personnes âgées, des mécanismes d'évaluation et d'information sur la santé des Québécois, la rationalisation des choix quant aux investissements dans le domaine des Affaires sociales, les accords financiers fédéraux-provinciaux et des conventions collectives.

Sans un système d'indexation

Un "réveil douloureux" attend le gouvernement

MONTREAL (PC) — Les dirigeants de l'Union des producteurs agricoles ont prédit au gouvernement du Québec "un réveil douloureux", jeudi, s'il n'accordait pas un système d'indexation incluant une sécurité du revenu.

Le président, M. Paul Couture, et le secrétaire-général, M. Fernand Kirouac, ont rappelé que la trève, devant permettre au ministre de l'Agriculture, Fernand Toupin, de coucher ses promesses dans un projet de législation, prendra fin sous peu.

Ils attendent ces garanties pour les prochaines semaines. Autrement, l'UPA ne saurait s'engager à contenir longtemps le mécontentement des producteurs agricoles.

Par delà l'engagement verbal du ministre Toupin et de son gouvernement, les dirigeants de l'UPA demeurent sceptiques, voire pessimistes. Ils envisagent tenir, en fin février ou début mars, un congrès général extraordinaire devant définir, s'il y a lieu, la stratégie d'action qui forcera le guvernement à sauver l'agriculture.

Selon les dirigeants de l'UPA, la base militante du mouvement est plus impatiente que jamais. "Les gars sont dans la bataille pour y rester. Ils sont engagés. Nous n'aurons pas besoin de les motiver. C'est tout le mouvement qui bouge."

Pour sa part, M. Fernand Kirouac estime que la situation des producteurs agricoles est plus explosive que l'on oserait le soupçonner. A titre d'illustration du découragement qui hante les producteurs, M. Kirouac souligne que l'abattage des veaux est plus intense encore en ce début d'année qu'il ne l'était en 1974.

Ce qui fait dire aux dirigeants de l'UPA que seules des mesures compensatoires d'envergure et fondamentales parviendront à tuer ce germe de révolte.

Référant pour 1975 une importante diminution des revenus des producteurs agricoles, entraînée notamment par une pénurie et une augmentation des coûts des engrais, fertilisants, graines de semences, cordes à balles et autres. En conclusion, l'UPA déclare que sans système d'indexation et sécurité du revenu, il faudra s'attendre à une décision collective des agriculteurs.

Plan AMC de remises en argent comptant

Du 21 janvier au 28 février 1975, American Motors (Canada) Limited remet de $200 à $600 en argent comptant sur les voitures neuves AMC 1975 qui sont énumérées ci-dessous.

$200

Gremlin (tous modèles)
Sedan Hornet 2 portes
Sedan Hornet 4 portes
Hornet Sportabout
Hornet Hatchback

$300

Coupé Matador

$400

Sedan Hornet 2 portes avec ensemble D/L
Sedan Hornet 4 portes avec ensemble D/L
Hornet Sportabout avec ensemble D/L
Hornet Sportabout avec ensemble "X"
Hornet Sportabout avec ensemble de tourisme
Hornet Hatchback avec ensemble "X"
Hornet Hatchback avec ensemble de tourisme

$600

Coupé Matador avec ensemble d'ornementation "Oleg Cassini"

PLUS: De bonnes voitures, ça nous connaît, chez American Motors. Des voitures économiques aussi. Ainsi, notre Gremlin reste, au prix de liste, la voiture la moins chère fabriquée en Amérique du Nord.

PLUS: Chacune de ces voitures est appuyée par le Programme de Protection de l'Acheteur exclusif à American Motors. Voilà déjà une manière d'économiser pas mal d'argent.

PLUS: Grâce à notre remise en argent comptant, vous économisez plus que jamais à l'achat de l'une de ces voitures AMC 1975.

PLUS: Aujourd'hui, c'est vraiment pour vous le moment idéal pour conclure une très bonne affaire chez l'un des concessionnaires AMC...les Experts en Economie.

COMMENT OBTENIR VOTRE REMISE EN ARGENT COMPTANT:

1. Rendez-vous chez votre concessionnaire AMC et obtenez au meilleur prix possible n'importe laquelle des voitures AMC 1975 mentionnées.

2. Venez prendre livraison de votre voiture à partir du 21 janvier et pas plus tard que le 28 février 1975.

3. Quand vous prendrez livraison de votre voiture, votre concessionnaire AMC vous remettra une formule de demande de remise en argent comptant. Remplissez-la et postez-la à American Motors (Canada) Limited.

4. Nous vous ferons parvenir alors votre remise en argent comptant. *(Ce programme de remise en argent comptant ne s'applique pas aux flottes de voitures ni aux voitures louées ni aux voitures d'essai.)*

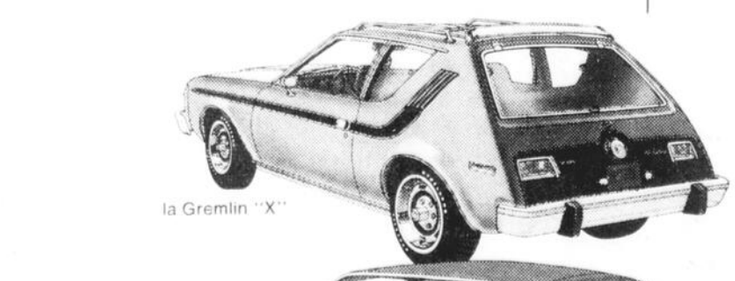
la Gremlin "X"

la Hornet Sportabout

la Matador Brougham Coupé

la Hornet Hatchback "X"

Certaines pièces d'équipement illustrées, sont livrables moyennant supplément

AMC

ARTS ET SPECTACLES

Tableaux de Rubens et de Merisi en vente pour la somme de 1,650,000 livres sterling

COPENHAGUE (AFP) — Un tableau du peintre flamand Pierre-Paul Rubens et un autre de l'italien Michel-Ange Merisi, dit "Le Caravage", sont en vente à Copenhague pour une somme totale d'un million six cent cinquante mille livres sterling, a révélé mardi l'homme d'affaires danois du propriétaire de ces oeuvres d'art.

Il s'agirait, selon son homme d'affaires, d'un gros propriétaire polonais venu à Copenhague il y a trois ans comme réfugié politique ne pouvant supporter le régime. Il disposait là-bas de nombreuses usines employant au total 28,000 personnes et qui ont été nationalisées.

Le tableau de Rubens s'intitule "Suzanne au bain" et la toile du Caravage "Les pèlerins d'Emmaüs".

Selon l'homme d'affaires, l'industriel polonais a fait venir ses toiles avec l'assentiment des autorités polonaises et possède des certificats d'experts attestant l'authenticité des tableaux.

L'industriel polonais, qui désire conserver l'anonymat, a fixé le prix de son Rubens à un million et demi de livres sterling et son Caravage à 150,000 livres sterling. Pour attirer les acheteurs éventuels, il a mis il y a quelques jours une annonce dans deux grands quotidiens, le New York Times et le Times.

TELEVISION - RADIO - FM

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

VENDREDI 24 JANVIER
8.45 Dessins animés (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Clak (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Télejournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma (C)
"Le naif aux 40 enfants"
16.00 Bobino (C)
16.30 Misha la boule (C)
17.00 Pour tous (C)
"Portrait de Marianne"
18.30 Information première
18.40 Les plus beaux films (C)
"Angélique, marquise des anges"
20.31 Avec le temps (C)
21.01 Hors séries (C)
"Le grand amour de Balzac: la contessa #3"
22.00 A communiquer
22.30 Télejournal national et international (C)
22.45 Télejournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma
"Dieu est mort"

SAMEDI 25 JANVIER
9.30 Pierre et Popotame (C)
10.00 Poly en Espagne (C)
10.30 Lassie (C)
11.00 Connexion (C)
12.00 Bonanza (C)
13.00 Sporthèque (C)
14.00 Femme d'aujourd'hui (C)
15.15 Psst, Psst (C)
15.30 Ciné-jeunesse (C)
"A communiquer"
17.00 Ciné-festival
"Le déporté"
19.00 Walt Disney (C)
20.01 La soirée du hockey (C)
"Buffalo à Montréal"
22.31 Télejournal (C)
22.47 Nouvelles du sport (C)
23.00 Super production
"Quasimodo"

DIMANCHE 26 JANVIER
9.30 Le roi Léo (C)
10.00 Une fleur m'a dit (C)
10.15 Le jour du Seigneur (C)
11.00 Chapeau melon et bottes de cuir (C)
12.00 Magazine de la semaine verte (C)
13.00 Consommateurs avertis (C)
13.30 La flèche du temps (C)
14.00 Univers des sports (C)
15.30 Cinéma
"Goliath à la conquête de Bagdad"
17.00 5 D (C)
18.00 Roquet, belles oreilles (C)
18.30 Max la menace (C)
19.00 La petite patrie (C)
Les beaux dimanches
19.31 "Monsieur B." (C)
20.30 "Le grand défi" (C)
21.30 "Concert varié" (C)
22.30 Télejournal (C)
22.46 Sport-dimanche (C)
23.00 Politique atout (C)
23.30 Ciné-art
"Les arpenteurs"

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

VENDREDI 24 JANVIER
8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné matin
11.00 Le cirque à son meilleur (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 La famille Stone
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase (C)
19.30 En première
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes 75 (C)
22.00 Claude Patry country (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée

DEMÉNAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve
237, RUE COLBERT JONQUIÈRE.
TELS: 547-9919 547-9990

SAMEDI 25 JANVIER
12.00 Voyage au fonds des mers (C)
13.00 Actualités en marche (C)
14.00 Samedi sports
14.30 Télé revue
15.00 Sur le matelas (C)
16.00 Télé quilles (C)
17.00 Match sur roulettes (C)
18.00 Auto patrouille (C)
18.30 Cinéma (C)
"Maciste en enfer"
20.00 Les grands spectacles
"Convoi de femmes"
22.00 En pleine nature
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée (C)
"Tiens bon la barre matelot"

DIMANCHE 26 JANVIER
9.30 Rex Humbard (C)
10.30 A l'heure olympique (C)
11.30 Le père Ambroise (C)
12.00 La voix Colombienne (C)
12.15 Toute la ville en parle (C)
12.30 L'Eglise sur la place (C)
13.00 Perdu dans l'espace (C)
14.00 Bon dimanche (C)
16.00 Information voyage (C)
16.30 C'est pas sorcier (C)
17.00 Flipper (C)
17.30 Royaume des animaux (C)
18.00 Music Hall des jeunes (C)
18.30 Show Bizz (C)
19.30 Ciné choix
"Jumbo la sensation du cirque"
22.00 Regard sur le monde (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 La onzième heure (C)

RADIO-CANADA FM STEREO

VENDREDI 24 JANVIER
7.00 Radio-journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio-journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Communauté radiophonique des programmes de langue française
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radio-journal
20.03 Bilan culturel
20.30 Banc d'essai
21.00 Premières
22.00 Petits ensembles
22.30 La feuillaison
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-journal

SAMEDI 25 JANVIER
7.00 Radio-journal
7.05 A pas de velours
8.00 Gravules immortelles
9.00 L'école buissonnière
10.00 Radio-journal
10.03 La musique et les jeunes
11.00 Radio-journal
11.03 Chronique du disque
12.00 Radio-journal
12.03 Jazz en liberté
12.30 Les jeunes artistes
13.00 L'heure du concerto
14.00 Opéra
17.30 Musique de ballet
18.00 Prélude au soir
19.00 Entretiens
19.30 Les grandes religions
20.00 Comédie française
22.00 De la musique avant toute chose
24.00 Radio-journal

DIMANCHE 26 JANVIER
7.00 Radio-journal
7.05 Au temps des cathédrales
9.00 Radio-journal
9.05 Mélodies
9.30 Orchestre de chambre de Québec
10.00 Radio-journal
10.03 Horizons
10.30 Récital
11.00 Radio-journal
11.03 Orchestres canadiens
12.00 Radio-journal
12.03 Tour de chant
13.00 Musique canadienne
14.00 Radio-journal
14.03 Musique des nations
15.00 Radio-journal
15.03 Au gré de la fantaisie
16.00 Radio-journal
16.03 Au gré de la fantaisie
17.00 Interprètes canadiens
17.30 A Cappella
18.00 Pour le clavier
19.00 Le chant de la terre
20.00 Connaissance d'aujourd'hui
20.30 Jazz nouveau
21.00 Musique de notre siècle
22.00 Orchestre symphonique de Boston
24.00 Radio-journal

FILMS *A LA* TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a), signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM
LA VALSE DES COLTS (5)

Vendredi, 19h. 30. E.-U. 1964. Western de R. G. Springsteen avec Tony Young, Dan Duryea et Madlyn Rhue. Après bien des difficultés, un shérif parvient à mater un hors-la-loi. Vieux clichés resassés de façon artificielle. Réalisation honnête. Interprétation monolithique. Brutalités.

LA MAUVAISE GRAINE (5)

Vendredi, 23h. E.-U. 1956. Drame psychologique de M. Le Roy avec Nancy Kelly, Patty McCormack et Henry Jones. Une jeune femme se rend compte que sa fillette a des instincts meurtriers. Théâtre filmé. Des longueurs. Développements peu vraisemblables. Interprétation convaincue. Sujet pénible. Fausse notion de l'hérédité.

JONQUIERE — CKRS
LE PORTRAIT DE MARIANNE (4)

Vendredi, 17h. Fr. 1970. Drame de D. Goldenburg avec Karen Blanguernon, Claude Brasseur et Bernard Fresson. Un homme part avec un copain à la recherche de sa femme qu'il croit l'avoir quitté. Bluette simple et gentille. Efforts créateurs d'une jeune cinéaste. Bien interprété.

ANGELIQUE MARQUISE DES ANGES (5)

Vendredi, 18h. 40. Fr. 1964. Film de cape et d'épée de B. Borderie avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Jean Rochefort. Un gentilhomme laid et riche marié à une jeune noble ruinée est arrêté pour sorcellerie. Feuilleton pseudo-historique. Mise en scène somptueuse. Récit et sentiments artificiels. Interprétation adéquate. Fidélité conjugale. Effets aguicheurs.

DIEU EST MORT (3)

Vendredi, minuit. E.-U. 1948. Drame de J. Ford avec Henry Fonda, Dolorès Del Rio et Pedro Armendariz. La police d'un gouvernement persécuteur pourchasse le dernier prêtre du pays. Adaptation d'un roman de Graham Greene. Réalisation soignée. Belles images. Interprétation excellente. (a)

"L'AUBE", par Guy-Marc Fournier

Un roman très intéressant où chaque personnage a sa façon d'agir, de penser

par Denise Pelletier

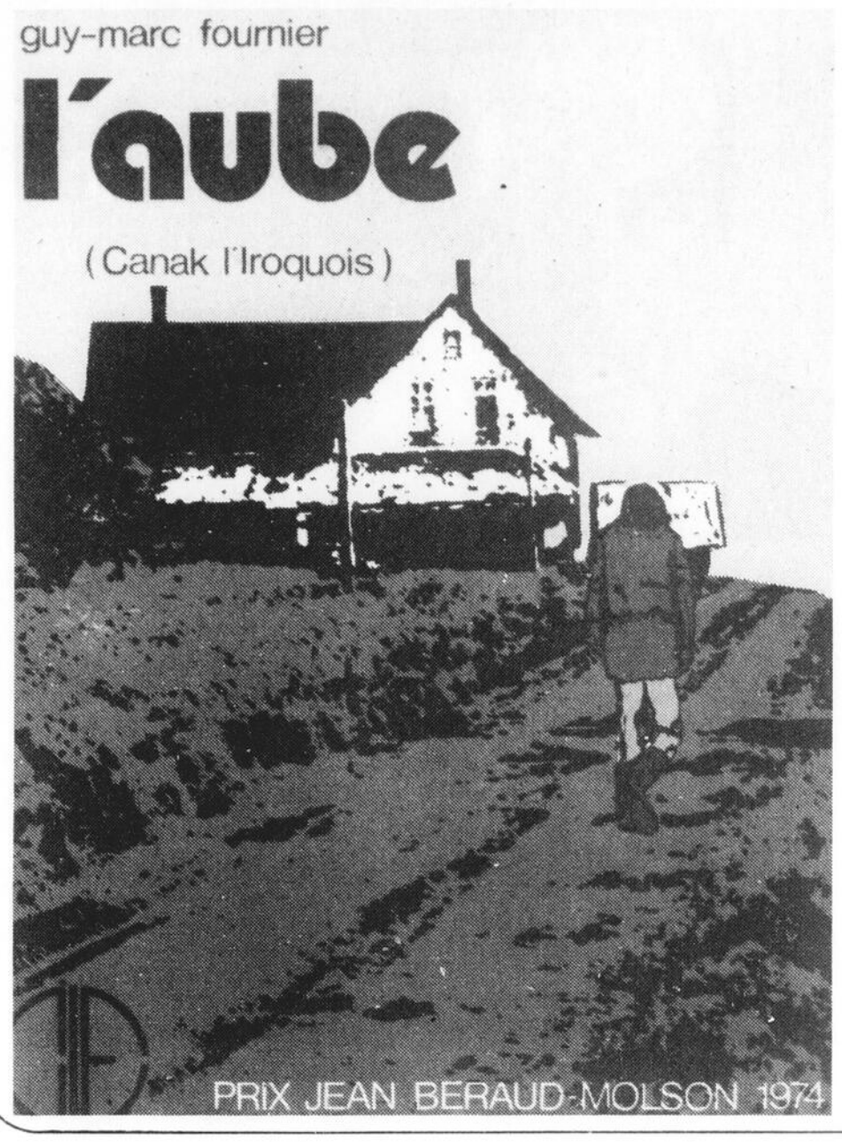

"L'AUBE", par Guy-Marc Fournier, le Cercle du Livre de France, 1974. 136 pages.

Un petit clan d'hommes et de femmes, issus de la faune qui hante le Quartier latin de Québec, se rassemblent et vont vivre sur une ferme à la campagne: voilà toute la matière de ce roman, qui vient de remporter le prix Jean-Béraud.

Malgré cette matiere si mince, le roman est intéressant: chaque personnage a sa manière d'agir, de penser. On voit les liens se créer et se dénouer parmi le groupe, le narrateur décrit de l'intérieur cette vie marginale qui ressemble beaucoup, somme toute, à la vie de tout le monde. Elle ne s'en distingue que par ce "feu sacré" fait de générosité et de franchise, qui permet au groupe de vivre ensemble et de tout partager.

Le personnage central est celui de Canak l'Iroquois, véritable force de la nature, à la fois homme mûr et enfant, autour de qui tous les autres personnages gravitent. Ces derniers en deviennent d'ailleurs quelque peu informes, indistincts les uns des autres: cette remarque vaut en particulier pour les personnages de femmes, qui semblent interchangeables. Mais c'est la liberté du romancier que de créer et présenter ses personnages comme il l'entend, et cet effacement des personnages sert à mettre en relief le caractère de l'Indien.

On remarque aussi une certaine maladresse dans les dialogues, comme si l'écrivain n'arrivait pas tout à fait à trouver le ton juste, celui qui conviendrait au genre de personnages qu'il veut mettre en scène. Ils adoptent tous, en fait, le ton du narrateur, et c'est ce "bon français" uniforme qui, peut-être, empêche le lecteur d'adhérer tout à fait au roman.

L'intérêt de "L'aube" réside surtout, pensons-nous, dans la description qui nous est donnée d'un certain groupe social, ou plutôt asocial. Les portes sont toujours ouvertes, dans ce roman: celles du Bistrot, celles des appartements où les gens vont finir la soirée ou passer la nuit, celles de la ferme, où chacun entre et sort comme il lui plaît. Tout un monde, en somme, que le lecteur découvre avec étonnement et sympathie.

Et, en leitmotiv, le thème de la liberté, que tout le monde recherche, qu'on atteint parfois pendant quelques instants, mais qui se dérobe sans cesse, et que l'Indien, lui, trouvera dans la mort.

Timbre spécial commémorant la mémoire de David Mark Griffith

NEW YORK (AFP) — Il y a 100 ans aujourd'hui, naissait David Wark Griffith, l'un des pères fondateurs du cinéma américain. A l'occasion de cet anniversaire, l'administration des Postes américaines a mis en vente un timbre spécial dont la maquette a été présentée mercredi par l'actrice Lilian Gish, survivante des débuts du cinéma, au Musée d'art moderne de New York. Lilian Gish, l'une des vedettes de "Birth of a Nation" 1915, a raconté qu'elle avait fait ses débuts avec Griffith, en 1912, dans un des courts métrages que le Musée d'art moderne a présenté le premier jour de sa "Rétrospective Griffith".

D'ici le 25 février, les amateurs d'antiquités cinématographiques pourront voir à New York une centaine des quelque 500 films que Griffith avait réalisés de 1908 à 1913 pour la Biograph Company. Sorti à peine de l'abécédaire, le cinéma américain faisait alors avec Griffith l'apprentissage de la grammaire et de la réthorique. S'il fut un grand innovateur technique (gros plan, fondus, montage), a rappelé Miss Gish, c'est parce qu'il était un grand poète.

Après avoir parcouru les Etats-Unis pour rappeler le souvenir de Griffith, Miss Gish, qui a maintenant 78 ans, quitte New York vendredi à bord du Queen Elizabeth II pour une tournée de conférences en Europe.

Prix littéraire

PARIS (Reuter) — Le prix de "Deux Magots" 1974 a été attribué, mercredi, à Mme Geneviève Dormann pour son livre "Le bateau du courrier" Le Seuil.

Acquis au premier tour, ce résultat récompense une romancière qui était grande favorite derrière le lauréat du prix Interallié.

Journaliste, Geneviève Dormann, mariée à 17 ans, a commencé à écrire après son divorce, à 22 ans.

Avant "Le bateau du courrier", elle avait publié quatre romans qui furent tous bien accueillis par la critique et le public.

"Le bateau du courrier" évoque les souvenirs d'une femme d'une trentaine d'années, Muriel, qui, sur une île anglo-normande, attend le bateau du courrier qui doit lui apporter du Laos une lettre du père de sa fille Lola.

Le prix des Deux magots, fondé en 1933, est décerné selon les propos tenus en 1934 par Edmond Jaloux, de l'Académie française.

Nue devant la princesse

LONDRES (AP) — La princesse Margaret et son mari, Lord Snowdon, n'ont pas sourcillé lors de la projection du film "The Great McGonagall", avec Peter Sellers et Spoke Milligan, quand l'actrice Jan Adair se déshabille entièrement pour danser nue sans rien cacher de son anatomie.

Le film était donné en première, mercredi soir, à l'occasion d'un gala de charité pour recueillir des fonds pour la Société protectrice des animaux.

Chanteuse malade

LE CAIRE (Reuter) — Oum Khalsoum, "l'étoile de l'Orient", la chanteuse la plus célèbre du monde arabe, est dans un état grave, ont annoncé jeudi au Caire des amis de sa famille.

Mais, ajoutent-ils, la santé de Oum Khalsoum, qui souffre des reins, et qui est hospitalisée près du Caire, s'est améliorée depuis mercredi.

Oum Khalsoum qui est également surnommée "La Dame" El Sett, est depuis une cinquantaine d'années l'idole musicale des masses arabes.

Son âge exact est inconnu, mais l'on pense qu'elle pourrait avoir plus de 70 ans.

CINEMA

ALMA
Alma
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Joe le fou" - "Carnage".
Canadien
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Emmanuelle" - "Donnez-nous notre amour quotidien".

CHICOUTIMI
Cartier
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Continental circus" - "Karaté du tonnerre".
Impérial
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Les chevauchées amoureuses de Zorro" - "Les pulpeuses".
Capitol
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Mon nom est Shangai Joe" - "Société anonyme anti-crime".

BAGOTVILLE
Saguenay
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Mon nom est personne" - "Les dieux de la guerre".

PLACE DU ROYAUME
Cinéma 1
"Les aventures d'une jeune veuve" - "7 minutes pour mourir".
Cinéma 2
"Carottes mécaniques" - "La pension du libre amour".
Cinéma 3
"La montagne sacrée" - "Bof".

JONQUIERE
Centre
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Le despote cruel" - "Fureur de vaincre".
Elysée
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Les chevauchees amoureuses de Zorro" - "Les pulpeuses".
Bellevue
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Mon nom est Shangai Joe" - "Société anonyme anti-crime".

MISTASSINI
Orphéon
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Les beaux dimanches" - "La revanche des coolies".

DOLBEAU
Météore
Jusqu'au 25 janvier inclusivement: "Non, je suis vierge" - "Les desaxées".

ARVIDA
Palace
Jusqu'au 25 janvier inclusivement: "Les beaux dimanches" - "L'odeur des fauves".

EXPOSITION DE PEINTURE
AU CEGEP D'ALMA
NOUVEAU PAVILLON
BOULEVARD AUGER, ALMA

LES 24-25-26-ET 27 JANVIER
DE 13:00 HRES A 22:30 HRES

ARTISTES PRESENTES:

Adam Sherriff Scott (RCA)
René Richard - Guy Bruneau
Jeanne d'Arc Le Clerc (paysage du Québec)

UNE PRESENTATION DE LA GALERIE
MICHEL DE KERBOUR

HOTEL HILTON PLACE QUEBEC
2255 Boul. Laurier,
Sillery, Québec

THEATRE CANADIEN
—ALMA—
VEN. a JEU. -24-25-26-27-28-29-30- JANVIER
Emmanuelle
Le chef-d'œuvre de la littérature erotique devient enfin un film.
18 ANS Adultes
SYLVIA KRISTEL
ALAIN CUNY
MARIKA GREEN
Un film de JUST JAECKIN
— 2ième FILM —
DONNEZ-NOUS NOTRE AMOUR QUOTIDIEN

Projet sur les libertés et droits de la personne

Choquette fera la refonte à la lumière des travaux de la commission parlementaire

Par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — M. Jérôme Choquette, ministre de la Justice, entend refondre son projet sur les libertés et droits de la personne, à la lumière des travaux de la commission parlementaire qui mettait fin jeudi à sa consultation populaire sur le bill 50, après trois jours de séance.

Le ministre veut prendre quelques semaines de réflexion avec ses collaborateurs pour mesurer les implications "juridiques et parlementaires" de plusieurs recommandations, soumises cette semaine par une vingtaine d'organismes devant la commission et sur lesquelles M. Choquette n'a aucune objection de principe.

Il a confié que son projet, déjà adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, sera peut-être réimprimé, dépendant des modifications qu'il y apportera avant de le faire analyser article par article par la commission parlementaire de la Justice.

Présenté en Chambre à la reprise des travaux sessionnels d'automne le 29 octobre dernier, le bill 50 devrait passer l'étape de la troisième lecture en mai ou en juin, selon M. Choquette, en raison des tâches rituelles qui attendent les députés à l'ouverture de la nouvelle session à la mi-mars: discours inaugural et discours du budget.

Primauté

Ainsi, deux recommandations sont constamment revenues: la primauté de la charte et les pouvoirs d'enquête de la commission qui en surveillera l'application.

La plupart des organismes voudrait que la charte ait préséance sur toute autre législation et, si l'on doit faire des exceptions dans la législation future, il faudrait le préciser clairement dans les textes de lois, de façon à ce que le public soit informé de ses droits réels.

M. Choquette est extrêmement sympathique à cette suggestion qu'il fait sienne d'ailleurs sur le principe, mais il craint de trop s'éloigner du parlementarisme britannique dans lequel toute nouvelle loi a préséance sur les précédentes.

Cependant, il étudiera très sérieusement la possibilité de donner un caractère fondamental à la charte, sinon en entier, au moins au chapitre qui traite de la discrimination.

Quant aux pouvoirs d'enquête de la commission, qui se limitent justement aux cas de discrimination, M. Choquette ne sait pas exactement comment les articuler dans le texte final de son projet. Des modifications plus ou moins importantes sont quand même à prévoir.

Droits sociaux

Par contre, il cherchera la formule pour introduire dans son projet de nouveaux droits sociaux, comme le droit à l'information, le droit à la santé et le droit que réclament les handicapés d'avoir les "outils" nécessaires pour vivre une vie normale.

M. Choquette tiendra compte d'une largepartie des nombreuses recommandations soumises par le réseau d'action et d'information pour les femmes, qui dénonce le projet actuel "conçu par et pour des hommes".

Le parrain de la charte admet que notre droit est en retard sur l'évolution de la femme et il tâchera de donner à la femme une situation juridique équivalente à celle de l'homme.

Il s'est engagé d'ailleurs à désigner "au moins" une femme à la commission des libertés et droits de la personne, dont il portera le nombre de trois à cinq, de façon à avoir un meilleur éventail des différent milieux de la société québécoise.

M. Choquette a aussi prêté une oreille attentive aux revendications des organismes homophiles, qui déplorent plusieurs cas de discrimination, tant au travail que dans les services publics, notamment les services médicaux.

L'article onze du bill 50 empêche toute forme de discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, les convictions politiques, la langue ou l'origine ethnique, nationale ou sociale.

Le ministre a déjà décidé d'ajouter à ces causes de discrimination "l'état civil" et "l'âge". Les handicapés voudraient à leur tour ajouter "aptitudes physiques" et les homophiles "l'orientation sexuelle".

M. Choquette n'est pas prêt à donner suite à la suggestion des homophiles telle que formulée, mais il utilisera une autre formule probablement pour les mettre à l'abri de toute discrimination.

Il est intéressant de noter enfin que cinq organismes anglophones et ethniques ont été convoqués à cette semaine, mais il y a seulement le Provincial Association of Protestant Teachers qui s'est présenté devant les parlementaires.

M. Choquette interprète ce désintéressement comme un signe d'approbation des classes minoritaires qui auraient profiter de ce débat pour évoquer les retombées de la célèbre loi 22 sur la langue.

Il ne faudrait pas passer sous silence toutefois le mémoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal, qui a essentiellement exhorté le ministre Choquette à accorder plus de droits aux enfants que ne le prévoit le projet.

Charte des droits de l'homme

Les homosexuels seront protégés contre toute forme de discrimination

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — La future charte des droits de l'homme protègera les homosexuels contre toute forme de discrimination, notamment au travail et dans les services publics.

C'est ce que le ministre Jérôme Choquette a laissé entendre à la commission parlementaire de la Justice, qui achevait jeudi sa période de consultation sur le projet concernant les libertés et droits de la personne.

Un autre groupe marginal de la société, celui des handicapés et des déficients mentaux, a également profité de cette troisième séance de la commission parlementaire pour influencer le titulaire de la Justice dans le réaménagement qu'il entend faire de son projet d'ici son adoption finale par l'Assemblée nationale l'été prochain.

C'était la première fois qu'une délégation d'homophiles défilait devant les parlementaires, attirant ainsi quelques fonctionnaires curieux qui ont quitté l'ouvrage pour assister à ce témoignage d'ailleurs fort amusant.

Le ministre "flatté"

M. Luc Doré, principal porte-parole des trois organismes homophiles représentés, a déridé les députés par ses répliques vives et ses commentaires appropriés.

Après avoir présenté ses quatre collègues, dont une femme, M. Doré a fait l'éloge du ministre qui, méfiant, a souligné qu'il n'est pas l'unique architecte de ce projet de charte.

"Je voulais simplement vous flatter, M. le ministre", a laissé tomber M. Doré, avec le sourire au coin des lèvres. Dans le "jargon" du milieu, "gay" signifie homosexuel et "straight" veut dire hétérosexuel. "Je pense qu'il en reste quelques-uns parmi vous", a enchaîné M. Doré.

Il a ensuite expliqué brièvement les revendications des homophiles et il a soudainement lancé au créditiste Camil Samson: "Vous ne me semblez pas convaincu".

"Vous êtes mieux de me flatter longtemps pour me convaincre", a répliqué M. Samson. Son interlocuteur a repris: "Il y a plus d'homosexuels au Québec que de créditistes".

Portée illimitée

Prenant à son compte une suggestion du Barreau, M. Doré a proposé de rendre illimitée la portée de l'article qui identifie les causes de discrimination, de façon à couvrir les cas qui ne sont pas précisément indiqués dans le projet.

"Cet amendement pourrait mettre les députés à l'abri de toute éventuelle discrimination, car aux Etats-Unis les élus sont moins populaires que les homosexuels et, au Québec, ça peut se produire également, surtout après votre décision d'augmenter vos salaires".

M. Choquette a toutefois repoussé cette recommandation car il a signalé qu'il existe une "discrimination permise", à effets non négatifs, par exemple dans le cas d'un locateur qui refuse de louer à un présumé insolvable.

Mais il est souhaitable, selon lui, que cesse la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, et il cherchera une formulation pour modifier son projet dans ce sens. Le critique péquiste Robert Burns a d'ailleurs appuyé les homophiles, "une minorité déjà reconnue par le bill 'omnibus' depuis 1969".

Cas concrets

Mlle Denise Goyette, directrice du service d'entraide pour homophile à Québec, a résumé quelques cas concrets de discrimination dont elle a été témoin.

Les cas les plus fréquents, dit-elle, surviennent dans le milieu de travail, et aboutissent souvent à la mise à pied d'homosexuels, hommes et femmes. D'autres se produisent dans des hôpitaux, où des médecins refusent de soigner ces marginaux de la société.

Mlle Goyette a souligné que les "hétérosexuels" ne peuvent pas comprendre les homosexuels, "qui ont si besoin d'amour, mais qui sont constamment bafoués par la société.

Les plus timides ont peur de s'afficher comme tel, contrairement à elle, et Mlle Goyette a observé au passage qu'il n'y avait aucun homosexuel dans la salle de la commission parlementaire. "Vous savez pourquoi?"

Handicapés

Cependant, un jeune handicapé physique, Roch Gadreau, a courageusement défendu son point de vue en réclamant des droits légitimes pour permettre à ses semblables de vivre une vie normale.

Le porte-parole de l'Association de paralysie cérébrale a repris essentiellement la demande de l'association pour les déficients mentaux, représentés par M. Lawrence Healy.

Ces personnes doivent être considérées comme des citoyens à part entière et jouir des mêmes droits et libertés que tout autre citoyen, "sans être stigmatisées par des statuts particuliers dus à leur état".

Les porte-parole de ces associations exigent que le gouvernement mette à leur disposition les moyens nécessaires pour qu'ils aient droit comme tout le monde notamment à l'instruction et aux nombreux services publics et sociaux.

Le ministre Choquette et ses collègues ont manifesté beaucoup de sympathie à l'égard de leurs revendications et, comme l'a noté le député Burns, leur presence a mis en lumière des situations qu'on avait semblé oublier dans le texte de loi.

Choquette ne veut pas que le citoyen québécois consulte son propre dossier

QUEBEC (PC) — Le ministre Jérôme Choquette s'objecte énergiquement à ce que le citoyen québécois obtienne le droit de consulter son propre dossier policier.

Ce droit serait pourtant conforme avec la future charte québécoise des droits de l'homme, a soutenu jeudi la Chambre de Commerce du Québec devant la commission parlementaire de la Justice.

Le député péquiste Robert Burns s'est exceptionnellement rangé du côté de la Chambre pour insister auprès du ministre Choquette sur cette question.

Celui-ci a répliqué que le gouvernement nuirait à l'efficacité du travail policier, en acceptant cette demande "généreuse" présentée par M. Jean-Paul Létourneau, le vice-président, entouré de MM. Pierre Morin et Gilles Champagne.

Les dossiers doivent rester secrets, affirme le ministre, car ils contiennent dans certains cas des éléments de preuve qui serviront dans des procès ultérieurement.

Victimes de 1970

La Chambre souhaiterait qu'un citoyen ait accès à son dossier pour pouvoir éventuellement supprimer ou corriger toute formation fausse, incomplète ou non pertinente.

M. Burns a signalé d'ailleurs que les 400 victimes de la crise d'octobre 1970 ont été arrêtées sur la foi de dossiers "stupides, folichons", et alors qu'elles étaient étaient innocentes dans la presque totalité des cas. "Mais certaines d'entre elles ont quand même tout perdu leur emploi, leur propriété et parfois leur femme et leurs enfants".

Le critique péquiste a ajouté que de telles erreurs auraient pu être évitées, si on avait permis aux citoyens d'aller consulter leur propre dossier policier.

Il a aussi déclaré que certaines personnes ratent leur carrière professionnelle, parce que certains employeurs qui ont des "amis" dans les corps policiers, ont découvert des choses douteuses dans leur dossier.

Le ministre a nié catégoriquement que des personnes "privilégiées" puissent avoir accès aux dossiers policiers. "Même les simples policiers ne peuvent pas les consulter".

M. Burns a toutefois soutenu ses propos, en pensant à certains faits précis qui lui ont été soumis récemment, et il a ajouté que le ministre était beaucoup mieux placé que lui pour "savoir ces choses-là".

Ce débat d'ailleurs animé a quelque peu fait oublier les autres observations de la chambre sur le projet de charte.

Cet organisme serait favorable à une charte unique à travers le Canada, pour éviter le chevauchement de juridictions entre le fédéral et les provinces qui ont déjà leur charte, sauf une.

Il serait souhaitable également de faire une étude coûts-bénéfices pour mesurer l'impact économique de la charte, particulièrement en ce qui concerne les avantages sociaux dans les entreprises.

Enfin, la commission a terminé ses travaux après la comparution de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, représentée par Me Claude Girard.

En substance, cet organisme a demandé qu'on exempte le domaine de l'assurance lorsqu'on parle de discrimination, car les primes sont basées sur l'état civil, l'âge..., ce qui entrerait en contradiction avec la charte.

Le ministre a commenté que l'association venait de marquer un point et qu'il était pour y réfléchir au cours de la refonte de son projet, qu'on devrait adopter dans sa version finale d'ici l'été.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

COMMENCANT VENDREDI, MAINTENANT A L'AFFICHE

DOMINIQUE MICHEL dans
LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE
POUR TOUS

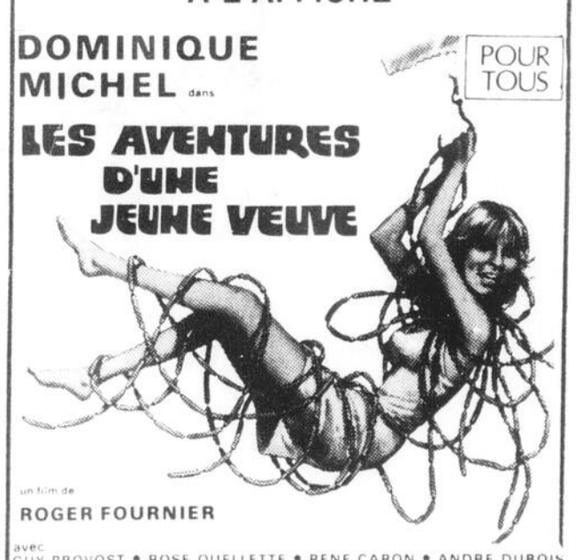

un film de ROGER FOURNIER
avec GUY PROVOST • ROSE OUELLETTE • RENE CARON • ANDRE DUBOIS
LIONEL VILLENEUVE • REAL BELAND • BENOIT MARLEAU
DENIS DROUIN • JEAN PIERRE MASSON
et la participation de CLAUDE MICHAUD • musique de MARCEL LEFEBVRE
2e FILM — 7 MINUTES POUR MOURIR
SEMAINE: Veuve: 6.15 - 9.20. — Mourir: 7.55
FIN DE SEMAINE: Veuve: 12.20 - 3.25 - 6.30 - 9.35 — Mourir: 2.00 - 5.05 - 8.10
CINEMA 1

18 ANS Adultes
Une comédie érotique et burlesque
Carottes Mécaniques

Un film pour les chauds lapins
DEUX GRANDS FILMS
la PENSION DU LIBRE AMOUR
SEMAINE: carottes: 6.30 - 9.30. — Pension: 8.00.
FIN DE SEMAINE: Carottes: 12.30 - 3.30 - 6.30 - 9.30. — Pension: 2.00 - 5.00 - 8.00
CINEMA 2

D'ALEXANDRO VODOROWSKY
18 ANS Adultes

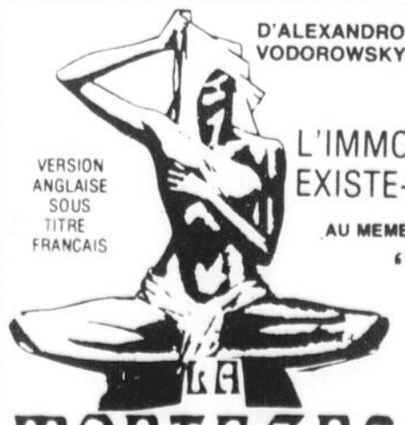

VERSION ANGLAISE SOUS TITRE FRANCAIS
L'IMMORTALITE EXISTE-T-ELLE?
AU MEME PROGRAMME
"BOF"
ANATOMIE D'UN LIVREUR
LA MONTAGNE SACRÉE
SUR SEMAINE: Montagne 8.50 Bof 7.00
SAMEDI ET DIMANCHE: Montagne 1.00 - 4.55 - 8.50 Bof 3.05 - 7.00
CINEMA 3

il était une fois... le plus grand des AMANTS
2 FILMS EN COULEURS
les CHEVAUCHÉES AMOUREUSES de ZORRO
IMPERIAL 120 ouest RUE PRICE CHICOUTIMI TEL: 543-5580
ELYSEE 8 RUE STE-FAMILLE KENOGAMI TEL: 542-5701

ELLES FONDENT DANS LA BOUCHE!
LES PULPEUSES
2IEME FILM A L'IMPERIAL

mouvementé!...
BANANES MÉCANIQUES
2IEME FILM A L'ELYSEE

La force du KUNG FU contre la VIOLENCE de l'ouest, un KARATE-WESTERN!
14 ANS
MON NOM EST SHANGAI JOE
avec CHEN LEE
KLAUS KINSKI CARLA ROMANELLI
un film de MARIO CAIANO
Technicolor
Société Anonyme ANTI-CRIMES
Mario Adorf Franco Fabrizi Couleur
CINEMA CAPITOL 77 ouest RUE RACINE CHICOUTIMI TEL: 543-3280
BELLEVUE ST-HUBERT ET CENTENAIRE JONQUIERE TEL: 542-5519

Les PLUS GRANDS CHAMPIONS de MOTO s'affrontent sur les plus dangereuses pistes du monde
14 ANS
GIACOMO AGOSTINI CHAMPION DU MONDE
JACK FINDLAY
CONTINENTAL CIRCUS
Couleur
KARATÉ DU TONNERRE
CINEMA CARTIER 291 ouest RUE RACINE CHICOUTIMI TEL: 543-3130

FESTIVAL BRUCE LEE
14 ANS
VOYEZ... le poing de la furie... les cinq doigts d'acier!
2e FILM
BRUCE LEE
LE DESPOTE CRUEL avec BRUCE LEE
la FUREUR DE VAINCRE
CINEMA CENTRE 554 RUE ST-DOMINIQUE JONQUIERE TEL: 542-6901

SERGIO LEONE présente
MON NOM EST PERSONNE
HENRY FONDA - TERENCE HILL
dirigé par TONINO VALERII
produit par FULVIO MORSELLA
musique de ENNIO MORRICONE
2e FILM
POUR TOUS
"LES DIEUX DE LA GUERRE"
CINEMA SAGUENAY 430 RUE ELGIN BAGOTVILLE TEL: 544-4611

Voici la King Size complète

Une touche de bon goût

Un judicieux mélange des meilleurs tabacs de Virginie. Une cigarette toute savoureuse accompagnée de ce quelque chose de particulier qu'on appelle la touche de bon goût.

Cavalier
25 CIGARETTES · KING SIZE

Cavalier
KING SIZE

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

PAR TOUS LES MOYENS — Tous les moyens sont bons pour encourager son équipe favorite. Crier dans les cornets de maïs soufflé demeure un moyen parmi tant d'autres. (Photo Gratien Tremblay)

Près de 10,000 spectateurs au tournoi pee wee

Mario Tardif, seule consolation des supporteurs des Nordiques

par Pierre Raymond

JONQUIERE — Mario aura vainement tout tenté. Devant le filet des Nordiques de la paroisse Ste-Claire de Chicoutimi-Nord, Mario Tardif a vraiment tout essayé mais les adversaires, les Flames de Chicoutimi, étaient peut-être un tantinet trop puissants.

Les Flammes, une formation susceptible de se rendre jusqu'à la finale de la catégorie "B", ont finalement éliminé les Nordiques 6 à 0.

Mais les supporteurs des Nordiques auront sûrement apprécié la tenue de Mario. La majeure partie du temps, les Flammes faisaient la pluie et le beau temps devant le portier en chandail bleu. Seulement au premier engagement, Mario a fait des prouesses, n'allouant que trois buts sur 19 lancers.

"Ne t'en fais pas Mario. Ce n'est pas grave Mario. Tu as fait ton possible", clamaient ses admirateurs. Mais le gardien des Nordiques faisait face à la triste réalité. D'accord, il avait peut-être bien fait les choses mais son équipe était maintenant éliminée. Une chose difficile à accepter.

Les Flammes pour leur part, méritent de se rendre jusqu'à la finale. Les porte-couleurs de Chicoutimi ont étonné la foule en préconisant un jeu de passe et un esprit d'ensemble fort peut coutumier au Tournoi pee-wee de Jonquière.

Une première

Plus de 5,500 personnes ont défilé dans le Palais des sports dans la journée d'hier, portant ainsi l'assistance cumulative à plus de 9,900 spectateurs en deux jours d'activités.

Pour la première fois depuis son existence, la direction du Tournoi pee-wee a rencontré un problème de taille en tentant d'éliminer les Kings de Chicoutimi de la compétition.

Les Kings ont emprunté les services de Pierre Pagé, le gardien de but des Canuks de Chicoutimi, pour le match de mercredi soir, contre les Aigles de Kénogami. Une illégalité, selon les dirigeants du tournoi, qui refuse le droit à un joueur de porter les couleurs de deux équipes.

Toutefois, à la suite d'une longue réunion, hier après-midi, et de plusieurs appels à la Fédération de hockey amateur du Québec, les Kings ont été lavés de tout blâme. La preuve a été faite que l'équipe de Chicoutimi pouvait aligner le jeune Pagé, à la condition de le convertir en gardien substitut seulement, ceci dans le but de se plier aux exigences de la direction du tournoi.

"C'est illogique", a commenté le vice-président de l'organisation, Bruno Leduc. "Nous acceptons la décision de la fédération mais au sens pratique, c'est illogique. On se rend compte que certains instructeurs tentent de frauder notre organisation", a-t-il dit. "Normalement, cette équipe aurait dû être disqualifiée". Moins de deux heures plus tard, les Kings ont connu l'élimination devant Ste-Croix au compte de 5 à 3.

Tôt dans la matinée, le St-Laurent de Jonquière a été sans pitié pour les Flyers de Kénogami en remportant une victoire de 7 à 1 grâce à une brillante tenue de Guy Lestourneau, qui a marqué quatre buts en plus de récolter deux passes.

Les Arvidiens d'Arvida ont également obtenu le droit de passer en quart de finale en éliminant le Patro de Jonquière 4 à 2. Le St-Pierre d'Alma, quant à lui, a difficilement vaincu le Ste-Marie de Jonquière 3 à 1. Enfin, à l'occasion du dernier match de la soirée, Normandin a eu raison du Fatima de Jonquière 6 à 1.

TOURNOI PEE-WEE JONQUIÈRE

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SPORT

2e section — Vendredi 24 janvier 1975 — Page 11

Les Canadiens déclassent facilement les North Stars

Lafleur reprend du terrain sur Esposito

(SELON PA) — Ken Dryden a enregistré son deuxième blanchissage de la saison et Glenn Sather a marqué deux buts alors que les Canadiens de Montréal ont écrasé les North Stars de Minnesota 7-0, hier soir dans un match de la Ligue nationale de hockey.

Pour les North Stars, il s'agissait de leur dixième défaite d'affilée.

Peter Mahovlich et Guy Lafleur ont tous deux contribué un but et deux passes à l'offensive montréalaise. Steve Shutt, Serge Savard et Larry Robinson ont marqué les autres filets du Tricolore contre le gardien recrue Pete Lopresti.

Le but de Robinson à la troisième période était le 10,000e de l'histoire des Canadiens dont les origines remontent à 1917.

Dryden a eu la tâche relativement facile en repoussant 27 lancers, dont trois seulement en troisième période. Guy Lafleur, avec ses trois points, se rapprochent à 12 points de la tête des compteurs détenue par Phil Esposito, des Bruins.

Des buts de Dave Schultz, Bill Zarber et Ross Lonsberry en première période, hier soir, ont conduit les Flyers de Philadelphie à une victoire facile de 7-2 contre les Blues de St-Louis, à St-Louis.

Reg Leach, avec deux buts, André Dupont et Rick MacLeish ont complété le pointage pour les Flyers, qui ont maintenant remporté cinq victoires d'affilée.

Les Blues n'ont obtenu que deux buts contre Bernard Parent et encore, ce fut lors d'avantages numériques.

Pierre Plante a privé Parent d'un blanchissage alors qu'il ne restait que six secondes à faire au deuxième engagement. Ace Bailey a complété le pointage à la troisième.

Triomphe des Scouts à Boston

Après avoir pris une avance de deux buts au deuxième vingt, grâce aux filets de Ed Gilbert et Garry Croteau, les Scouts de Kansas City ont résisté hier soir à un assaut de dernière période pour s'assurer une victoire de 3-2 contre les Bruins de Boston.

Bobby Orr a procuré les devants aux Bruins, au début de l'engagement initial, mais Randy Rota a riposté pour Kansas City.

Gilbert a fait scintiller la lumière rouge à 7:29, en période médiane, et son but fut suivi à 13:04 par celui de Croteau.

Johnny Bucyk a scellé l'issue de la rencontre au dernier tiers.

Boston a effectué 36 lancers, dont 19 en première période, vers le gardien Dennis Herron.

Ted Irvine a brisé une égalité de 2-2 avec son 12e filet de la campagne au début de la troisième période, pour aider les Rangers de New York à disposer des Flames d'Atlanta au compte de 5-2, à New York.

Les Rangers ont maintenant remporté 11 victoires et ont un match nul au cours de leurs 13 dernières parties.

Greg Polis et Jean Ratelle ont enregistré les autres filets des Rangers au dernier engagement.

Les Flames avaient pris les devants 2-0 grâce au but de Reynald Comeau en première période et a celui de Tom Lysiak sur un jeu de puissance à 43 secondes de la deuxième.

Les Rangers ont cependant égalé les chances avant la fin de la deuxième avec des filets de Walt Tkaczuk et Rod Gilbert.

Les Rangers ont eu un net avantage au chapitre des lancers, 57 contre 24 dont 24 en deuxième période, un sommet dans la LNH cette année.

Cinq de suite pour les Sabres

Rick Dudley a marqué son sixième but au cours des six derniers matches et son 20e de la saison, hier, pour aider les Sabres de Buffalo à disposer facilement des Red Wings de Détroit au compte de 5-1 dans un match de la Ligue nationale de hockey.

Les Sabres ont maintenant remporté cinq victoires consécutives.

Les Red Wings avaient pris les devants au début de la première période quand Marcel Dionne a enregistré son 25e but de la saison lors d'un jeu de puissance.

Les Sabres ont égalé les chances avant la fin de l'engagement quand Brian Spencer a fait dévier un lancer de Jerry Korab au fond de la cage des Wings.

Ils ont pris les devants à la deuxième avec une offensive de trois buts. Dudley a d'abord marqué, puis Don Luce et Jim Lorentz ont suivi.

Danny Gare a complété le pointage à la troisième période.

Roger Crozier a offert une excellente performance devant les filets des Sabres. Il a même volé un but à Pierre Jarry sur un lancer de pénalité en troisième période.

Hubert Martin a marqué un but et s'est fait complice d'un deuxième, alors que les Black Hawks de Chicago ont défait les Islanders de New York 3-1, à Chicago.

Cette victoire permet aux Hawks de se maintenir à trois points des Canucks de Vancouver et de la première position au classement de la section Conn Smythe. Les Canucks ont battu hier les Capitals de Washington 3-2.

Ivan Boldirev et Phil Russell ont réussi les autres filets des Hawks tandis que Jude Drouin a enfilé en période initiale l'unique but des Islanders.

Don Laver a compté avec moins de deux minutes à faire dans le match pour permettre aux Canucks de Vancouver de disposer des Capitals de Washington au compte de 3-2, à Landover.

Cette victoire a permis aux Canucks de mettre fin à une série de neuf défaites d'affilée, alors que les Capitals ont maintenant perdu 16 matches consécutifs.

Les Capitals avaient pris les devants 2-1 grâce à des buts de Mike Marson et Mike Bloom.

Ab Demarco a égalé les chances à 8:27 de la troisième lors d'un jeu de puissance. André Boudrias, le meilleur compteur des Canucks, a fourni des aides sur le but égalisateur et sur le but gagnant.

Gregg Boddy a marqué le premier but des Canucks à la première.

Rogatien Vachon, considéré comme le meilleur gardien dans la Ligue nationale de hockey présentement, a enregistré son quatrième blanchissage de la saison, hier, et Juha Widing y est allé d'un tour du chapeau, alors que les Kings de Los Angeles ont surclassé les Maple Leafs de Toronto au compte de 8-0, à Los Angeles.

Il s'agissait de la huitième victoire des Kings au cours de leurs neuf derniers matches. Ils ont ainsi conservé leur mince avance d'un point sur Montréal en tête de la division James Norris.

Vachon, qui en était à son deuxième blanchissage des Leafs cette saison, a repoussé 23 lancers. La défensive des Kings a joué un rôle important dans cette victoire. Les Kings possèdent d'ailleurs la meilleure défensive du circuit, ayant alloué que 93 buts en 46 matches.

Butch Goring, Tom Williams, Neil Komadoski, Dan Maloney et Mike Corrigan ont enregistré les autres filets des Kings qui ont une fiche de 4-0-1 contre les Maple Leafs cette saison.

Gingras revient à son régime de tyran

Ne soyez pas surpris si Yvan Gingras se montre peu loquace et qu'il affiche un air renfrogné la prochaine fois que vous l'accosterez... Ce comportement de moine fait dorénavant partie de son mode de vie.

En fait, le pilote des Saguenéens est redevenu moins sociable à la suite des récents déboires de ses protégés. Dans le but de les réveiller, de les sortir de leur torpeur, Gingras a décidé de se montrer plus autoritaire, d'avoir recours à ses anciennes habitudes et de revenir à son régime de tyran.

"Je me suis montré plus professionnel, trop bon garçon", m'a sèchement lancé à la tête Gingras, hier, lors d'une conversation épicée. "Je leurs ai laissé beaucoup de liberté. Voyez les résultats!... Je reviens à mes principes du début".

Ce qui signifie que Gingras a balancé par dessus bord toutes ses bonnes résolutions du début de saison, tandis que son visage est devenu aussi impétueux que celui d'un soviétique... Rien pour avoir envie de plaisanter, surtout que la situation est suffisamment tendue!

Attitude plus renfermée

Personne ne sera épargné de ce régime de vie encore plus rigide que celui d'un militaire. Les joueurs seront évidemment les premier touchés, même si les journalistes ne seront pas épargnés.

"Je ne serai plus ouvert avec personne", de me prévenir Gingras. "Je vais reprendre le contrôle. Je ne rendrai des comptes qu'à la direction de l'équipe, mes seuls supérieurs".

Aussi bien d'oublier tout de suite ces discussions agréables, ces échanges de point de vue utiles et ces parties de cartes lors des voyages.

Les premières conséquences de cette austère attitude ont commencé à se faire sentir depuis un certain temps. Lors des deux derniers matches au Centre Vézina, Gingras s'est dérobé des journalistes, comme s'il avait affaire à des bandits.

A votre dévoué serviteur qui a eu la chance de le rejoindre à la porte de son bureau, il s'est contenté de répondre... "Je n'ai pas de commentaire à formuler. Vas voir les joueurs. Ils te diront ce que tu veux savoir"... Une façon polie de m'envoyer promener dans le corridor puisque la porte du vestiaire était close, tel un lieu sacré.

ANDRÉ LESTOURNEAU

Autoritaire

Si nous acceptons mal cet étrange comportement du mentor des Saguenéens, nous comprenons toutefois sa déception qui se lit sur son visage et qui transpire dans ses propos.

Au cours du dernier mois, ses ouailles ont pris une jolie culbute, passant du premier au dernier rang, tout en concédant une priorité de treize points à l'équipe de tête, pour ne remporter qu'une seule victoire en douze rencontres... De quoi mettre le feu au cul a n'importe qui!

Avant donc que la situation ne s'aggrave davantage, Gingras a entrepris de passer à l'action, de sortir le fouet et d'utiliser tous les moyens pour ramener les siens sur le chemin de la victoire.

"Je vais être dur", d'insister Gingras, comme s'il éprouvait du remords d'avoir essayé de se montrer bon prince, tout en ayant cependant la satisfaction du devoir accompli. "Je suis le seul qui ne se triche pas, qui respecte le couvre-feu".

Ainsi, au risque de passer pour un tyran, Gingras adoptera des mesures drastiques pour éviter que son bateau ne dérive dans un plus profond gouffre.

"Je ne tolérerai plus qu'un joueur pense autre chose qu'au hockey", précise-t-il sur un ton non équivoque. "Le hockey devra passer en premier lieu, avant les études et les filles".

Indifférent aux rumeurs

Fini le temps de la "dolce vita", des rencontres agréables et des soirées nocturnes. Que chacun se tienne sur ses gardes, les journalistes le plus à l'écart possible, Gingras n'hésitera plus à sévir.

S'il ne peut accepter ce relâchement de la part de ses joueurs, lequel pourrait lui coûter son poste, Gingras semble peu se soucier de ces rumeurs voulant qu'il soit sur la corde raide.

"Je me fiche des rumeurs. Je suis habitué à cela. Depuis que je suis parti de Sorel, cela me laisse indifférent. Je sais ce que je vaux et je sais où je vais", de rétorquer le pilote des Chicoutimiens, tout en laissant entrevoir la possibilité d'un transfert, les portes du Forum lui étant ouvertes, semble-t-il.

Reste à savoir cependant si Gingras ne prend pas la corde pour se prendre... Les prochaines semaines devraient nous apporter la lumière!

YVAN GINGRAS... un regard qui vaut mille mots (Photo Réal Tremblay)

L'avertissement de Ted Lindsay

L'autre soir, à Edmonton, une dispute a éclaté avec le journaliste Wayne Overland. Satirique et fonceur, Overland répend la terreur dans ce patelin qui ne compte qu'un seul quotidien, le Edmonton journal.

Overland refusait tout simplement de croire que les patineurs des Nordiques de Québec se comportaient comme des gentlemen, en plus d'offrir une contribution soutenue sur la patinoire, dans la plupart de leurs matches.

Le journaliste de l'Alberta répliqua en décochant quelques flèches empoisonnées sur les Québécois. Il avait eu écho de quelques frasques de l'an dernier sous le régime de Jacques Plante, et il refusait de croire que la situation s'était redressée à ce point.

Le confrère était d'autant plus incrédule qu'il a constamment sous les yeux la médiocre motivation d'une autre équipe de l'AMH, les Oilers d'Edmonton. Overland soutient que les Oilers auront tôt fait de chasser une partie des 15,000 spectateurs qui envahissent le nouveau Colisée d'Edmonton s'ils ne montrent pas plus de vigueur au jeu.

Si Québec est privilégiée au chapitre de la détermination de ses joueurs de hockey, d'autres villes ne sont pas aussi bien partagées.

Wayne Overland et ses concitoyens ont eu l'occasion de mesurer, l'autre soir, à l'occasion de la joute des étoiles, la poussée d'un athlète déterminé, Réjean Houle leur a offert tout un spectacle aux côtés de quelques vedettes qui dormaient.

Suite à cette réunion des grosses légumes à Edmonton, on se demande si l'AMH va mieux.

Il n'y a pas de cachettes. Sauf rares exceptions comme Winnipeg, tous les clubs perdent encore

CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

de l'argent, de $500,000 à $1,500,000 par année. Reste que l'allure de plusieurs équipes est considérablement renforcée suite à des améliorations sensibles dans les assistances. On peut facilement prétendre que l'AMH sera une puissante entité d'ici deux ans.

Il n'y a pas de cachettes là-dessus non plus. Tout repose sur le comportement des athlètes, et sur l'efficacité des moyens mis de l'avant pour réprimer l'appétit glouton des agents.

Je connais des patineurs qui par une action intempestive dont ils sont capables auraient pu aviver l'intérêt des amateurs à Chicago, Cleveland, Vancouver et même Toronto. Des noms: Paiement, Harrison, McKenzie, Henderson.

Pas des imbéciles

Ce n'est pas un cas unique à l'AMH où bon nombre de joueurs ont compris qu'il ne fallait pas prendre les amateurs pour des demeurés, des ignares, et des imbéciles. On pourrait même croire que quelques athlètes ont compris ça bien avant certains tordus qu'on nomme agents.

"Les gens sont dégoûtés de la médiocrité qu'on leur offre," vient de déclarer Ted Lindsay au journaliste Stan Fischler. Lindsay parlait, lui, de l'insipide qualité du jeu offert par les joueurs de la Ligue nationale, qualité dont les amateurs sauront bien se passer bientôt s'il n'y a pas de correctifs.

Lindsay s'en prenait aux associations de joueurs et à leurs âmes damnées, les représentants de joueurs. Il parlait de Alan Eagleson en particulier dont les voraces attaques sur les coffres-forts, "sont l'un des pires chancres du hockey."

Eagleson se drape par la suite dans sa dignité pour pleurer le sort de 200 athlètes aujourd'hui sur le pavé. Il y a une bonne raison pourquoi ces patineurs sont sans emploi.

Les super-vedettes se sont tellement servis grâce à des types comme Eagleson, que les clubs majeurs n'ont plus les moyens d'entretenir de clubs-écoles, et mettent nombre de patineurs à la porte.

Un semblant d'ordre fait timidement son apparition depuis que quelques gros agents sont ébranlés par certaines constatations brutales dont la disparition des clubs-écoles. On est sensible au fait que personne n'a accepté de prendre en charge Mickey Redmond, un salarié de $200,000 que les Red Wings de Détroit ont offert à toutes les équipes. On est également tolérant vis-à-vis de l'AMH qui a demandé aux Stags d'accepter une révision de salaires avant de se loger à Baltimore.

Oui, l'Association mondiale va beaucoup mieux, mais il y a encore ce malaise dont les athlètes et agents ont le remède. De plus en plus sensibilités, ces derniers ont tendance à capter le message de Ted Lindsay.

$600,000 de la tv

Suivant une source de l'AMH, les revenus tirés du hockey à Radio-Canada sont d'environ $3,500,000, somme que trois clubs de la LNH se partagent...

Suivant le même informateur, les nouveaux contrats à négocier avec l'entrée en scène de l'Association mondiale, permettraient de hausser ces revenus à environ $7,000,000... La LNH et l'AMH, du côté canadien, se partagerait également ce montant, ce qui signifierait environ $3,600,000 pour les cinq clubs canadiens de l'AMH...

Les Nordiques seraient assurés de $600,000 de la télévision... Mais le tout n'est encore qu'un projet!

Avant de quitter son poste, l'entraîneur Billy Harris avait déclaré que ses Toros balayeraient facilement les Leafs dans une série de joutes... Toutefois, le directeur gérant Buck Houle qui n'est pas trop entiché du travail de ses vedettes, n'est pas certain de ce résultat...

"Sur papier, nous sommes plus forts que les Leafs, mais sur la glace qui sait? Mes Toros sont tellement graves, certains soir, que je me demande s'il pourrait battre les Shopsey's pee wee."

C'est Gerry Cheevers qui a mis au point la stratégie qui a embouteillé les Nordiques, hier soir...

"Gerry est un observateur à la Jacques Plante, reconnait Jack Vivian. Vous devriez voir le dossier qu'il a sur tous les clubs de la ligue. Contre les Nordiques, il a imposé sa stratégie sans aucun problème."

TOURNOI PEE-WEE JONQUIÈRE

Hier
St-Raphaël de Jonquière 0
Nordiques de Dolbeau 9

St-Dominique de Jonquière 5
Lac Bouchette 0

Les Optimistes de Mistassini 4
Delisle 3
Canucks de Chicoutimi 1
St-Judes d'Alma 2

St-Laurent de Jonquière 7
Flyers de Kénogami 1

Patro de Jonquière 2
Arvidiens d'Arvida 1

Ste-Marie de Jonquière 1
St-Pierre d'Alma 3

Kings de Chicoutimi 3
Ste-Croix 5

Flammes de Chicoutimi 6
Nordiques de Ste-Claire 0

Fatima de Jonquière 1
Normandin 6

Aujourd'hui
Nordiques de Dolbeau vs St-Dominique de Jonquière (9h.45)

Mistassini vs St-Judes d'Alma (11h.00)

St-Laurent de Jonquière vs Arvidiens d'Arvida (12h.45)

Flammes de Chicoutimi vs Normandin (14h.45)

Assistance:
Hier: 5,551
Cumulatif: 9,950

NOUVEAU ROLE — Gerry Cheevers, des Crusaders de Cleveland, est devenu, depuis hier, l'assistant à l'instructeur Jack Vivian. Et sa stratégie a porté fruit puisque ces derniers ont triomphé des Nordiques 5-3, hier. Cheevers avait laissé sa place à Bob Whidden devant le filet. (PC)

La série de succès des Nordiques prend fin

(Selon PC) — Les Crusaders de Cleveland ont mis fin à une série de neuf victoires consécutives des Nordiques en remportant un gain de 5-3, hier soir, au Colisée de Québec.

Les hommes de Jean-Guy Gendron ont pris à deux reprises l'initiative au cours du match, mais ils n'ont pu conserver leur avantage, manquant à plusieurs occasions d'opportunisme autour de la cage de Bob Whidden, surtout à début du premier engagement.

Le premier but des Nordiques a été marqué par Serge Bernier, son 34ième de la saison, pendant que son équipe jouait avec l'avantage numérique.

Les autres buts des Québécois sont allés à Réjean Houle, son 19ième, et Marc Tardif, son 26ième.

Deux joueurs du Cleveland ont enregistré une paire de buts, soit Jim Harrison et Al Donough, alors que l'autre filet a été réussi par Ron Ward.

C'est devant 10,147 partisans des Nordiques que le club de deuxième position au classement de la division est a mis un terme à sa série de quatre défaites sur la route et à une série de quatre victoires à domicile et cinq sur la route pour les Nordiques.

Les Nordiques ont lancé 44 fois au but alors que Cleveland a effectué 34 tirs.

Demain soir, les Nordiques recevront les Cougars de Chicago.

Le trio du jeune joueur de centre recrue Mike Rogers a conduit les Oilers d'Edmonton à une victoire facile de 7-3 contre les Jets de Winnipeg, devant 10,802 spectateurs, à Edmonton.

Rogers, ainsi que ses compagnons de ligne, Blair MacDonald et Ron Climie, ont terminé la soirée avec cinq points chacun.

McDonald a marqué la soirée avec cinq points chacun.

McDonald a marqué trois buts, Rogers deux et Climie un. Le vétéran Bruce MacGregor a marqué l'autre filet du Edmonton au début du dernier engagement.

Bobby Hull a enregistré deux buts pour les Jets, portant ainsi son total pour la saison à 41. Le défenseur Heikki Riiharanta a complété le pointage.

Jim Johnson a marqué deux buts hier soir pour conduire les Racers d'Indianapolis à une victoire de 4-2 contre les Cougars de Chicago, à Indianapolis.

Bob Sicinski et Ron Buchanan ont complété le pointage pour les Racers. Gary MacGregor et Bryon Baltimore ont répliqué pour les perdants.

Le match a débuté avec deux heures de retard. L'équipement des Racers avait été envoyé accidentellement à Minneapolis mercredi et les dirigeants de l'équipe ont dû noliser un avion tout spécialement pour récupérer l'équipement.

Brian MacDonald des Racers et Rick Morris se sont livré un violent combat de boxe au début de la deuxième période. Deux autres joueurs sont entrés en action et ils ont tous écopé de pénalités majeures.

Kevin Morrison a fourni quatre passes hier pour conduire les Mariners de San Diego à une victoire facile de 6-1 contre les Blazers de Vancouver, à San Diego.

André Lacroix, Norm Ferguson, Jim Hargreaves, Wayne Rivers, Ray Adduono et Ron Plumb ont compté les buts des vainqueurs. Le défenseur Mike Pelyk a marqué le seul but des Blazers.

Les Mariners ont maintenant remporté sept de leurs neuf derniers matches.

Cette défaite a par ailleurs mis fin à une série de trois victoires consécutives des Blazers.

Les Whalers veulent Bobby Orr à tout prix

Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre veulent à tout prix s'assurer les services du défenseur étoile des Bruins de Boston, Bobby Orr. Ces derniers seraient prêts à lui verser un boni de $1 million et lui garantir un salaire annuel de $300,000, s'il passait dans les rangs de l'Association mondiale à la fin de son présent contrat avec les Bruins. Les Whalers n'ont même pas contacté son agent Alan Eagleson; ils ont discuté directement avec Orr. Ce dernier a répondu aux journalistes qu'il n'avait aucun commentaire à formuler pour le moment, ajoutant toutefois qu'il était très heureux dans l'organisation des Bruins.

DE SURPRISE EN SURPRISE

Le jeune Américain de 21 ans, Vitas Gerulaitis, continue de causer des surprises aux championnats des Etats-Unis de tennis professionnel. Après avoir éliminé, mercredi, le hollandais Tom Okker, tête de série numéro quatre, Gerulaitis a disposé facilement, hier, du mexicain Raoul Ramirez, 6-3 et 6-0, en huitième de finale. Le jeune Américain doit sa victoire surtout à ses puissants et précis services. Il ne reste plus que quatre joueurs classés tête de série encore en compétition. Et ce sont tous des Américains. Il s'agit de Arthur Ashe, Marty Riessen, Tom Gorman et Cliff Richey.

AUTRE IMMORTEL

Le Temple de la renommée du baseball accueillera un nouvel immortel, en août prochain, à Cooperstown. Il s'agit de Ralph Kiner, sept fois champion frappeur de circuits de la Ligue nagionale, qui a recueilli 273 voix au scrutin tenu parmi les chroniqueurs de baseball, soit une voix de plus que le minimum requis. Le lanceur Robin Roberts, un autre aspirant à une niche dans le panthéon du baseball, a échoué près du but. Il a en effet recueilli 263 voix.

GARDIEN STRATEGE

En plus de garder les filets, Gerry Cheevers, des Crusaders de Cleveland, agira à titre d'instructeur-adjoint de l'équipe.

C'est ce qu'a annoncé, hier, Jack Vivian, le directeur général et instructeur de cette équipe de l'AMH. Il a précisé que Cheevers l'aiderait surtout dans le domaine de la stratégie plutôt qu'à l'entraînement spécifique de l'équipe indiquant que sa position au cours d'un match permettait à ce dernier de voir le jeu sous un angle différent et qu'il pouvait ainsi conseiller utilement l'instructeur.

Vivian estime depuis longtemps que les instructeurs du hockey professionnel agissent d'une façon archaïque et empirique et que le temps est venu d'apporter des changements.

RENCONTRE REPORTEE

En raison d'une audience de la commission parlementaire sur la hausse du coût d'organisation des Jeux, M. Roger Rousseau ne pourra avoir un tête-à-tête avec Sir Lord Killigan, tel que prévu pour mardi prochain. La rencontre a été reporté à plus tard.

UN MOT D'ENCOURAGEMENT

Objet de maintes critiques au cours des derniers jours, le maire Jean Drapeau a dû soupirer d'aise à la suite des propos prononcés par Sergi Pavlov, chef de la délégation soviétique.

"Je suis vivement impressionné par les réalisation du Cojo, de même que persuadé que notre équipe nationale défilera au stade olympique en juillet 76, car les constructeurs canadiens travaillent vite et bien...

L'auguste visiteur n'était sûrement pas au courant de toute la situation!

LE RAPIDO

UNE ANNEE FLORISSANTE

L'américaine Chris Evert n'a pas tort de penser au tennis plutôt qu'à l'amour. Avec des gains de l'ordre de $261,460 en 1974, la jolie championne peut facilement se faire vivre par elle-même et se passer de la compagnie de Jimmy Connors, qui a également connu une année florissante sur les courts, avec des gains accumulés de $281,000.

POUR UN CLUB AMERICAIN

Les Racers d'Indianapolis ont cédé leurs droits sur le défenseur Murray Kennent, en retour du joueur de centre Ron Buchanan qui avait quitté les Oilers d'Edmonton il y a plus d'un mois, sous prétexte qu'il désirait jouer pour une équipe américaine. Buchanan avait enregistré 37 buts à sa première saison dans l'Association mondiale, alors qu'il portait l'uniforme des Crusaders de Cleveland.

BALLON SUR GLACE

Le quatorzième tournoi annuel de ballon sur glace de Dolbeau se tiendra les 14-15-16 mars prochains, à l'aréna de l'endroit.

Les organisateurs Maurice Tessier et Armand Bouchard attendent la participation de quarante équipes, dont douze féminines, lesquelles se partageront des bourses et trophées pour une valeur de 2,000 dollars, le tout commandité par le sportif Evans "Labatt" Laberge.

CONDITIONNEMENT

Grâce aux nouvelle possibilités offertes par l'ouverture de la Polyvalente de Kénogami, le service des loisirs de la municipalité vient de mettre sur pied un cours de conditionnement physique préventif, offert par des spécialistes, à tous les cardiaques, hommes d'affaires, employés de bureau du secteur.

DEUXIEME CHAMPIONNAT

Pour la deuxième année de suite, le LM Excavation vient de décrocher le championnat de la Ligue Molson. Les champions ont accumulé 27 points, tandis qu'ils leurs restent six matches à disputer et que leurs plus proches rivaux n'ont accumulé que douze points. Lors des derniers matches, le Trans-Meubles a triomphé 5 à 1 du Claveau et Fils et le LM Excavation a disposé 4 à 2 des Amis du hockey.

FAIT INUSITE

Fait cocasse, hier soir, lors des cérémonies d'ouverture du Tournoi pee-wee de Jonquière. Les deux équipes en présence représentaient le secteur de Chicoutimi. Les Nordiques de la paroisse Ste-Claire de Chicoutimi-Nord et les Flames de Chicoutimi ont alors fait les frais du spectacle. En passant, plusieurs milliers de spectateurs ont bien apprécié la démonstration offerte par les membres de l'Association régionale de patinage artistique, dirigée par Claude Boucher.

Encore des gens intéressés aux pauvres Seals!

OAKLAND (AP) — Munson Campbell, président des Seals de la Californie, a déclaré hier qu'un groupe de San Francisco s'est montré très intéressé dans l'achat de la franchise de la Ligue nationale de hockey.

Plus tôt au cours de la semaine, une nouvelle émanant de Montréal, voulait que l'équipe achetée par la LNH soit transférée à Denver ou à Seattle.

"Je ne sais pas s'il y a eu malentendu lors de la récente réunion des gouverneurs du circuit à Montréal, a déclaré Campbell. Mais je peux vous assurer que les Seals n'ont pas été vendus ni à Denver, ni à Seattle, ni a aucune autre ville".

"Il est vrai que Denver et Seattle ont démontré un certain intérêt dans l'acquisition des Seals. Je vous déclare cependant que le groupe de San Francisco semble très sérieux et ils veulent à tout prix garder les Seals dans la région", a poursuivi Campbell, qui donnera une conférence de nouvelles ce soir pour expliquer plus amplement la situation.

Les Aiglons ont procédé à quelques lavages de cerveau

ALMA — Les récents événements qu'ils ont vécus au Palais des sports de Jonquière ont affecté le moral des Aiglons d'Alma. Depuis ce temps, il ont procédé à quelques lavages de cerveau.

"Nous avons guéri la majorité des plaies", de dire l'instructeur des Aiglons, Marc Bernier. "Les joueurs ont tenu une réunion ce soir (hier soir) et le moral semble meilleur".

Les Aiglons seront les hôtes des Saguenéens de Chicoutimi, ce soir, au CREPS, une visite qui témoignera du nouveau moral des Jeannois.

Autant pour les Saguenéens que pour les Aiglons, cette joute revêt une grande importance. Difficile à vaincre sur leur propre patinoire, depuis le début de la saison, les Aiglons n'ont pas abandonné l'idée du deuxième rang.

"Nous prouverons que les Aiglons représentent la même équipe qu'au début de la saison. Nous devrons arrêter de jouer aux enfants martyrs et se mettre à jouer au hockey et à brasser. S'il le faut, je chausserai les patins", relate le pilote des Aiglons.

Bernier croit que le problème réside fondamentalement dans la combativité des Aiglons. "Je pense que les problèmes se situent au niveau du coeur, tout simplement. Tout le monde parle de l'esprit d'équipe des Aiglons mais un esprit d'équipe, ce n'est pas seulement lors de petites soirées mais aussi sur la glace".

L'instructeur des Aiglons utilisera quatre trios offensifs en prévision du match de ce soir. "Les Saguenéens alignent de bons patineurs. Je ferai en sorte que mes gars ne se fatiguent pas trop".

Match décisif

Le centre sportif Benoît Lévesque de Roberval devrait être rempli à pleine capacité, ce soir, alors que les Castors de Dolbeau visiteront les Ouananiches.

Seulement deux points séparent les deux équipes pour la lutte du quatrième rang. Les Ouananiches tenteront par tous les moyens de conserver leur maigre avance au classement.

A Port-Alfred, le National aura sûrement la vie dure en affrontant les Marquis de Jonquière, détenteur du premier rang depuis l'amorce de la campagne. L'instructeur du National, Jules Bouchard, semble en avoir assez de la nonchalance de certains de ses joueurs qui ne fournissent pas le rendement désiré. Il a d'ailleurs donné un congé permanent à Guy McLean, plus tôt cette semaine.

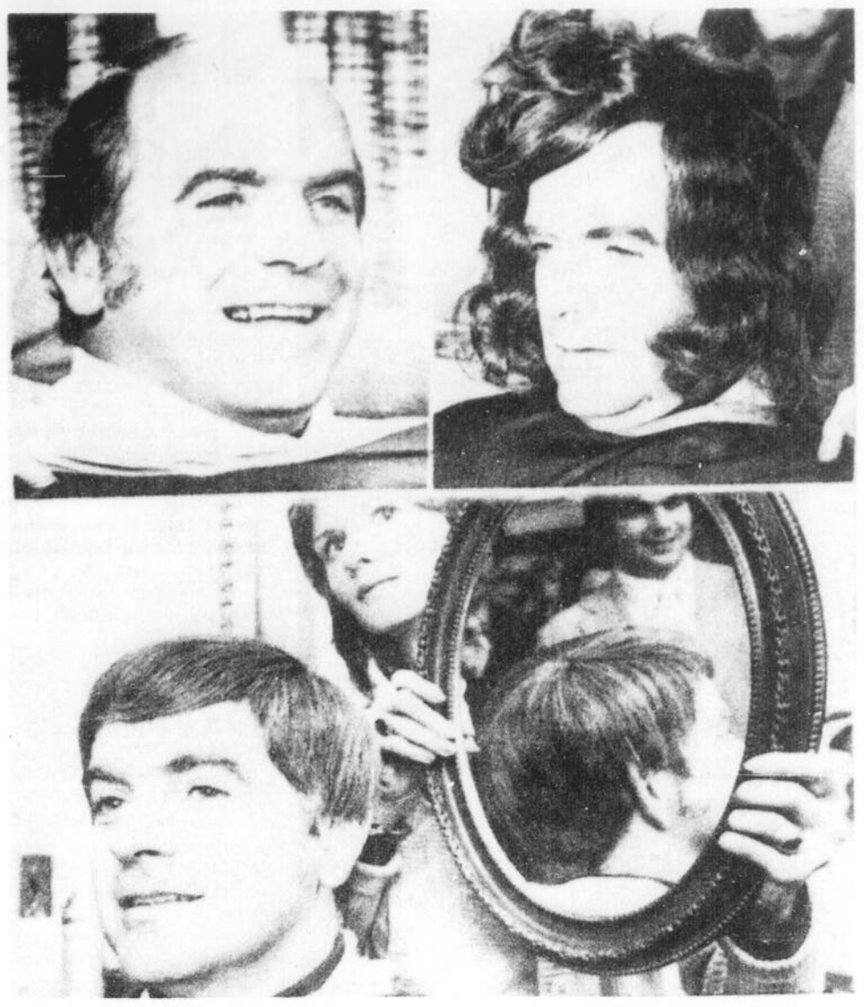

POUR ETRE BEAU — Le lanceur Gaylor Perry, des Indians de Cleveland, de la Ligue américaine de basebell, ne voulait pas se présenter au souper de l'Association des reporters du baseball majeur avec cette allure (photo de gauche en haut). Il a donc passé l'après-midi d'hier à essayer quelques perruques pour finalement adopter cette dernière (photo de bas).

(PA)

"Brier" du Saguenay

Perron voit de quel bois se chauffe Alain Fortin

par Julien Gagnon

Arvida — "Mon affaire est pas belle". C'est avec cette expression de surprise que Roger Perron, de Chicoutimi, venait de réaliser la victoire d'Alain Fortin, de Port-Alfred, lors des premiers matches du "Brier" régional pour le secteur Saguenay.

En effet, Fortin venait de remporter un éclatant triomphe au compte de 16-5 contre Jean-Paul Ménard, de Kénogami.

Et c'est ce même Alain Fortin que Perron devra affronter, samedi matin, à 9h. Perron ne jouait pas, hier soir, il avait été gratifié d'une passe.

Malgré le jeune âge des membres de l'équipe de Fortin, ceux-ci n'en possèdent pas moins plusieurs années d'expérience au curling car la plupart d'entre eux pratiquent cette discipline depuis longtemps déjà.

Les trois autres matches ont pris fin par la marge d'un seul point et la victoire n'a été décidée qu'à la dernière pierre, au dernier bout.

C'est ainsi que Allen Gulka a triomphé de Bill Taylor, de Bagotville, au compte de 5-4.

Taylor aurait pu prendre l'avantage en deux occasions, au moins, mais il n'a pas su en profiter.

Dans un autre match, Pete Gallant, de Bagotville, a triomphé de Germain Simard, de Port-Alfred, au compte de 4-3.

Le match le plus serré fut décidé après un bout supplémentaire qui a permis à Serge Paris, de Chicoutimi, de l'emporter par 7-6 contre Laurent Brochu, d'Arvida. Il fallait un placement parfait pour Paris et ce fut réussi.

Brochu fut assez surprenant tout au cours du match et il a sorti son équipe du pétrin à quelques reprises. La formation d'André Desjardins, de Kénogami, ne jouait pas, hier soir, et il fera son entrée, samedi matin à 9h. contre Pete Gallant.

Etape finale pour l'équipe de Doris Bourget

ALMA — Les amateurs de curling de la région et plus spécialement ceux d'Alma auront l'opportunité de pouvoir encourager Doris Bourget et son équipe qui entreprendra, dimanche soir, l'étape finale qui mène au championnat provincial de curling féminin.

Sept autres concurrentes sont également sur les rangs pour l'obtention de ce championnat qui a été mérité à deux reprises consécutives par Lee Tobin, du club Caledonia, de Montréal-Centre. Mlle Tobin sera présente pour défendre son titre.

Les six autres candidates sont les suivantes: de la Côte-Nord, Diane Côté, du club Sept-Iles; de Québec-Gaspé, Rita Proulx, du club Victoria de Québec; de la vallée du St-Maurice, Marie Descoteau, du club Shawinigan; de la vallée d'Ottawa, Doris Read, du club Rosemere; de Montréal-ouest, Lorraine Bowes, du club Baie d'Urfé et de la région des Cantons de l'Est, Raymonde Messier, du club Bel-Air.

A noter que les premiers matches seront disputés à compter de 19h, dimanche soir, à Alma.

PARTICIPACTION
En forme... la seule vraie façon de vivre

Les Black Hawks utilisent Marks à toutes les sauces

CHICAGO (UPI) — John Marks, considéré par l'instructeur Billy Reay comme l'homme à tout faire pour les Black Hawks de Chicago, ne manque certes pas d'ambition.

A sa troisième saison avec les Hawks, Marks a occupé toutes les positions, excepté celle de gardien. Il n'a aucunement l'intention de supplanter Tony Esposito ou Mike Veisor devant la cage mais, par ailleurs, il est prêt à tout faire.

Bien qu'il n'ait pas encore été assigné au poste de joueur de centre régulier, il fut tout de même employé à quelques reprises pour faire la mise au jeu en plus de figurer au centre d'un trio offensif en quelques occasions.

Marks joue à l'aile gauche normalement, mais il a tout de même été utilisé à l'aile droite durant plusieurs matches en plus de jouer à la défense. Actuellement, il remplace le défenseur Bill White qui est au repos depuis six semaines en raison d'une fracture à une vertèbre et il est quasi assuré de demeurer à ce poste jusqu'au retour officiel de White.

"Avec notre homme à tout faire, déclare Billy Reay, nous n'avons pas besoin de chercher longtemps lorsque nous sommes en mauvaise posture". Marks, un colosse mesurant 6'2" et pesant 200 livres, n'est pas nécessairement un pointeur très habile, mais par contre, son jeu offensif est appréciable et à la défense, on n'a pas à s'inquiéter de lui. En une seule occasion, il a eu la chance de marquer deux buts dans un même match et ce fut contre les Pingouins de Pittsburgh. Ce qui lui a fait dire après le match: "Je devrais seulement jouer contre eux, ça ferait mon affaire".

Marks est d'avis que le fait de jouer à toutes les positions permet de se familiariser plus rapidement avec tous les aspects du jeu parce que l'on peut apercevoir la situation sous des angles différents. Marks est satisfait de ce qu'on lui fait faire et il se considère plus en mesure de réaliser ce qu'il doit faire.

John Marks est bien heureux de voir que son instructeur a pleine confiance en lui mais il croit qu'il serait préférable pour lui d'être spécialisé à une seule position, car il estime que c'est très difficile d'être parfait à tous les points de vue.

"Mentalement, jouer à la défensive c'est plus exigeant, avoue Marks, et physiquement c'est moins exténuant que de servir au poste d'ailier où l'on patine beaucoup plus et où l'on doit se servir de son corps de façon plus fréquente. De plus, à l'aile on est toujours en mouvement tandis qu'à la défense, on peut récupérer nos forces de temps à autre."

Billy Reay est conscient de la consistance de Marks et il sait l'utiliser à bon escient. Reay opère des changements en temps opportun, ce qui a pour effet de créer plus de vivacité et de permettre aux joueurs de se ressaisir.

La période la plus ardie que John Marks ait traversée depuis le début de la saison fut lorsque les Hawks n'avaient que quatre joueurs de défense en service. "Dans des cas semblables, déclare Marks, vous devez remplacer plus souvent et si un autre joueur est blessé ou pénalisé, vous devez demeurer sur la glace pour de longues périodes de temps, ce qui est moins drôle".

Depuis le début de la saison 1974-75, Marks a marqué dix buts en plus de mériter huit mentions d'assistance. C'est une amélioration sensible sur l'an passé alors que durant toute la saison, il avait accumulé 13 buts et 18 mentions d'aide.

Ali et Foreman au même programme

NEW YORK (AFP) — Il est pratiquement certain que l'américain George Foreman, ancien champion du monde des poids lourds, affrontera l'argentin Oscar Bonavena, le lundi 24 mars. Seul le lieu du combat reste encore à déterminer.

C'est ce qu'a affirmé hier, à New York, un porte-parole de la compagnie Video Techniques, qui a indiqué qu'une conférence de presse se tiendra aujourd'hui à Chicago, au cours de laquelle les détails financiers de cette rencontre seront annoncés.

Le combat Foreman-Bonavena se déroulera ainsi le même jour que le championnat du monde qui doit opposer Mohamed Ali à Chuck Wepner, à Cleveland. Les deux matches feront partie d'un même programme qui sera télévisé en direct par Video Techniques.

Faciliter l'accessibilité aux pêcheurs et chasseurs

JULIEN GAGNON

Ceux qui ont cru pendant un certain temps que l'on assisterait au démembrement des clubs privés de chasse et de pêche, ne sont pas encore prêts à triompher et à crier victoire.

Il est reconnu que les détenteurs de baux ont maintes fois abusé de leurs privilèges et de leurs prérogatives, créant parfois des situations ambiguës tout en étant des agents de destruction et de pollution invétérés.

Le ministre Simard est conscient qu'un tel geste entraînerait une dépense énorme pour le rachat de tous les biens et facilités déjà existantes sur le territoire et qui sont la propriété des locataires.

De plus, le ministre semble convaincu qu'une politique d'accessibilité libre sur tous les territoires de la couronne pourraient entraîner un laisser-aller général qui occasionnerait peut-être des ravages encore plus grands que ceux que l'on voit aujourd'hui.

Responsabilités accrues

Par contre, les détenteurs de baux devront prouver qu'ils sont prêts à assumer leur responsabilité et, avec un accroissement rationnel du nombre de membres, ils pourront pratiquer une politique de protection et d'assainissement de l'environnement qui serait de nature à créer un repeuplement de nos richesses.

Ils pourraient alors être reconnus comme étant de vrais organismes ou des sociétés d'aménagement.

Pour ce faire, il leur suffirait de fournir la liste exacte de leurs membres, donner le bilan de leur dernier exercice financier, expliquer les aménagements faits jusqu'à date et révéler les projets pour un avenir immédiat.

Le ministère pourrait alors procéder à une vérification plus appropriée et deviendrait ainsi plus justifié de renouveler un bail ou de la canceler, en accordance avec les réalisations ou les méfaits accomplis.

Le ministre Claude Simard a également manifesté le ferme propos de rétablir dans ses fonctions, le Conseil de la Faune. Ce nouveau conseil serait représentatif et serait doté de tous les instruments de travail dont il aurait besoin pour être vraiment efficace.

Ce conseil avait été créé en 1968 par une loi de l'Assemblée législative mais à la suite des départs successifs des membres, l'organisme est devenu inopérant. Le mot "consultation" étant devenu la marque de commerce du ministre Simard, ce dernier est d'avis que le nouveau conseil de la faune constituerait une ligne de communication constamment ouverte entre la population et le ministère qu'il dirige.

Le ministre Claude Simard, du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a décidé de prendre en main le contrôle des richesses naturelles, non pas en éliminant les clubs privés mais bien plutôt en facilitant l'accessibilité à un plus grand nombre d'individus tout en obligeant les détenteurs de baux à pratiquer une politique plus rationnelle et plus efficace de protection de l'environnement.

Autrement dit, à l'heure actuelle, on retrouve environ un individu par mille carré de territoire, sous bail privé.

Le ministère a l'intention d'augmenter à cinq ou à six par mille carré le nombre de chasseurs ou de pêcheurs sur le même territoire inventorié.

Au lieu d'avoir une centaine de membres sur une superficie approximative de 50 ou 60 milles carrés, on pourrait en retrouver 500 et chacun y trouverait quand même sa satisfaction.

Plus de pouvoirs

Le ministre Simard annonçait également, lors du congrès des pourvoyeurs tenu récemment à Montréal, que les agents de conservation du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, devront assumer la surveillance et la protection de tous les territoires de la couronne, tant pour les territoires présentement sous bail que les parcs et les réserves du ministère, lors de l'implantation des sociétés d'aménagement et de conservation.

En commentant l'une des recommandations apparaissant dans un rapport préparé par des fonctionnaires de son ministère, touchant l'établissement d'un nouveau régime de location et de protection des territoires, le ministre Claude Simard déclarait: "Nous allons entourer les territoires d'une forte ceinture de protection et il ne saurait être question d'en confier la clé à d'autres qu'aux membres de notre service de conservation.

Nous allons voir à ce qu'il soit fort, compétent, honnête et muni de toutes les ressources et de l'équipement dont doit disposer un organisme de surveillance".

Comme on peut le constater, le ministre Claude Simard semble catégorique dans ses prises de position.

Il aura fallu quelques années de contrainte, de brimade, d'interjection de la part d'un groupe de protestataires qui auraient voulu l'abolition totale et complète des privilèges aux détenteurs de clubs privés, pour faire bouger les politiciens.

Un tour d'horizon sommaire auprès des chasseurs et des pêcheurs ainsi qu'auprès des dirigeants des différentes associations concernées, permet d'établir que la grande majorité paraît satisfaite des nouvelles dispositions énoncées par le ministre Claude Simard.

CE SOIR
24 JANVIER
SOREL VISITENT
LES SAGUENEENS JUNIORS MAJEURS
A CONFRONTATION (demi-finale)
MARCEL DUFOUR
GARDIEN DE BUT CONTRE
Michel Fillion et François Asselin
$25.00 OFFERT PAR ST-JEAN EUDES AUTO
$25.00 en bon d'achats, offert par Thiffault & Saintonge
pour $3.00 devenez membre du fan-club des Saguenéens et obtenez la photo des joueurs, en téléphonant à: 549-9489.
Participez au concours: LANCER DE LA RONDELLE
Participez au concours: DEVINEZ L'ASSISTANCE
PROCHAINE PARTIE:
mercredi soir le 29 janvier à 8 heures
LES CASTORS DE SHERBROOKE

Les Forces armées canadiennes
Pour votre formation personnelle vers un avenir meilleur
Si vous êtes âgé de 17 à 24 ans et désirez un avenir plein de satisfaction, venez voir ce que vous offrent les Forces armées canadiennes.
Vous avez peut-être les qualifications nécessaires pour être accepté sur l'un des nombreux programmes de formation d'officiers ou la possibilité de suivre un cours d'apprentissage pour les hommes ou femmes de métier.
Venez nous rencontrer pour discuter des possibilités d'acceptation vers un avenir intéressant et bien rémunéré.
De plus amples renseignements, vous seront fournis en allant visiter votre conseiller au Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada, ou en communicant directement avec nous au Centre de Recrutement, ou en venant nous rencontrer lors de notre passage à:
PORT-ALFRED — AU CENTRE DE LA MAIN-D'OEUVRE DU CANADA,
de 9h.00 à 14h.00 le 24 janvier 1975.
CENTRE DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMEES
200, rue Racine est
Chicoutimi, P.Q. G7H 1S1
Tél.: 543-1880 (C-9)
Veuillez, s'il vous plait, me faire parvenir de plus amples renseignements sur les Forces armées.
Nom:
Adresse:
Ville:
Comté:
Scolarité:
Tél.:
Faites-en votre affaire

SOMMAIRES

LIGUE NATIONALE

Minnesota 0
Montréal 7

Première période

1. Mont., Shutt 17 (Mahovlich, Savard) 17.16.
Pén.: Wilson M. 0.32; Reid Min. 5.02; Gainey M. 9.34.

Deuxième période

2. Mont., Sather 2, 12.50.
Pén.: Hickey Min. 2.39; Awrey M. 5.24; Reid Min. 8.16; Risebrough M. 11.24; Lapointe M. 17.29.

Troisième période

3. Mont., Mahovlich 20, 1.53.
4. Mont., Lafleur 34, (Mahovlich, Robinson) 8.52.
5. Mont., Rovinson 8 (Cournoyer, Lambert) 9.56.
6. Mont., Savard 10 (Shutt, Lafleur) 14.35.
7. Mont., Sather 3 (Lemaire, Lafleur) 19.03.
Pén.: O'Brien Min. 9.06; Ahrens Min., Risebrough M. mineures, majeures, 16.36.
Lancers:

Montréal	6	10	15-31
Minnesota	13	11	3-27

Gardiens: Dryden, Montréal; Lopresti, Minnesota.
A: 13,866.

Kansas City 3
Boston 2

Première période

1. Bos., Orr 26, 1.08.
2. K. City, Rota 9 (Dubé, Lemieux) 8.15.
Pén.: Paiement KC, 5.01.

Deuxième période

3. K. City, Gilbert 13 (Powis, Hughes) 7.29.
4. K. City, Croteau 2 (Hudson, Gilbert) 13.04.
P én.: Orr B, 7.29, Croteau KC, 13.14.

Troisième période

5. Bos., Bucyk 20 (O'Reilly, Sheppard) 5.47.
Aucune pénalité.
Lancers:

Kansas City	5	7	7-19
Boston	19	6	9-36

Gardiens: Herron, Kansas City; Gilbert, Boston.
A: 13,230.

Atlanta 2
Rangers 5

Première période

1. Atl., Comeau 1 (Gibbs) 10.27.
Pén.: Price A. 11.33; Quinn A. 15.46; Polis R. 19.35.

Deuxième période

2. Atl., Lysiak 12 (Leiter, Manery) 0.43.
3. Rang., Tkaczuk 5, 9.25.
4. Rang., Gilbert 25 (Ratelle, Vickers) 12.43.
Pén.: Price A. 1.02, 12.31; Gilbert R. 1.58; Gibbs A. 14.06; Ratelle R. 15.06.

Troisième période

5. Rang., Irvine 12 (Butler, Stemkowski) 3.13.
6. Rang., Polis 11 (Berverley) 5.18.
7. Rang., Ratelle 20 (Gilbert, Marotte) 6.47.
Pén.: Polis R. 9.00.
Lancers:

Atlanta	7	7	10-24
Rangers	19	24	14-57

Gardiens: Bouchard, Atlanta; Villemure, Rangers.
A: 17,500.

Détroit 1
Buffalo 5

Première période

1. Det., Dionne 25 (Lochead, Giroux) 4.18.
2. Buf., Spencer 9 (Korab, Dudley) 14.06.
Aucune pénalité.

Deuxième période

3. Buf., Dudley 19, 2.32.
4. Buf., Luce 23 (Ramsay) 3.07.
5. Buf., Lorentz 11 (Martin, Gare) 9.17.
Pén.: Hamel D. 0.41, 19.22; Nowak D. Korab B. majeures 5.33; Spencer B. 5.56; Dionne D. 8.31.

Troisième période

6. Buf., Gare 16 (Guevremont, Luce) 1.17.
Pén.: Carriere B. Roberto D. 13.35; Korab B. 15.20.
Lancers:

Détroit	10	8	9-27
Buffalo	14	16	14-44

Gardiens: McKenzie, Détroit; Crozier, Buffalo.
A: 15,863.

Islanders 1
Chicago 3

Première période

1. Isl., Drouin 7 (J. Potvin, D. Potvin) 16.22.
Pén.: Gilles I. Magnuson C. 12.12; Redmond C. 16.14; Hart I. 18.11.

Deuxième période

2. Chi., Boldirev 14 (Marks, Magnuson) 11.08.
3. Chi., Russell 2 (Mikita, Martin) 12.41.
4. Chi., Martin 8, 17.09.
Pén.: Boldirev C. 2.59; Howatt I. 8.46; MacMillan I. Redmond C. 10.42; J. Potvin I. 11.16.

Troisième période

Aucun pointage.
Pén.: Chicago, 6.18; Harris I. 8.24; Pappin C. 11.09; Koroll C. 15.07; Magnuson C. Howatt I. 17.55; Hart I. 18.28.
Lancers:

Islanders	9	11	8-28
Chicago	10	8	10-28

Gardiens: Smith, Islanders; Esposito, Chicago.
A: 13,500.

Vancouver 3
Washington 2

Première période

1. Vanc., Boddy 8 (Lalonde, Demarco) 11.13.
2. Wash., Marson 10 (Blaicm, Brooks) 19.45.
Pén.: Kearns V. 9.00; Brooks W. 9.20; Lesuk W. 14.34; Robitaille V. 15.12.

Deuxième période

3. Wash., Bloom 4 (Marson, Dupère) 6.39.
Pén.: Carlick W. 2.37; Bloom W. mineure inconduite 18.57.

Troisième période

4. Vanc., Demarco 8 (Robitaille, Boudrias) 8.27.
5. Vanc., Lever 19 (Pratt, Boudrias) 18.54.
Pén.: Pratt V. 5.34; Dupère W. 6.46; Labre 2, 12.13.
Lancers:

Vancouver	13	13	12-38
Washington	12	8	2-22

Gardiens: Smith, Vancouver; Low, Washington.
A: 8,950.

Philadelphie 7
St-Louis 2

Première période

1. Phi., Schultz 5 (Kindrachuk) 2.29.
2. Phi., Barber 18 (Leach, Clarke) 10.37.
3. Phi., Lonsberry 13 (Jim Watson, Dornhoefer) 15.16.
Pén.: Clarke P. 5.24; Van Impe P. 11.16; Barclay Plager SL, 12.25; Schultz P. Wilson SL, 13.03.

Deuxième période

4. Phi., Leach 22 (Jim Watson) 0.40.
5. St-Louis, Plante 17 (Berenson, Hess) 19.54.
Pén.: Hess SL, 14.38; Dupont P. 18.54.

Troisième période

6. Phi., Dupont 6 (Barber, Clarke) 1.18.
7. Phi., MacLeish 17 (Dornhoefer) 3.07.
8. St-Louis, Bailey 14 (Hess, Berenson) 8.49.
9. Phi., Leach 23 (Kindrachuk, Clement) 18.31.
Pén.: MacLeish P. 7.53.
Lancers:

Philadelphie	10	18	11-39
St-Louis	9	10	17-36

Gardiens: Parent, Philadelphie; Davidson, St-Louis.
A: 18,022.

Toronto 0
Los Angeles 8

Première période

1. Los Ang., Goring 14 (Maloney, Nevin) 9.10.
Pén.: Sabourin T. 15.36.

Deuxième période

2. Los Ang., Williams 16 (Carr, Harper) 10.55.
3. Los Ang., Widing 17 (Berry, Komadoski) 14.33.
4. Los Ang., Komadoski 2 (Williams, Corrigan) 18.38.
Pén.: Maloney LA, 2.04; Seiling T. 17.38.

Troisième période

5. Los Ang., Maloney 16 (Goring, Nevin) 1.54.
6. Los Ang., Corrigan 9 (St. Marseille) 5.09.
7. Los Ang., Widding 18 (Komadoski) 10.56.
8. Los Ang., Widing 19 (Corrigan, Goring) 18.10.
Pén.: Thompson T. 9.46; Corrigan LA. 11.18; Ferguson T. 16.29.
Lancers:

Toronto	10	7	6-23
Los Angeles	11	9	11-31

Gardiens: Favell, Toronto; Vachon, Los Angeles.
A: 15,975.

ASSOCIATION MONDIALE

Cleveland 5
Québec 3

Première période

1. Que., Serge Bernier 34 (Tremblay, Brodeur) 13.50.
2. Clev., Ward 15 (L. Hillman) 15.15.
Pén.: L. Hillman C. 12.56.

Deuxième période

3. Que., Houle 19 (Hoganson) 8.12.
4. Clev., McDonough 15 (Pinder, Harrison) 14.19.
5. Clev., McDonough 16 (Pinder, Muloin) 19.57.
Pén.: W. Hillman C. Sutherland Q. mineures, majeures, 1.04; L. Hillman C. 2.37; Tremblay Q. 14.03.

Troisième période

6. Que., Tardif 26 (Tremblay) 2.39.
7. Clev., Harrison 11 (Krake) 7.10.
8. Clev., Harrison 12 (Krake) 8.21.
Aucune pénalité.
Lancers:

Cleveland	11	11	12-34
Québec	16	17	11-44

Gardiens: Whidden, Cleveland; Brodeur, Québec.
A: 10,147.

Winnipeg 3
Edmonton 7

Première période

1. Edm., MacDonald 10 (Rogers, Kennett) 9.14.
2. Edm., MacDonald 11 (Rogers, Climie) 15.12.
3. Edm., Rogers 16 (Climie, Carlyle) 18.51.
Pén.: Long E. 12.36.

Deuxième période

4. Winn., Hull 40 (Sjoberg, Nilsson) 2.46.
5. Winn., Riiharanta 8, 18.30.
Pén.: Young W. 0.40; Miller W. McKay E. majeurs 7.58; Barrie E. 10.49.

Troisième période

6. Edm., McGregor 10 (Long, Carlyle) 1.25.
7. Edm., Climie 14 (Kennett, MacDonald) 5.33.
8. Edm., Rogers 17 (Climie, MacDonald) 14.17.
9. Edm., MacDonald 12 (Rogers, Climie) 15.01.
10. Winn., Hull 41 (Sjoberg, Hedberg) 17.41.
Pén.: Ketola W. 8.10; Riiharanta W. 9.02; Patenaude E. 10.44.
Lancers:

Winnipeg	13	14	8-35
Edmonton	14	8	10-32

Gardiens: Daley, Winnipeg; Plante, Edmonton.
A: 10,802.

Chicago 2
Indianapolis 4

Première période

1. Ind., Johnson 5 (McDonald) 12.12.
2. Chi., MacGregor 20 (Mavety, Maggs) 18.25.
Pén.: Fitchner I. 4.30; Baltimore C. 7.54; Kokkola C. Popiel C. 14.19; Hardy I. 17.16.

Deuxième période

3. Ind., Johnson 6 (Wiste) 0.38.
4. Ind., Buchanan 9 (Proceviat, Weytowich) 3.53.
5. Ind., Siminski 10 (Harbaruk, Weytowich) 7.04.
6. Chi., Baltimore 3 (Gordon) 11.08.
Pén.: Gordon C. 6.46; Sheridan I. 7.46; Popiel C. 12.26; McDonald I. double mineure; Morris C. double mineure; Zaine C. Proceviat I. 13.23; Buchanan I. MacGregor C. 13.36.

Troisième période

Aucun pointage.
Aucune pénalité.
Lancers:

Chicago	10	10	2-22
Indian.	19	11	10-40

Gardiens: Newton, Chicago; Brown, Indianapolis.
A: 7,929.

JACK NICKLAUS... le même pointage que Johnny Miller. (PA)

Sept autres Expos signent leur contrat

Le voltigeurs Pépé Mangual, l'intérieur Pépé Frias et le lanceur Don Demola sont du nombre des sept joueurs qui ont accepté l'offre de l'équipe pour la saison 1975, a dévoilé aujourd'hui Jim Fannign, vice-président et directeur gérant du club.

En plus de Mangual, Frias et Demola, les autres sont les jeunes voltigeurs Warren Cromartie, Tony Scott et Ellis Valentine et l'intérieur Rudy Kinard.

Les Expos comptent donc 12 porte-couleurs, sur un total de 40, sous contrat pour la prochaine saison. Les joueurs qui ont déjà apposé leur signature sont le receveur Barry Foote, le premier but Mike Jorgensen et les lanceurs Dennis Blair, Dale Murray et Steve Rogers.

Mangual, 22 ans, a connu une excellente saison en 1974 à Memphis, de la Ligue internationale, et au cours de 23 parties en septembre avec les Expos, il a conservé une moyenne de .311. Frappant au premier rang pour les club Memphis, et s'étant amélioré pour juger la zone des prises, Mangual a dominé ses coéquipiers du Memphis pour la moyenne offensive (.292), les points comptés (85), les coups sûrs (130), le total de buts (209) et les doubles (22). Un coureur rapide, il a dominé la Ligue internationale pour les buts volés avec 46 (en 60 tentatives).

Frias, âgé de 25 ans, est devenu l'un des meilleurs joueurs substituts des ligues majeures. Il a joué au deuxième but, au troisième but, à l'arrêt-court et comme voltigeur au cours des deux saisons qu'il a passées avec les Expos (1973-74). Il a également pratiqué au poste de receveur et il est prêt et capable de remplir ce poste si jamais on le lui demande.

Demola, 22 ans, a lancé pour les Expos la grande majorité de la saison, gagnant une partie en 25 apparitions au monticule et conservant une moyenne de points mérités de 3.10. Il fut cédé au Memphis le 1er août dans le but de la faire lancer régulièrement et s'est affirmé en compilant une fiche de 5 victoires et une défaite et une MPM de 2.12 en neuf parties avec les Blues. Il a rejoint les Expos en septembre après les éliminatoires de la Ligue internationale.

Cromartie, 21 ans, a connu le succès dès sa première année dans le baseball professionnel, en 1974 avec les Carnavals de Québec de la Ligue eastern. Il a conservé une moyenne offensive de .336, la deuxième meilleure de la ligue, et a dépassé tous les autres frappeurs de la ligue pour les coups sûrs (162) et le total de buts (235) en 129 parties. Cromartie possède beaucoup de rapidité et il a volé 30 buts (en 38 tentatives) avec les Carnavals. Cromartie s'est joint aux Expos pour les mois de septembre et a participé à huit parties.

Scott, un frappeur ambidextre âgé de 23 ans, a obtenu une moyenne au bâton de .284 et 10 circuits avec les Carnavals en 1974. Il a volé 43 buts (en 50 tentatives) et a dominé tous les voltigeurs de la Ligue eastern à la défensive conservant un pourcentage de .980. Scott fut rappelé par les Expos en septembre et fut employé dans 19 parties.

Valentine, 20 ans, a frappé pour une moyenne respectable de .268 avec Québec en 1974. Il est le voltigeur de la Ligue eastern qui a obtenu le plus d'assistances, soit 20, et qui a participé à plus de doubles jeux, 5.

Kinard, 25 ans, a été obtenu en même temps que l'intérieur Ed Durpiel, des Cardinals de St-Louis en retour du premier but-voltigeur Ron Fairly, le 6 décembre dernier. Il a évolué en deuxième but pour les Travelers d'Arkansas de la Ligue du Texas en 1973 et 1974, s'affirmant par son travail défensif. Kinard a gagné le gant d'argent en 1973. Il a mené la Ligue du Texas pour les coups sacrifices avec 16 et a terminé deuxième de sa ligue avec 13 en 1974.

Les Royals ont eu un net avantage

CORNWALL (PC) — Les Royals de Cornwall ont pris les devants 3-1 à l'issue de la première période et ont finalement remporté une victoire facile de 5-2 contre les Draveurs de Trois-Rivières, hier soir, dans le seul match présenté dans la Ligue junior majeure du Québec.

Daniel Geoffrion, Mike Conway, Denis Rochon, Rick Patterson et Bill Smith ont marqué pour les vainqueurs, alors que Gaby Jourdain et Guy Dupuis répliquaient pour les Draveurs.

Cornwall a eu un net avantage au chapitre des lancers, 44 contre 32.

Johnny Miller flanche... en tournant 71!

PEBBLE BEACH, Californie (AP) — Johnny Miller a finalement ralenti quelque peu hier, alors que Hubert Green et Larry Ziegler ont tourné des rondes de 66 pour prendre les devants à l'issue de la première journée du tournoi Bing Crosby.

"Ce fut une très mauvaise ronde, a révélé Miller après avoir tourné un 71, un coup sous la normale. Sans doute que tout ira mieux d'ici la fin du tournoi".

C'était la première fois cette saison que Miller ne menait pas à l'issue d'une ronde. Il a d'ailleurs remporté les tournois de Tucson et de Phoenix avec des comptes records.

Il a réussi un birdie au dernier trou pour briser la normale. Il améliorait ainsi la normale pour une neuvième ronde d'affilée.

"J'ai conservé ma série de rondes consécutives sous la normale. C'est tout de même un signe encourageant. Je voudrais bien que cela continue. Je n'ai pas si mal fait malgré tout. Je pensais réussir 76 ou 77 au milieu de la journée, mais je me suis racheté vers la fin. Je ne voulais surtout pas jouer de façon à perdre toute chance de pouvoir l'emporter", a poursuivi Miller.

Jack Nicklaus, dont la suprématie est compromise par les récents exploits de Miller, a lui aussi présenté une carte de 71 à Cypress Point.

Miller et Green ont eux aussi disputé leur première ronde à Cypress Point, le parcours le plus facile des trois employés pour cette compétition unique. Ziegler a disputé sa première tournée à Spyglass Hill.

Ross Randall, Andy North et le vétéran Gene Littler ont présenté des cartes de 68, un coup de mieux que Cesar Sanudo, Jerry MVCGee et Tom Watson.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Aucune joute

Aujourd'hui
Chicoutimi vs Alma
Jonquière vs Port-Alfred
Dolbeau vs Roberval

Dimanche
Port-Alfred vs Chicoutimi
Alma vs Dolbeau

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Jonquière	29	24	5	0	183	95	48
Chicoutimi	29	23	6	0	224	86	46
Alma	29	20	9	0	253	136	40
Roberval	27	7	20	0	106	236	12
Dolbeau	25	6	19	0	90	191	12
P.-Alfred	26	3	23	0	77	190	6

LES COMPTEURS

		B	A	Pts
Marcoux, M.	Alma	56	49	105
Maltais, D.	Alma	26	65	91
Gagnon, D.	Alma	35	34	69
Tremblay, L.	Chic.	30	38	68
Villeneuve, D.	Chic.	33	33	66
Labelle, J.	Chic.	25	41	66
Dufresne, D.	Chic.	24	41	63
Gagnon, M.	Alma	28	30	58
Rosamilia, V.	Alma	19	38	57
Dufour, R.	Chic.	18	33	51

LIGUE PEE-WEE

Hier
Aucune joute

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Chicoutimi	25	22	3	0	164	48	44
Jonquière	25	19	4	2	107	53	40
Alma	24	13	9	2	94	86	28
Kénogami	25	6	17	2	46	111	14
Arvida	24	6	17	1	58	86	13
Roberval	25	4	20	1	39	117	9

LES COMPTEURS

		B	A	Pts
Villeneuve, S.	Chic.	51	21	82.5
Larouche, D	Chic.	22	29	65.5
Morin, A.	Jonq.	18	27	58.5
Savard, M.	Chic.	9	33	58.5
Simard, P.	Alma	30	14	51
Girard, S.	Jonq.	18	19	46.5
Tremblay, M.	Alma	5	26	44

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Trois-Rivières Cornwall

Aujourd'hui
Sorel vs Chicoutimi
Cornwall vs Montréal
Trois-Rivières vs Québec
Hull vs Sherbrooke
Laval vs Shawinigan

Division Est

Equipes	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	44	25	17	2	200	165	52
T.-Rivières							
Chic.	47	17	25	3	199	266	37
Sorel	49	12	33	4	188	271	28
Shaw.	43	10	26	7	183	253	27

Division Ouest

Sher.	42	31	9	2	264	147	64
Corn.	46						
Mont.	42	21	17	4	253	209	46
Hull	45	21	21	3	257	222	45
Laval	48	18	25	5	219	249	41

LES COMPTEURS

Noms	Equipes	B	A	Pts
Bossy M.	Laval	57	43	100
Trottier J.	Laval	33	62	95
Dupont N.	Mont.	51	40	91
Montgomery J.	Hull	35	56	91
D'Amico M.	Chic.	33	51	84
Phaneuf J.-G.	Mont.	25	58	83
Lecours D.	Chic.	38	43	81
Veysey G.	Sher.	34	66	80
Brisebois M.	Sher.	34	45	79
Gillis J.	Sher.	32	47	79

LIGUE NATIONALE

Hier
Montréal 7 Minnesota 0
Atlanta 2 N.Y. Rangers 5
N.Y. Islanders 1 Chicago 3
Philadelphie 7 Saint-Louis 2
Vancouver 3 Washington 2
Détroit 1 Buffalo 5
Toronto 0 Los Angeles 8
Kansas City 3 Boston 2

Aujourd'hui
Vancouver vs Atlanta
Toronto vs Californie

Demain
Buffalo vs Montréal
N.Y. Rangers vs Pittsburgh
Los Angeles vs N.Y. Islanders
Washington vs Détroit
Chicago vs Saint-Louis
Kansas City vs Minnesota

Section Lester Patrick

	J	G	P	N	BP	BC	Pts
Phil.	46	30	10	6	166	99	66
Rang.	45	24	12	9	191	142	57
Atl.	47	20	18	9	131	131	49
Isl.	46	18	17	11	152	127	47

Section Conn Smythe

Vanc.	47	23	19	5	158	149	51
Chic.	46	22	20	4	154	134	48
St.-Louis	46	18	21	7	148	165	43
Minn.	44	11	27	6	118	197	28
K. City	45	10	31	4	113	194	24

Section James Norris

L. Ang.	46	27	7	12	157	93	66
Mont.	47	26	8	13	214	131	65
Pitts.	45	18	17	10	185	171	46
Det.	44	11	25	8	125	175	30
Wash.	47	3	39	5	95	246	11

Section Charles Adams

Buff.	46	30	9	7	201	137	67
Bost.	46	25	13	8	214	142	58
Tor.	46	17	22	7	157	181	41
Calif.	49	11	29	9	130	195	31

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Esposito, Bos.	43	44	87
Orr, Bos.	26	56	82
Lafleur, Mtl	34	41	75
Perreault, Buf.	27	37	64
Mahovlich, Mtl	20	43	63
Dionne, Det.	25	37	62
Gilbert, N.Y. R.	25	36	61
Clarke, Phi.	13	48	61
Robert, Buf.	27	32	59
Vickers, N.Y. R.	22	35	57

ASSOCIATION MONDIALE

Hier
Cleveland 5 Québec 3
Winnipeg 3 Edmonton 7
Chicago 2 Indianapolis 4
Vancouver 1 San Diego 6

Aujourd'hui
Toronto vs Minnesota
Houston vs Edmonton
N.-Angleterre vs Phoenix
Winnipeg vs Vancouver

Demain
Chicago vs Québec
Michigan vs Cleveland
N.-Angleterre vs San Diego

Division canadienne

	J	G	P	N	BP	BC	Pts
Québec	44	28	16	0	186	142	56
Tor.	43	23	18	2	181	159	48
Edm.	38	21	15	2	139	123	44
Vanc.	42	19	21	2	127	135	40
Winn.	39	18	19	2	152	134	38

Division Est

N.-Ang.	43	24	17	2	152	153	50
Clev.	43	18	23	2	124	144	38
Chic.	43	17	25	1	145	167	35
Ind.	45	10	32	3	104	185	23

Division Ouest

Hous.	41	28	13	0	193	122	56
Phoenix	45	21	18	6	153	151	48
S. Diego	42	22	19	1	143	140	45
Minn.	41	21	20	0	168	140	42
Balt.	43	13	27	3	107	179	29

Pour un MEILLEUR SERVICE à nos ABONNES

Si à 6 h. p.m. vous n'avez pas encore reçu votre
QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
n'hésitez pas à communiquer à:
545-4664 — Section Saguenay
662-7829 — Alma et les environs
679-3832 — St-Félicien et les environs.
Lundi au vendredi 8 h. 30 à 7 h. p.m.

DIXIT...

"Comment faire pour remplacer Gilbert Perreault? Il est le meilleur joueur de hockey de la Ligue nationale. Tout ce que je peux faire est mon possible et ce n'est pas suffisant, car il faudrait deux bons joueurs pour le remplacer",... dixit Jim Lorentz, appelé à compléter la "french connection" des Sabres de Buffalo, en l'absence de Perreault.

Rallye Monte-Carlo

Les Finlandais encore menaçants

MONTE-CARLO (Reuter) — Proches de la victoire finale, hier, les italiens Sandro Munari et Mario Mannucci, sur Lancia Stratos, devront à nouveau repousser les attaques des champions finlandais Markku Alen et Hannu Mikkola, sur Fiat, pour la dernière étape du rallye de Monte-Carlo.

Après avoir dû concéder du terrain à Mikkola et Alen dans la première section, Munari avait pu donner toute la puissance de sa Lancia dans la première épreuve sur le col du Turini et laisser les Fiat 124 des Finlandais à plus de quatre minutes au classement général.

Tout au long de la dernière nuit, les équipages devront parcourir trois fois les 24 kilomètres entre les cols de Banquettes et de Segra derrière Monaco, puis 22 kilomètres sur les lacets du Turini et trois fois également 23 kilomètres sur les pentes rapides du col de Couillole.

Le temps est clair et les routes généralement sèches, malgré quelques plaques de verglas sur les épingles à cheveux du Turini.

Munari et Manucci semblent en fait imbattables et seul une crevaison, un incident mécanique ou un accident pourraient les priver de leur seconde victoire au rallye en quatre ans.

Depuis qu'ils ont pris la tête dans la première épreuve de vitesse spéciale dans la nuit de samedi, ils ont savamment dosé leurs efforts, mêlant vitesse et endurance.

Leur problème le plus difficile, ils le rencontreront sur la route pierreuse et pleine d'ornières du Turini, où la Stratos sera plutôt handicapée.

LE QUOTIDIEN c'est...
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
de l'information sur les:
- ARTS
- SPORTS
- POLITIQUE
- INTERNATIONALES,
- NATIONALES,
- PROVINCIALES
- REGIONALES,
- LOCALES...

MOTS CROISES

problème: no–378–

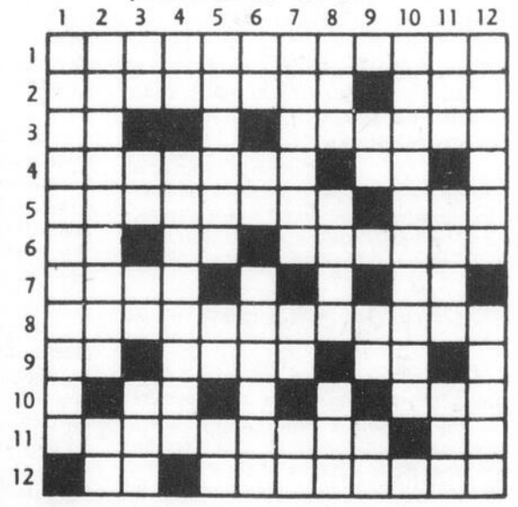

HORIZONTALEMENT
1- Prétentieuse.
2- Hypocrite. -- Possessif.
3- Pron. personnel, -Sévère.
4- Casse un vase près de l'ouverture. -- Aluminium.
5- Arbustes de la famille des rhamnacées. -- "Allez" en latin.
6- Possessif. -- Gamme. -- Dépôt salin que laisse le vin dans l'intérieur des tonneaux
7- Foyer. -- Bradype.
8- Communication.
9- Inès Ethier. -- Combat entre deux adversaires. -- Infinitif.
10- Altesse Royale. -- Point cardinal.
11- Personnes qui mesurent avec un niveau. -- Note.
12- Dieu solaire. -- Arrachée et brûlée les broussailles après déboisement.

VERTICALEMENT
1- Parade.
2- Qui tire sur le rouge. --Infinitif.
3- Gérard Urqhart. -- Patrie d'Abraham. --Coup de baguettes. --Prière à la Vierge.
4- Patrie d'Abraham. --S'attacher passionnément.
5- Assemblage par entailles de deux pièces de bois mises bout à bout. -- Connu. -- Laize.
6- Fille d'Inachos. -- Parcouru des yeux. --Violentes.
7- Parcourent des yeux. -- Pronom personnel. -- Coutumes.
8- Landing Ship Tank, navire de débarquement pour char. -- Connais. -- Partira.
9- Coup de baguettes. -- Pronom personnel. --Strontium.
10- Qui se propose un but intéressé.
11- Partie de la charrue. --Composition musicale à trois parties. -- Connue.
12- Début. -- Tresse.

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Chaîne coopérative du Saguenay

Les institutions financières de la région ont acquis pour $2,801,000 d'obligations

par Serge Cloutier

SAINT-BRUNO — Les dirigeants de la Chaîne coopérative du Saguenay ont mis la dernière main à un travail entrepris depuis plusieurs mois et qui permettra de donner à l'entreprise un nouvel élan.

Les administrateurs ont en effet signé un acte de fiducie rendant officielle une émission d'obligations au montant de $2,801,000, comportant l'arrivée de $1.5 million de nouveaux capitaux, et le refinancement d'obligations antérieures pour un montant de $1.3 million.

Portant intérêt à des taux variant de 6 à 12 pour cent, les obligations ont été acquises par des institutions du milieu et assureront la stabilité de l'entreprise pour plusieurs années, lui permettant entre autres de constituer un fonds de roulement adéquat, en cas de périodes difficiles, par exemple.

Projets

Investis par les membres de la CCS, les Caisses d'entraide, l'assurance-vie les coopérants, les Caisses d'établissement, la Banque Royale et les Caisses populaires, et dont le fiduciaire est la Société de fiducie du Québec, les nouveaux capitaux serviront à poursuivre des études et possiblement à réaliser des projets d'expansion à Saint-Bruno (préparation de repas, viandes pré-coupées, etc.) à doubler la capacité de production de la scierie de La Doré, la faisant passer à 80 millions de PMP annuellement, créant quelque dix emplois, à rénover le magasin général de Mistassini, propriété de la CCS et à créer le fonds de roulement.

SIGNATURE HISTORIQUE — Le gérant de la Chaîne coopérative du Saguenay, M. Thomas-Louis Tremblay, (deuxième, à gauche), est entouré des procureurs de la CSS, de ceux des fiduciaires et détenteurs d'actions, pour la signature du contrat historique.

Le refinancement total aura une durée de dix ans, les obligations échéant après cette période. Un groupe imposant d'avocats, de représentants, de fiduciaires et de dirigeants de la coopérative s'était donné rendez-vous chez les procureurs de la CCS où on a procédé à la séance de signature historique.

Depuis le feu

Quant aux opérations normales, elles reprennent petit à petit, depuis l'incendie récent. Jusqu'à maintenant, 25 des quelque 60 hommes mis à pied temporairement ont été rappelés. Les autres le seront prochainement. Les abattages sont réguliers, les fournitures détruites ont été remplacées et les travaux de réparation sont commencés.

Avec cette opération de refinancement, la CCS repart de plus belle vers de nouveaux sommets. Le rapport annuel qu'elle doit produire incessamment, donnera une bonne idée de la progression des affaires qui approchaient $40 millions l'an dernier. Chose certaine, les institutions coopératives ont confiance dans l'entreprise et la demande était plus forte que ce que les administrateurs avaient à offrir comme obligations, a-t-on révélé.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Un total de 197 valeurs ont enregistré des hausses alors que tous les secteurs se repliaient, dans un marché très animé, jeudi, à la Bourse de Montréal.

Le volume a été de 755,400 actions comparativement à 740,300 à la clôture la veille.

Les banques ont gagné 4.61, à 233.02, l'indice composé 2.60, à 173.98, les services publics 2.55, à 133.34, les industrielles 2.45 à 176.47 et les papiers 0.31 à 101.04.

Comportement des valeurs

	Jeu.	Mer.
Gains	107	84
Pertes	64	72
Inchangées	40	40
Total	211	196

L'industrielle la plus active a été Financial Collection Agencies Ltd., en baisse de un cent, à $1.84 après un virement de 84,198 actions.

La mine la plus active a été Silver Stack Mines Ltd., en baisse de un cent après un virement de 19,200 actions.

Pétroles en hausse

Les pétroles ont enregistré des hausses. Petrofina Canada a gagné 4 points, à $21, Husky Oil 1 1-4, à $16 1-4, Pacific Petroleums 3-4, à $16 3-8, Dome petroleum 5-8, à $23 5-8, Hudson's Bay Oil and Gas 1-2, à $22 1-2 et Gulf Oil 1-2, à $273-4.

Parmi les valeurs qui ont monté: Cadillac Fairview a gagné 2 3-8, à $12 3-8, la banque Toronto Dominion 1 3-8, à $37 1-8, Denison Mines 1 1-4, à $43, Calgary Power 1, à $25 1-4, Algoma Steel 1, à $27 1-4, Aquitaine 3-4, à $16 3-4, la banque de Nouvelle-Ecosse 3-4, à $38, la Banque provinciale 3-4, à $15, Dominion Lime 3-4, à $7, Moore Corp. 3-4, à $40 3-4, la Banque canadienne nationale 5-8, à $14 3-8, Ivaco Industries 5-8, à $12 3-8, Dominion Stores 1-2, à $17 1-8, CP Ltd. 1-2, à $15 1-4, Bell Canada 1-4, à $45 3-4 et Alcan 1-4, à $20 1-4.

Quelques valeurs ont cependant baissé: BM-RT Realty Investments a perdu 5-8, à $12 5-8, Alberta Gas Trunk Line A 1-4, à $12, Crush International 1-4, à $8 et Stelco A 1-8, à $27 3-8.

Parmi les valeurs spéculatives: Western Quebec Mines Co. Ltd. a perdu quatre cents, à 39 cents après un virement de 10,500 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a continué son ascension, pour la deuxième journée de suite, jeudi. Le marché était très animé et les industrielles y ont atteint leur plus haut niveau dans l'espace de cinq mois, 173.69, une hausse de 2.62.

Les analystes sont d'accord pour affirmer que cette hausse dans tous les secteurs est due à la baisse des taux d'intérêt. Juste avant la clôture, la Banque de Montréal a annoncé une réduction de son taux préférentiel à 9 3-4, de 10 1-2, à partir du 1er fév.

L'indice de l'or a gagné 7.51, à 360.16, les métaux de base 25, à 61.80 et les pétroles de l'Ouest 3.03, à 146.90.

Les industrielles ont enregistré une hausse de 5.45 points dans leur reprise des trois derniers jours, comparativement à leur perte d'environ 1.71 au cours de leur chute des cinq jours précédents.

Les gains ont dépassé les pertes par une marge de trois contre un.

Comportement des valeurs

	Jeu.	Mer.
Gains	385	300
Pertes	123	129
Inchangées	170	185
Total	678	614

Valeur en hausse

Le volume a atteint, son plus haut niveau depuis le 10 janv. à 3.07 millions d'actions, comparativement à 2.24 millions la veille. La valeur de ces transactions a atteint $25.78 millions, plus haut niveau depuis le 22 nov., comparativement à $18.03 la veille.

La Banque de Montréal, qui a annoncé la réduction de son taux préférentiel, a grimpé de 3-8, à $142.

Imperial Oil A a été l'objet de nombreuses transactions et a clôturé à $26 1-2, en hausse de 1-2 point. Imperial a annoncé des bénéfices accrus pour l'année 1974.

Reader's Digest a perdu 1 3-4, à $8 1-2. Ceci semble dû à l'annulation par le gouvernement, le 1er janv. 1976, des privilèges fiscaux qui permettaient aux compagnies faisant de la publicité dans ce magazine de déduire les frais de publicité de leur impôt.

Versatile Manufacturing a gagné 7-8, à $7 1-2 et l'action de catégorie A 3-4, à $6 5-8. La compagnie a annoncé des bénéfices accrus pour l'année terminée le 31 oct.

Home Oil B a gagné 2 1-2, à $21 1-2, Petrofina Canada 2, à $21, Westcoast Transmission 2, à $22, Algoma Steel 1 3-8, à $27 5-8 et la banque Toronto Dominion 1 1-8, à $37 1-8.

McIntyre Mines a gagné 2 points, à $43, Camflo 5-8, à $11 3-4 et Pamour 5-8, à $8 1-4. Pine Point a perdu 1-4, à $26 1-2.

Ranger a monté de 1-2, à $16 tandis que Chieftain a baissé de 1-4, à $5 3-4.

New York

NEW YORK (AFP, AP) — Tendance soutenue mais irrégulière sur un marché assez actif, jeudi, à la Bourse de New York. Les cours, en légère hausse à l'ouverture et en cours de matinée, ont rapidement progressé en début d'après-midi mais se sont à nouveau repliés en fin de séance.

L'indice des industrielles ne gagne en fin de compte qu'environ quatre points (après avoir été en hausse de plus de 10 points) mais le nombre des hausses l'emporte très largement sur celui des baisses.

Les investisseurs américains sont toujours indécis mais semblent être redevenus un peu plus optimistes. Les ventes de voitures se sont notamment légèrement redressées pendant le deuxième tiers de janvier.

Parmi les compartiments en hausse, les meilleures performances ont été enregistrées aux mines d'or où Dome Mines avance de 1 1-4, tandis que Homestake progresse de 2 1-4, et, aux sidérurgiques, où US Steel gagne notamment plus d'un point. MGM et Sears clôturent également en hausse de plus d'un dollar aux cinémas et grands magasins.

Les pharmaceutiques, aérospatiales, mécaniques et pneumatiques ont également été soutenues. Par contre, les matériaux de construction et ordinateurs se sont effrités.

Tous les autres compartiments ont clôturé sur une note irrégulière, avec une majorité de hausses cependant aux pétroles et alimentaires, tandis que General Electric chute de 1 3-8 aux électroniques.

L'indice Dow Jones a monté de 4.15 et a clôturé à 656.76.

Valeurs canadiennes

Parmi les valeurs canadiennes inscrites à la Bourse de New York, Campbell Red Lake a gagné 1 1-4, à $30, Dome Mines 1 1-4, à $45 3-4, Hiram Walker 3-8, à $37 3-4 et Alcan 1-4, à $20 1-4.

Massey Ferguson a enregistré une hausse de 1-4, à $16 3-8, Canadian Pacific de 1-8, à $15 1-8 et International Nickel de 1-8, à $23 7-8. McIntyre a baissé de 1-2 point, à $41.

Bénéfices

Ashland Oil Canada Ltd., pour les trois mois terminés le 31 déc. 1974: $3,300,000, soit 26 cents l'action, au regard de $3,200,000, ou 25 cents en 1973.

Canada Permanent Mortgage Corp., pour l'année terminée le 31 déc. 1974: $10,940,000, soit $1.54 l'action, au regard de $13,470,000, ou $1.90 en 1973.

Compro Ltd., pour les trois mois terminés le 30 nov. 1974: $315,300, soit 47 cents l'action, au regard de $131,600, ou 17 cents en 1973.

Gibraltar Mines Ltd., pour l'année terminée le 31 déc. 1974: $17,002,000, soit $1.49 l'action, au regard de $52,509,000, ou $4.60 en 1973.

Moreland - Latchford Productions Ltd., pour l'année terminée le 31 juillet 1974: $143,255, soit 21 cents l'action, au regard de $67,546, ou 12 cents en 1973.

New Calumet Mines Ltd., pour l'année terminée le 30 sept. 1974: $125,000-profit, au regard de $114,000-perte.

TransCanada PipeLines Ltd., pour l'année terminée le 31 déc. 1974, $33,463,000, soit $1.17 l'action, au regard de $28,004,000, ou $1.01 en 1973.

Versatile Manufacturing Ltd., pour l'année terminée le 31 oct. 1974, $7,549,124, soit $2.59 l'action, au regard de $2,506,454, ou 87 cents en 1973.

Dividendes

Dividendes trimestriels sauf avis contraire.

Bell Canada, $2.25 privilégiées, 56 cents, payables le 15 mars. Inscription le 14 fév.

Canadian General Electric Co. Ltd., 25 cents, payables le 1er avr. Inscription le 11 mars. Privilégiées, 62.5 cents, semestriels, payables le 15 mai. Inscription le 17 avr.

CHUM Ltd., catégorie B, six cents, payables le 1er mars. Inscription le 14 fév.

Dominion-Scottish Investments Ltd., privilégiées à cinq pour cent, 62.5 cents, payables le 28 fév. Inscription le 14 fév.

Eaton Corp., 45 cents, en devises américaines, payables le 25 fév. Inscription le 6 fév.

Hughes Tool Co., 12.5 cents, en devises américaines, payables le 28 fév. Inscription le 4 fév.

Na-Churs International, 7.5 cents, hausse de 2.5 cents, le 15 mars. Inscription le 28 fév.

Standard Brands Inc., 50 cents, en devises américaines, le 15 mars. Inscription le 14 fév.

Standard Oil Co. (Indiana), 50 cents, en devises américaines, hausse de cinq cents, payables le 10 mars. Inscription le 55 fév.

Sterling Trust Corp., 10 cents, payables le 1er avr. Inscription le 21 mars.

U.A.P. Inc., catégorie A, 24 cents, augmentation de deux cents, payables le 14 mars. Inscription le 28 fév.

Devises étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud, rand	1.4520
Allemagne, mark	.4250
Australie, dollar	1.3370
Autriche, schilling	.0601
Belgique, franc convertible	.0283
Bermudes, dollar	1.01
Brésil, cruzeiro	.1357
Bulgarie, lev	1.0302
Chine, yuan	.5570
Danemark, couronne	.1805
Espagne, peseta	.0185
Etats-Unis, dollar	.9960
France, franc	.2320
Hongrie, forint	.0414
Inde, rupee	.1270
Italie, lire	.001580
Japon, yen	.003350
Mexique, peso	.0805
Norvège, couronne	.1985
Pays-Bas, florin	.4100
Pologne, zloty	.0495
Portugal, escudo	.0410
Roumanie, leu	.2020
Royaume-Uni, livre sterling	2.3900
Suède, couronne	.2500
Suisse, franc	.4000
Tchécoslovaquie, couronne	.1900
Union soviétique, rouble	1.3545
Venezuela, bolivar libre	.2318
Yougoslavie, dinar	.0591

Cotes de l'or

WINNIPEG (PC) — Cotes de l'or, en dollars américains, à la Bourse des denrées de winnipeg:

Contrats pour 400 onces

	Ouv.	H.	L.	Clôt.
Janv.	173.70	175.70b	173.50a	175.40a
Avr.	176.25	178.50	175.20	178.20a
Juil.	180.40	182.30	179.40a	181.60
Oct.	183.30	186.40b	183.70a	186.00b
Janv.	— —	— —	— —	190.40b

Volume de mercredi: 240 contrats.

Contrats pour 100 onces

Fév.	173.70	175.70b	173.70	175.60a
Mai	178.50	179.90	177.60a	179.90
Août	183.30	184.80b	182.50a	184.80b
Nov.	187.80	188.10b	187.70a	188.10b
Fév.	— —	— —	— —	192.20a

Volume de mercredi: 93 contrats.

Bourses américaines

Abolition, le 1er mai, de la fixation autoritaire des commissions de courtage

NEW YORK (AFP) — La Commission des valeurs mobilières a bien l'intention d'abolir, à partir du 1er mai prochain, la fixation autoritaire des commissions de courtage sur les bourses américaines et notamment au New York Stock Exchange ou cette pratique est en vigueur depuis 1792.

M. Ray Garrett, président de la CVM, a confirmé, mercredi soir, à New York, cette décision, que combattent depuis plusieurs mois le New York Stock Exchange et les courtiers membres de la bourse newyorkaise.

M. Garrett a précisé que la CVM ordonnerait la supression à partir du 1er mai 1975 des taux de commissions fixes facturées par les courtiers à leurs clients, puis la supression à partir du 1er mai 1976 des taux fixes appliqués aux transactions effectuées entre courtiers.

La décision de la CVM était généralement attendue et risque de provoquer un certain nombre d'actions juridiciaires, notamment en provenance du New York Stock Exchange qui voit son existence menacée par la supression de cette pratique. Le conseil d'administration de la bourse newyorkaise doit se réunir le 6 février pour décider de l'action à entreprendre.

Le New York Stock Exchange craint que ses membres ne l'abandonnent progressivement à partir du moment où ils ne bénéficieront plus de ces commissions fixes.

La CVM, qui souhaite rétablir une véritable situation de concurrence parmi les firmes de courtiers en valeur, estime que la suppression de ces taux fixes réduira le coût d'achat d'actions à Wall Street pour les investisseurs américains.

Mais les courtiers craignent que les gros investisseurs institutionnels n'en profitent pour faire baisser de façon notable les commissions qui leur sont appliquées. Ceci ajoutera aux problèmes déjà sérieux que connaissent les courtiers américains depuis bientôt deux ans.

La CVM a déjà réussi à faire supprimer la fixation des commissions sur les transactions de moins de $2,000 ou de plus de $300,000 mais la grosse majorité des opérations s'effectue entre ces deux limites.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	6050	245	240	240		− 9
AbyGInw	3500	64	62	62		− 3
Abitibi	13300	$9½	9¼	9⅜		+ ⅛
Abitbi7½p	200	$40	40	40		+ 1
Acklands	1200	$13	12⅞	13		
AcresL	14200	$6¾	6⅜	6¾		+ ¼
Acreswt	z124	1	1	1		
Advocate	100	125	125	125		
Aetnain	100	125	125	125		+25
A.G.F.M	300	125	125	125		− 5
AgnicoE	1415	$5⅛	5	5		− ⅛
AgraInd	7560	$6¼	5⅞	6¼		+ ½
Akaitcho	400	150	150	150		+ 5
Albany	2350	30	29½	30		+ 1
AltEG	15750	$5½	5⅛	5⅜		+ ¼
AltaGasA	6301	$12⅛	11⅞	12		− ⅛
AltaGDp	z3	$128	128	128		
Alcan	26110	$20⅜	20	20¼		+ ⅜
AlgoCent	5450	$10⅜	10⅛	10⅜		
Algma	11808	$27¾	26½	27⅝		+1⅜
Algon	224	410	410	410		+50
All-CanB	3200	170	165	165		+ 5
AllarcoDv	100	$8¾	8¾	8¾		+ ¾
AllianceB	500	415	405	415		+10
Alminex	1800	$5½	5⅜	5⅜		+ ⅛
Alum4½p	z107	$30	29	29⅜		
AmBonza	4200	225	214	225		+10
AmLarder	3000	50	46	50		+ 4
AmLeduc	2000	5½	5½	5½		+ ½
AQuasarP	100	$10	10	10		+ ½
AngUDev	6020	80	74	74		− 6
Aquitaine	1050	$17	16½	16½		+ ½
ArgusBpr	z50	$27	27	27		
Asama	11600	$8¼	8	8⅛		+ ⅛
Asbestos	1718	$15	14¾	15		+ ¼
AshlandC	2100	$7	6¾	7		+ ⅜
Ashlandl	800	$18⅛	18⅛	18⅛		+ ⅛
AtcoA	7600	$15⅛	14¼	14½		+ ¼
AtoHardA	100	$9⅛	9⅛	9⅛		− ⅛
Ballndery	500	80	80	80		
BanisterC	1900	$5¾	5¾	5¾		+ ⅜
Bankeno	4300	179	170	179		+ 4
BankBC	1004	$16¼	16	16¼		+ ¼
BkBCr	5884	68	64	68		+ 8
BkMtl	50425	$14¼	13⅞	14¼		+ ⅜
BankNS	2946	$38	37¾	38		+ ¼
BCdnNat	420	$14	14	14		+ ¼
BatonB	8000	$6	5⅝	6		+ ⅜
BeckerBp	5000	415	415	415		−10
BeldingA	z5	$7½	7½	7½		
BellCan	12712	$46½	45½	45¾		+ ¼
BellApr	1172	$46½	45¾	45¾		− ¼
BellBpr	160	$46¼	46¼	46¼		+ ¼
BellCpr	200	$27⅜	27⅜	27⅜		+ ⅛
BellDpr	3750	$52¼	51⅞	52¼		+ ¼
BethCopA	400	$9⅛	9	9		
BigNama	z250	7	7	7		
BlackPA	1000	280	280	280		+10
BlkwodA	3600	400	395	400		+20
BlockBros	7350	345	340	340		+ 5
BomacA	200	400	375	400		+50
Bombrder	3200	285	275	285		
BovisCor	1200	110	106	106		− 4
BowVal	30525	$13⅝	12⅞	13		+ ⅛
BPCan	8602	$10	9¼	9⅞		+ ⅝
BralorRes	5500	155	150	155		+ 5
Bramalea	200	405	405	405		+ 5
Brmda	66500	89	70	85		+15
BrscnA	15090	$12	11⅞	11⅞		+ ¼
BrendaM	1300	325	310	325		
Brinco	500	$7⅛	6⅞	6⅞		− ⅛
BCForest	790	$13½	13⅜	13½		+ ¼
BCFrestp	100	$33	33	33		+ ¾
BCSugarA	300	$20½	20½	20½		+ ½
BPhone	1290	$52½	52	52		
BCPh4¾p	400	$51	51	51		+ 1
BCP7.04p	400	$18½	18½	18½		
Brunswk	1900	390	380	390		+10
BuddAuto	1380	475	460	475		+25
BuddAw	1200	160	150	160		+10
BuloraCor	1500	127	125	127		− 7
BurnsFds	500	$10⅜	10⅜	10⅜		+ ⅜
C						
CadFrvw	1220	$12¾	12¼	12⅝		+ ⅜
CadFrvA	160	$17¼	17¼	17¼		+ 1
CAEA	1200	$7	6⅞	6⅞		
CalPow	4000	$24¼	23⅞	24¼		+ ¼
CalP.5p	z2	$54	54	54		
CalP5.40p	z3	$70	70	70		
Calvert	2000	14	13½	13½		− ½
CMine	16000	19½	18	19		+ 2
Cambridg	5000	$11¾	11½	11¾		+ ¾
Camflo	5640	$11¾	11⅛	11¾		+ ⅝
CamChib	300	335	335	335		
CampRL	z50	$28½	28½	28½		
CmpA	13000	415	405	405		
Campau7p	150	$7½	7½	7½		
CanCemL	7950	$9½	9¼	9½		+ ¼
CCemLp	z19	$14¾	14¾	14¾		
CGeother	3700	71	65	65		− 7
CanMaltA	400	$24	24	24		
CNorW	18150	340	305	325		+20
CPakrsC	6050	$20	19½	20		+ ½
CanPerm	3375	$18½	18¼	18½		
CSPete	54142	230	220	223		− 2
CTung	600	260	260	260		−10
CCablesy	600	$11	10⅞	10⅞		+ ⅜
CCablew	z10	120	120	120		
CdnCel	2500	495	485	495		
CCManA	4000	$17½	17½	17½		
CCurtis	1000	30	29	29		− 1
CEGas	17800	268	256	260		+ 6
CHome	12450	335	300	315		+ 5
CHydr	1350	465	460	465		+20
CImpBank	5585	$24	23¼	24		
CIGO	13198	$6¾	6½	6⅝		+ ¼
CIntPow	100	$12	12	12		+ ¼
CManoir	1100	360	340	360		+20
CMarconi	700	295	290	290		+ 5
CMemoial	1125	95	85	85		
COcdental	2303	$8⅛	8	8⅛		+ ⅛
CPInv	10070	$13¼	13	13¼		+ ⅛
CPInvepr	100	$26	26	26		+ ½
CPLtd	30029	$15¼	14¾	15¼		+ ½
CReserve	1500	225	215	215		
CdnSupO	2500	$28	27½	27½		− ½
CdnTire	z20	$39½	39½	39½		
CdnTireA	8701	$41¼	40¼	41⅛		+ ⅝
CUilties	2275	$8⅞	8⅝	8⅝		+ ⅛
CUtil w	14200	195	170	190		+20
CVickers	200	$12½	12½	12½		+ ¼
CWNG4pr	z85	$8¼	8¼	8¼		
CWN5½p	z25	$10¼	10¼	10¼		
Canbra	200	240	240	240		−10
CandelOil	z4	$7	7	7		
Canron	350	$17⅞	17⅛	17⅛		+ ⅝
CapitDiv	1200	26	26	26		
Cara	100	345	345	345		+10
CarlOK	3702	225	221	224		− 1
CarlOKBp	100	$22⅛	22⅛	22⅛		+ ⅛
Cassiar	2460	365	340	365		+15
Celanese	1500	395	390	395		+10
Celan175p	515	$18	18	18		+ ½
CFCN	450	$5½	5¼	5⅜		+ ⅛
Chib-K	18500	18	16	16		− 2
ChieftanD	6600	$6	5½	5¾		− ¼
Chimo	1000	97	97	97		+ 2
Chrysler	7425	$9⅜	9⅛	9¼		+ ⅛
CHUMB	125	$7½	7½	7½		+ ½
City Sav T	900	$7½	7½	7½		− ¼
CochW	17133	103	92	103		+ 9
Cokfield	100	390	390	390		+30
Coldstm	800	108	108	108		+ 8
ColesBook	650	$5	5	5		
Cominco	3080	$25¾	25½	25¾		+ ¼
ComCap	625	165	165	165		
CHolidayI	650	365	340	365		+35
CHInsAp	350	$19	19	19		+ ½
Computel	600	$5	5	5		
Comtech	100	380	380	380		+20
ConBath	1500	$24¼	24	24		+ ¼
ConBathp	225	$16	16	16		
ConBathw	4200	3	3	3		
CBath68w	800	$8½	8⅛	8½		+ ⅜
ConBldg	1800	235	230	235		+ 5
CFardy	11575	115	109	115		+ 6
CDurham	5000	63	61	62		
CMarben	2300	55	51	55		+ 5
CMrsn	12600	100	95	98		− 2
ConNichol	9000	13	12½	13		+ ½
ConsPipe	200	300	300	300		− 5
ConsProf	1000	40	40	40		− 1
ConDis	22300	$7⅜	7¼	7⅜		+ ⅛
ConsGas	6302	$16	15½	16		+ ½
ConGasA	100	$61	61	61		+ 3
ConGasD	300	$23½	23¼	23¼		− ⅛
ConGlass	156	$12⅛	12⅛	12⅛		+ ⅛
Conwest	200	250	250	250		
CopFields	1500	90	87	87		
CornatInd	1300	430	425	425		+10
Cosek	26800	215	201	205		
CostainR	400	$6⅞	6½	6⅞		
CostinRw	100	200	200	200		+30
Craigmt	6700	355	350	355		+ 5
CrainRL	2165	$12	11¾	12		+ 1
Crestbrk	6550	325	315	325		+10
CrwnLife	100	$50	50	50		− 1
CZelrbaA	818	$16	16	16		
CrowNest	200	$18½	18⅜	18½		+ 2
CrushIntl	1350	$8	8	8		
CuvierM	3300	93	87	92		+ 6
D à G						
DaleR	z13	$7¼	7¼	7¼		
DalmyA	400	$5	5	5		+25
DaonDev	500	$8	8	8		− ½
DeccaR	3500	243	235	235		+10
DEldona	500	25	25	25		− 1
Denison	6567	$43¼	43	43⅛		+ ⅜
Dicknsn	6050	$7⅛	6¾	7⅛		+ ⅜
Discovry	500	210	210	210		+ 5
DomanI	2400	$5⅝	5¼	5½		+ ¼
Dome	250	$44	44	44		+ ½
DPete	19400	$24¼	23½	23⅝		+ ⅜
DBridge	2550	$21⅜	21¼	21¼		
DFdry	14220	$24½	24	24½		+ ½
Dofascop	100	$55	55	55		+ 1
DomLime	200	$7	6¾	7		+ ½
DStrs	25265	$17¼	16¾	17⅛		+ ⅜
DTextile	2475	$7¼	7	7		− ⅛
Dmtr	11775	$18⅞	18¼	18¼		− ⅜
Domtarpr	300	$12	12	12		+ ¾
DonleeM	100	300	300	300		+20
DoverInd	400	$17	17	17		+ 2
DRGA	10200	$7	6¾	6¾		− ¼
DrMcCA	400	$13	12⅞	13		
DylexLtd	500	$5¼	495	5¼		+65
DylexA	10700	$5½	485	5¼		+35
Dynasty	5500	$7¼	7	7⅛		− ⅛
EastMal	4460	345	330	340		−10
EastSulA	800	160	160	160		− 2
EgoMines	3500	61	60	61		− 4
E-LFin	1700	390	390	390		
E-LFinp	5275	$5	5	5		−2½
E-LFinw	1200	96	95	96		+ 1
ElectroA	120	410	410	410		−25
ElksStors	200	$6¾	6¾	6¾		
Emco	600	$5⅛	5	5		+10
Extndcar	2400	470	460	460		−15
FalconC	4360	$6⅝	6½	6⅝		
Falcon	1015	$28⅝	28¼	28½		+ ½
FedIndA	200	455	455	455		− 5
FideltyMS	100	$6¾	6¾	6¾		+ ⅛
FieldsS	4400	$11½	11	11		+ ⅜
FCityFin	400	$7⅝	7⅝	7⅝		+ ⅛
FOrenada	z750	9	7	9		
FoodcrpL	5934	110	103	110		+ 9
FoodexS	1200	225	215	225		
FordCnda	365	$59¾	59½	59¾		+ ¾
FSeasons	100	365	365	365		+ 5
FSeaApr	500	$6¾	6¼	6¼		+ ¼
FSeasonw	400	135	135	135		
Francana	800	$8⅜	8¼	8⅜		+ ⅛
Fobex	12714	13	12	13		
Fruehauf	100	$6¼	6¼	6¼		+ ¼
GazMetr	200	$5½	5½	5½		+ ⅛
Gaz5½p	z10	$50	50	50		
GazM66w	1000	75	75	75		− 7
GenDistrb	2700	$8½	8¼	8¼		− ¾
GMC	884	$37¼	37	37		
GenstarL	640	$16½	16½	16½		+ ¼
GescoDis	200	325	325	325		
GtMas	16242	57	55	56		+ 1
GiantYk	101	$10½	10½	10½		+ ¼
Gibraltar	5750	410	405	405		
Glendale	700	140	140	140		−10
Goldray	3000	28½	28½	28½		+ ½
Gozlan	300	$5⅛	5⅛	5⅛		+ ⅛
GraftG	100	$26	26	26		+ 1
Granduc	550	98	98	98		− 2
Granisle	200	$12¼	12¼	12¼		+ ⅜
GtOilSds	150	$5⅝	5⅝	5⅝		− ⅜
GLNickl	500	63	63	63		− 5
GLPaper	1500	$16	15⅝	16		+ ¼
GLPapw	z10	345	345	345		
GtWLife	z23	$54	54	54		
GtWestS	6000	405	380	405		+20
GWestwt	700	120	120	120		+10
Greyhnd	1900	$14	13⅝	13⅞		− ⅛
GuarTrst	5506	$7⅛	6¾	6⅞		+ ⅜
GuardCap	z20	240	240	240		
GulfCan	5605	$28	27½	27½		+ ⅛
Gulfstrem	3000	23	23	23		− ½
H à L						
HGroup	300	425	420	425		+25
Hardee	3400	100	97	100		+ 3
HardCrpA	100	435	435	435		− 5
Harlequin	100	$12¼	12¼	12¼		+ ¼
HarrisJS	6930	490	480	485		+10
HawkerS	3900	$5⅝	5¼	5¼		
HayesDA	200	440	440	440		
Highmont	1000	55	55	55		
HolingerA	100	$28	28	28		
HoOA	18322	$23½	22	22		− ⅜
HomeB	500	$21¾	21	21½		+2½
Huston	23100	155	141	150		+15
HudBayA	2670	$14⅜	14⅛	14⅜		
HBayCo	9070	$16¼	15¼	16		+ 1
HBOilGas	2280	$23	22½	22½		+ ½
HuronEri	1625	$25	24⅞	25		
Husky	42305	$16¼	15½	16⅛		+ ⅝
HuskyBpr	z80	$31⅜	31⅜	31⅜		
HuskyEw	3300	495	480	490		+40
Hydra	10040	52	50	52		+ 2
Hy'sLtd	600	310	300	310		− 5
IAC	5615	$19	18½	19		+ ⅜
ImascoA	1440	$27¾	27¼	27½		+ ¾
IOilA	43216	$27⅛	26⅜	26½		+ ½
IndalCan	500	$10	9⅞	10		− ¾
Indusmin	100	$7¼	7¼	7¼		+ ¼
IndAdhes	100	$12¾	12¾	12¾		+ ¼
Inglis	750	$11	11	11		+ ⅛
InlandGas	600	$8¼	8¼	8¼		+ ¼
Inter-City	1500	405	395	400		+20
InterCAp	z35	$14½	13	13		
InterCBw	2200	195	175	195		+29
Intrmetco	5875	$5	475	475		− 5
IBM	237	$162	160	162		+ 3
IChemly	1700	205	200	205		+ 5
IntMogul	2304	279	255	275		+25
IMogulA	800	$7¼	7¼	7¼		
IncoA	10022	$23⅞	23½	23¾		+ ¼
IncoB	170	$23⅞	23⅞	23⅞		+ ¾
IntObaska	500	16½	16½	16½		
Interpool	300	$9	8¾	9		+ ⅛
Int Div	700	200	200	200		−10
IPipe	11595	$14	13⅞	14		
IntPipew	1000	235	230	230		
Ipsco	1725	$14	13⅞	14		+ ⅛
InterTech	3000	10½	10½	10½		− ½
InvGroup	300	$7	6⅞	7		+ ⅛
InvGrpA	3800	$7¼	7	7¼		+ ⅛
InvGrpSp	200	$14⅝	14⅝	14⅝		+ ⅛
IrishCop	2000	4	4	4		
IronBayT	1000	$5	495	5		+25
IslandTel	331	$7	7	7		
ITLIndpr	200	$9⅞	9⅞	9⅞		+ ⅝
IUInt	16860	$10½	10¼	10¼		
IvacoInd	2790	$12⅛	11⅞	12⅛		+ ½
IWCCom	5900	150	130	150		+20
Jannock	1649	$6¼	6⅛	6⅛		+ ⅛
JannockD	z125	$6	6	6		
Janock6p	100	$59	59	59		+ ½
JannockB	2403	$11½	11¼	11½		
Jelex	5000	13	13	13		+ ½
JorexLtd	7000	20½	20	20		
Joutel	1000	43	43	43		+1½
Kaiser	15170	$6⅝	6	6¼		− ⅛
Ksrw	60450	370	325	340		− 5
KamKotia	1000	56	56	56		+ 1
KapsTran	9000	170	165	169		+ 8
Keenlnd	300	260	260	260		+10
KeepriteB	400	$5½	5½	5½		− ⅛
KelseyH	100	$6½	6½	6½		− ⅜
Kenting	705	$5¼	5¼	5¼		
KerrAA	1735	$10⅛	9¾	10⅛		+ ⅜
Koffler	1370	300	295	300		−10
Kofflerw	500	35	35	35		− 5
K-TelIntl	100	160	160	160		−15
LabattA	6900	$17	16½	17		+ ⅜
LabattAp	1050	$16⅝	16⅝	16⅝		+ ¼
Lacanex	2000	80	77	80		− 5
Lacanexw	9000	3	3	3		
LaidlawT	2200	450	440	450		+ 5
LailawBp	1700	$5¼	5	5¼		+ ¼
LOntCem	1657	320	310	320		+15
LOsu	52000	4	2	3½		+1½
LShore	100	325	325	325		+15
La Luz	300	440	440	440		+15
LambdaM	z444	60	60	60		
LambMA	2500	60	60	60		
LaVrndr	200	280	275	275		−25
Langis	24500	20	12	16		+ 6
LasitrKm	1000	25	25	25		− 1
Laurasia	5250	63	59	63		+ 3
LauFin	1050	$8	7½	8		+ ½
LauF1.25	140	$13½	13½	13½		
LauF2.00	2900	$21	21	21		+ ½
Leighinst	3600	175	170	175		+ 6
LincTw	100	275	275	275		+25
LLLac	1000	155	155	155		
LobCoA	z66	$5¾	5¾	5¾		
LobCoB	2740	$6¼	6	6		
LobCopr	385	$25¼	25	25¼		+ ¼
LobLtdBp	1000	$16¼	16¼	16¼		+ ¼
Lochiel	4900	115	112	112		+ 2
LoebM	590	295	290	295		+ 5
LostRiver	1100	234	230	234		+ 4
LyttonM	200	110	110	110		+ 7
M à O						
MaclarnA	1200	$29½	29½	29¾		+ ⅜
MaclarnB	100	$30	30	30		+ ½
MclanHA	6500	$6½	6⅛	6⅜		+ ⅛
MCable	100	$8	8	8		− ¼
MBLtd	5165	$23½	23¼	23½		+ ⅜
Madeline	1838	225	221	225		
Madsen	1800	49	48	48		+ 1
MagnaInt	200	$8⅝	8⅜	8⅝		
Magnason	100	185	185	185		+10
Magnetcs	2775	34½	34½	34½		+3½
MajstWil	4000	345	320	330		+10
ManBar	4165	73	71	71		− 2
MLfGard	100	$22¾	22¾	22¾		− ¾
MLfMills	800	$24⅞	24¾	24¾		+ ¾
MrtmeEIA	500	$7	7	7		
Maritime	388	$16	16	16		− ¼
Martin	3000	27	26	27		+ 2
MasF	78675	$16⅜	15⅞	16⅛		
Mattgmi	1530	$13¾	13¼	13¾		+ ⅜
McAdam	1500	30	29	30		+ 3
McIntyre	2966	$43	42	43		+ 2
McLaghln	100	$9⅜	9⅜	9⅜		− ⅛
McLagnw	500	80	80	80		− 5
MeltonRE	2000	235	230	235		+10
Mentor	4200	125	125	125		
MEPCw	400	156	156	156		− 4
Mercantil	2641	$16⅜	16	16⅜		
MerlandE	1900	150	150	150		+10
MetTrust	400	$12	12	12		+ 2
MICC	1110	$10	10	10		− ¼
Microsyst	2192	260	255	260		− 5
Micrsysw	150	117	117	117		− 4
Midrim	1000	10	10	10		− 1
MiltGroup	3300	110	100	110		+ 9
Mindamr	8900	24½	23½	24½		+ ½
MLWWor	3455	$20¼	20⅛	20¼		
MoisonA	4350	$16⅞	16¾	16¾		
MoisonB	725	$15	14½	14⅞		− ⅛
MonetaP	z200	42	42	42		
MtlTrust	100	$14½	14½	14½		
Moore	7762	$41	40¼	40¾		+ ¾
MTSInter	1000	31	31	31		
Multi-Mi	2000	43	40	43		
MultiAcc	2000	340	340	340		−10
Murphy	100	485	485	485		+25
MymarM	1500	55	54	55		+ 1
NaChr	23200	$8⅝	8⅛	8½		
NPete	15100	51	48	48		+ 1
NatSeaA	z20	$5⅝	5⅝	5⅝		
NatTrust	400	$17¾	17¼	17¼		− ⅜
NBCook	750	125	120	120		
Neonex	1700	140	135	140		+ 5
NB Tel	275	$12⅞	12⅞	12⅞		+ ¼
NBTelAp	200	$14¾	14¾	14¾		+ ¼
NewCal	500	15	15	15		
NewcoFin	200	$8	8	8		
NDimens	1000	13	13	13		+ 1
NGoldvue	5500	9	9	9		
NKelore	5000	21	20½	20½		− ½
NProvidD	6600	20	20	20		+ 2
NQueRagl	200	235	235	235		
NSenator	3000	19	18	18		− 1
NYokOil	7500	42	40	42		+ 3
NfldLP	120	$11⅛	11⅛	11⅛		
NorAcme	1500	11	11	11		+ 1
NorandaA	5304	$29⅜	29¼	29⅜		− ¼
Norlex		See list below.				
NormickP	500	190	190	190		+10
NCOils	5400	350	330	345		+20
NCanada	2500	36	32	32		− 9
NorCtlG	9689	$10¾	10	10⅜		+ ⅜
NorCIAp	150	$21	21	21		
NCGB	10600	$20½	20	20½		+ ⅝
NorCt150p	5600	$20¾	20	20		
NorCtlw	2200	210	195	210		+15
NorEl	12423	$18⅝	18	18⅝		− ⅛
NE Bw	14530	305	295	295		−10
Northgat	3900	310	300	305		− 5
Nthld	16000	17½	15	15		− 2
NWUtilp	z5	$40	40	40		
NSSavngs	300	$14¼	14¼	14¼		+ 1
Nudlama	500	60	60	60		
NufortRes	1000	11	11	11		
Numac	16850	$12⅜	11⅝	12		+ ¼
Nu-WstA	6100	$6⅜	6	6¼		+ ⅛
Okwd	49407	83	80	81		+ 2
Obrien	2800	50	49	49		+ 2
OcdentIPt	5100	$14⅞	14¼	14½		+ ⅜
OcelotInd	700	450	450	450		
OilPatch	500	195	195	195		+10
Orchan	1000	320	315	315		−15
OrlandoR	100	$8⅛	8⅛	8⅛		− ⅛
OSFInd	300	370	370	370		+40
OshawaA	1300	480	470	475		− 5
Oshawaw	3000	26	25	25		
Osisko	2000	26½	26	26½		+1½
P à S						
PacCoper	500	45	45	45		+ 4
PacP	14550	$16¾	16	16¼		+ ⅜
PagePet	2700	149	140	141		+11
PalomaP	9541	64	60	61		+ 6
Pamour	9925	$8¼	7⅛	8¼		+ ⅜
Pancanal	500	70	70	70		
PanCdnP	1600	$9⅞	9⅜	9⅜		+ ⅛
PanCentr	1200	107	105	105		
POcean	60480	$9⅞	9⅜	9½		
PaulinA	2000	275	275	275		+10
PeBenO	1600	325	295	325		+40
Peerless	100	350	350	350		+10
PembinB	300	230	220	230		+10
Pennant	3000	100	100	100		+ 5
Penningtn	300	$6⅞	6¾	6⅞		+ ⅛
PDeptS	400	$6⅜	6⅜	6⅜		+ ¼
Petrofina	748	$21	20	21		+ 2
Petrol	400	130	125	130		+10
PeytoO	34183	375	335	350		+25
PhillipsCb	z50	$11	11	11		
PinePoint	1505	$26¾	26½	26½		− ¼
PittC	30600	$6⅞	6¾	6¾		−

Le kidnappeur en fuite se rend à la police

Donald Wayne Cline

LES POLICIERS ontariens pénètrent dans la maison de campagne, près de London, où Cline s'est rendu sans qu'il y ait de blessés. (PC Téléphoto)

LONDON, Ont. (PC) — Donald Wayne Cline, le repris de justice qui avait détenu en otage quatre enfants dans une ferme, a été capturé par la police sans offrir de résistance, à 4h. 53 ce matin, dans un quartier résidentiel de London, en Ontario.

Personne n'a été blessé au cours de ces événements.

Après une heure environ, pendant laquelle il tenait une arme pointée sur la gorge d'une femme tout en parlant aux policiers par téléphone, Cline décida finalement de se rendre aux autorités.

La police avait commencé à boucler le quartier deux heures et demie après la libération du dernier otage de Cline, le jeune Robert Field, 12 ans, qui avait été détenu pendant 33 heures par l'évadé. Robert se présenta au quartier général de la police provinciale de l'Ontario en compagnie d'un homme identifié seulement par le nom de "Red".

Il avait été découvert dans cette ferme par les policiers qui enquêtaient sur un vol à main armée perpétré dans un magasin de Thamesford.

Puis, hier, après-midi, Cline échangea trois de ses otages contre une rançon de $10,000 et une voiture de police non marquée qui lui permit de prendre la fuite en emmenant son jeune otage, Mlle Guest et "Red". Ce dernier, qui, selon la police, a un casier judiciaire, s'était porté volontaire pour conduire le véhicule équipé d'un émetteur-récepteur de radio.

Wagner accuse l'ACDI de dilapider $117 millions

OTTAWA (PC) — Le critique du Parti progressiste conservateur pour les affaires extérieures, M. Claude Wagner, a accusé, jeudi, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) de s'efforcer de dépenser $117 millions à tort et à travers dans le but d'épuiser cette somme avant la fin de l'année fiscale.

M. Wagner a porté cette accusation contre l'agence gouvernementale en présence de reporters parce que, dit-il, il a été incapable d'obtenir, en Chambre, des réponses à ses questions de la part du premier ministre Trudeau.

Un porte-parole de l'ACDI a rejeté, par la suite, des accusations similaires parues dans l'Ottawa Journal, faisant remarquer que le journal avait utilisé des données erronées.

Sources personnelles

M. Wagner a signalé être au courant de l'article du Journal mais a ajouté qu'il avait eu son information de ses propres sources.

Le représentant de St-Hyacinthe au Parlement a accusé les chefs de l'ACDI de mal diriger l'agence et a réitéré les demandes du Parti conservateur pour qu'une enquête complète sur l'ACDI, dont le budget atteint cette année la somme de $733 millions, soit tenue par le comité des affaires extérieures des Communes.

Lors de son intervention aux Communes, M. Wagner avait posé des questions au sujet des $117 millions et sur la possibilité de la tenue d'audiences publiques par le comité.

Les questions du député avaient été posées au premier ministre mais c'est M. Mitchell Sharp, qui faisait fonction de ministre des Affaires extérieures en l'absence de M. Allan MacEachen, qui lui a répondu vaguement.

M. Wagner a déclaré en outre que ce que l'ACDI essayait de faire était de dépenser les $117 millions, avant la fin de l'année fiscale, afin de prouver au Conseil du Trésor qu'elle aurait besoin de fonds supplémentaires pour la prochaine année fiscale qui doit commencer le 1er avril 1975.

Epidémie syndicale au CN

TORONTO (PC) — Le service des trains du Canadien National était désorganisé jeudi, car de nombreux mécaniciens de locomotives se déclaraient malades.

Selon un porte-parole du CN, 157 sur 264 mécaniciens à Toronto ne se sont pas rendus au travail, après avoir fait rapport qu'ils étaient mal portants. A Belleville, 98 des 136 mécaniciens locaux étaient absents pour la même raison, et à Niagara Falls, 26 sur 27 mécaniciens brillaient par leur absence.

Le porte-parole a confirmé que le train de 9h. 15 de Toronto à Niagara Falls a été annullé, de même que celui de 6h. 45 de Niagara Falls à Toronto.

Le service entre Toronto et Montréal a aussi connu des embêtements, tous les turbo-trains et le service de rapido ayant été contremandés. Le seul train encore en service était celui du Lakeshore, qui devait partir de Toronto à 9h. 25.

Selon la direction du CN, il s'agit d'une grève illégale, même si les mécaniciens parlent officiellement de maladie. Un nouveau contrat de travail avait été ratifié par la Fraternité des mécaniciens de locomotives le 11 décembre dernier.

MOT MYSTERE

Problème 359 — **6 lettres cachées** — THÈME L'IMPOT

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	cens	détail	F	montant	public	tact
abus	cesse		faux	mutation	R	taux
accisé	champart	E	fond	N	receveur	taxe
accumulé	charge	écart	I	nombre	rite	titres
amende	corvée	écot	impayé	nominal	S	tout
B	D	ennui	impôt	numéro	sceau	travail
bénéfice	débiteur	entrée	income-tax	O	statut	tribut
C	décime	escroc	intérêt	Ottawa	T	V
cadastre	déductions	état	M	P	tâche	vote
capital	dépense	exact	mode	partie		

La réponse du problème précédent: santé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	T	O	U	T	D	E	D	U	C	T	I	O	N	S
2	O	T	R	A	C	E	C	D	O	E	E	R	T	N	E
3	R	I	T	E	S	I	N	C	O	M	E	T	A	X	H
4	V	E	S	C	I	O	A	N	O	M	I	N	A	L	C
5	E	S	R	S	F	M	O	M	U	O	T	T	A	W	A
6	E	O	N	A	E	I	P	N	L	I	A	V	A	R	T
7	C	E	U	N	T	A	T	A	A	L	I	A	T	E	D
8	C	X	D	A	R	U	A	C	Y	T	I	T	R	E	S
9	H	E	T	T	B	E	C	I	F	E	N	E	B	L	C
10	A	U	I	I	T	U	T	A	T	S	T	I	A	H	E
11	M	E	R	B	M	O	N	T	A	N	T	T	A	M	X
12	P	T	T	U	T	O	P	M	I	E	I	R	I	U	A
13	A	P	L	O	C	I	L	B	U	P	G	C	A	B	C
14	R	E	C	E	V	E	U	R	A	E	E	T	U	T	T
15	T	E	E	E	S	I	C	C	A	D	A	S	T	R	E

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE

SOURIS MIQUETTE

LA FAMILLE FLOP

AGENT SECRET

JULIETTE

BLONDINETTE

LUC BRADEFER

SCAMP

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

PEKINOIS, femelle, de 3 ans, brun roux, pure race, très bonne santé, propre. Tél.: 543-1493.
F-2956

5 SAMOYEDES: âgés de 6 semaines, appeler après 5 hres. Tél.: 651-7106, Québec.
F-3015

AUTOS A VENDRE

DUSTER 1970, 8 cylindres, transmission au plancher, peinture neuve, excellente condition, $1,295.00. Tél.: 549-3912.
F-2914

CHEVROLET: 1967 Bel Air, 8 cylindres, carosserie et mécanique en bon état. Meilleure offre. Tel.: après 6 hres. 549-9618.
F-2953

FORD Galaxie 500, 1971, 4 portes, 4 pneus d'hiver, radio, très bon état, un seul propriétaire: $1,800.00. Tél.: 548-7788.
F-2959

PLYMOUTH 1973, Road Runner, 340 p.c., 4 barils, très propre, prix: $2,500.00. Tel.: 349-2797.
F-2954

MAVERICK 1974, 8 cylindres, 4,000 milles, 5 pneus radiaux, parfaite condition, 6 mois d'usure, à discuter. Tel.: 549-6866.
F-2942

DUSTER 1970, 8 cylindres, transmission manuelle. Prix: $1,295.00. AUSSI: PLYMOUTH 1971, Satellite Seebring, 8 cylindres, automatique, très propre, excellente condition, prix: $1,795.00. Tél.: 549-3912.
F-3027

CAMIONS A VENDRE

FORD 1974, F-100, 6 cylindres, avec boite fibre verre, bas millage, cause départ, prix à discuter. Tél.: 547-9870, après 6 hres p.m.
F-2957

JEEP MILITAIRE, ¾ tonne, avec ratte, de marque DODGE. Parfaite condition. Amphibie, prix: $2,495.00. Tel.: 549-3512.
F-3028

DIVERS A VENDRE

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre, pour informations, tél.: 549-3984.
F-2869

$100,000.00 de pièces, de motoneige, de tous genres et de toutes marques. Jacques Bouchard, 552, Auger Est Alma. Tel.: 668-8116.
F-2944

TELEVISEUR noir et blanc, 23", avec meuble, bas prix. Tél.: 542-3256.
F-2955

A VENDRE antiquités, tels que: mobilier, salon, salle à manger, chambre à coucher, aussi: horloge grand-père, lit en cuivre, miroir, lustres, coutelleries en argent. Tél.: 662-3029.
F-2960

NOUS ACHETONS, VENDONS ou échangeons: skidder, pulp jack, camions, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone: 418-899-6940.
F-2860

MAISONS A VENDRE

CHICOUTIMI

MAISON 3 logements, plus garage, située rue St-Jacques, Charles Jalbert. Tels: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier, 549-5746.
F-3021

MAISON A VENDRE, semi-meublée, briques et pierres extérieur, 6 grandes pièces, et sous-sol, 105, Saguenéens, Chicoutimi, livraison immediate, cause de transfert, Trepin Inc., Realtor, Aimé Pépin. Tél.: 549-4322.
F-2862

CHICOUTIMI-NORD

PROPRIETE, 2 logements, 2 étages, située rue du Rosaire, Aimé Dionne, 549-3193, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier, 549-5746.
F-3019

PRIS RAISONNABLE BUNGALOW, 5½ pièces, terrassement fini, rue Fabre. Tels: Christianne Roy, 545-4029, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier, 549-5746.
F-3020

JONQUIERE

MAISON 3 logements, 5½ pièces, rue St-Michel, bon revenu. Tels: Joseph Laliberté, 549-2299, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier, 549-5746.
F-3017

MAISON unifamiliale, briques, 187, Régina, Arvida, 4 chambres à coucher, 2 étages avec sous-sol, un terrain et demi, avec aucun voisin en arrière; coin tranquille, proche des écoles, de l'église, des magasins, du quartier et du transport en commun, directement du propriétaire. Tél.: 548-7280.
F-3039

ALMA

PROPRIETE, 4 logements, 4½ pièces, au 55, Melançon. Tels: Eugène Tremblay, 668-2411, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier, 549-5746.
F-3023

LAC-ST-JEAN

ROBERVAL, propriété un étage, 10 pièces, situé boul. Auger, Augustin Perron, 275-2637, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier, 549-5746.
F-3022

LA BAIE

1 demi-jumelé, 5½ pièces, terrain gazonné, rue des Peupliers. Tels: Henri Boulianne, 549-3238, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier, 549-5746.
F-3018

MOTOS-NEIGE A VENDRE

SNOW PRINCE, 1972, 28 forces, très bonne condition. Tels: 542-6160 ou 547-4607.
F-3029

LOCAUX A LOUER

LOCAL commercial, à louer, au centre-ville, à Alma, 1,800 pieds carrés. Pour informations: 662-7337.
F-2962

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT 3½ pièces, meublé, près Place Saguenay, Chicoutimi, aussi 3½ 4½ non meublé, à Chicoutimi, aussi 5½ pièces, meublé ou non à Chicoutimi-Nord, logement 5½ pièces, situé à Kénogami, très moderne, tels: 543-4021, 543-3113.
F-2866

LOGEMENT 2½ pièces, meublé, chauffé, à Chicoutimi-Nord, tél.: 543-6893.
F-2896

LOGEMENT de 4 pièces, libre, $75.00, pas meublé, stationnement, 174, de la Gravière, Rivière-du-Moulin. Tél.: 543-3035.
F-2958

AVIS

AVIS

Le Trust Général du Canada donne avis de son intention de demander à la Commission des Transports du Québec, un permis spécial aux fins de transférer, à titre de fiduciaire, les permis et droits que détient Pierre Joron Service Ltée, en exécution des stipulations de l'acte de Fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gages, concédé par Pierre Joron Service Ltée, en faveur du Trust Général du Canada, le 29 mai 1974, et enregistré par dépôt au Bureau de la Division d'enregistrement de Chicoutimi, sous le numéro 274,655, le 3 juin 1974.

Toute personne intéressée peut faire opposition à cette requête dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution de cet avis.

Québec, le 11 novembre 1974,

Bherer, Bernier, Côté, Ouellet, Huot, Houle & Cantin, Procureurs du requérant.

MOTOS-NEIGE A VENDRE

SNOW PRINCE, 1972, 28 forces, très bonne condition. Tels: 542-6160 ou 547-4607.
F-3029

LOCAUX A LOUER

LOCAL commercial, à louer, au centre-ville, à Alma, 1,800 pieds carrés. Pour informations: 662-7337.
F-2962

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT 3½ pièces, meublé, près Place Saguenay, Chicoutimi, aussi 3½ 4½ non meublé, à Chicoutimi, aussi 5½ pièces, meublé ou non à Chicoutimi-Nord, logement 5½ pièces, situé à Kénogami, très moderne, tels: 543-4021, 543-3113.
F-2866

LOGEMENT 2½ pièces, meublé, chauffé, à Chicoutimi-Nord, tél.: 543-6893.
F-2896

LOGEMENT de 4 pièces, libre, $75.00, pas meublé, stationnement, 174, de la Gravière, Rivière-du-Moulin. Tél.: 543-3035.
F-2958

DIVERS

FAIRE-PART: Futur(e)s marié(e)s; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-3025

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

VENDEURS(ES) demandés pour un service à domicile, exclusif pour la maison, dans Chicoutimi, Bagotville, Arvida. Tél.: 662-7134.
F-2963

OFFRE DE SERVICES

JEUNE HOMME 20 ans, aimerait travailler sur une ferme de la région. Si intéressé, écrire à: Welly L'étoile, 307 ave Labrecque app. 5 Chicoutimi.
F-2894.

DAME offre ses services pour garder enfants de 2 à 5 ans, du lundi au vendredi de 7.30 hres à 5 hres, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-8911.
F-3024

COURS

RADIO-AMATEUR: nouvelle méthode simplifiée, cours correspondance. Service V.E. Inc., C.P. 9573, Ste-Foy, Québec, G1V 4C2, tél.: (418) 658-7388.
F-2910

PERDUS

PERDU depuis une semaine: petit chien POMERANIEN mêlé Barbette, dans St-Laurent, Jonquière, récompense: $25.00. Tels: 542-4439 ou 543-4526.
F-3016

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Felicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean
75 par semaine, 6 éditions.
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.
Prix dans les dépôts: 20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au Canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Les macarons "Pourquoi pas" sont mal accueillis par les femmes du Parlement

OTTAWA (PC) — Les macarons rouge et blanc portant les mots "Pourquoi pas", qui ont été distribués pour promouvoir l'Année internationale de la Femme, suscitent de nombreux maux de tête au ministre de la Santé, M. Marc Lalonde.

Deux femmes députés, Mme Simma Holt, libérale de Vancouver-Kingsway, et Mme Iono Campagnolo, libérale de Skeena, refusent de les porter, prétextant que le message de ces macarons peut être mal interprété.

Mme Campagnolo affirme que le slogan possède une connotation sexuelle tandis que Mme Holt le rejette comme "très dégradant."

M. Lalonde, qui est présentement en tournée dans le Grand-Nord canadien, est responsable des programmes féminins du gouvernement.

Mme Holt prétend que M. Lalonde a été mal conseillé par ses collaborateurs, qui comprennent un grand nombre "d'épouses soumises", quand ce macaron a été approuvé.

"Un grand nombre de jeunes filles demandent "Pourquoi pas... Quoi?," a admis une secrétaire du ministère de M. Lalonde. "Peu d'entre elles s'en formalisent, toutefois."

Mme Campagnolo a transmis une note au premier ministre Trudeau protestant contre ce macaron.

Jusqu'à maintenant, on n'a jamais vu M. Trudeau porter ce bouton mais, en autant qu'on le sache, il n'a jamais encouragé ses proches, femmes ou hommes, à porter ou à ne pas porter ce macaron. Depuis leur retour aux Communes, mercredi, plusieurs députés le portent ostensiblement.

Au Conseil privé, un porte-parole du Conseil sur le Statut de la Femme a affirmé que, jusqu'à maintenant, les réactions ont été de "partagées à très bonnes."

En fait, les demandes ont été nombreuses et le Conseil n'a plus un seul macaron à distribuer. Une nouvelle commande doit toutefois être livrée au Parlement lundi prochain...

M. TRUDEAU a porté les fameux macarons une seule fois... quand M. Lalonde les lui a offerts.
(PC Telephoto)

Les débardeurs votent en faveur de la grève

VANCOUVER (PC) — Les 3,400 débardeurs des principaux ports de Colombie-Britannique ont voté dans une proportion de 91 pour cent en faveur d'un mouvement de grève, mais les représentants syndicaux affirment cependant qu'il n'existe aucun risque de grève dans l'immédiat.

M. Don Garcia, président canadien du Syndicat international des débardeurs et travailleurs d'entrepôt pour la région, a indiqué mercredi que les négociations engagées avec l'Association des armateurs de Colombie-Britannique se poursuivent et que des progrès ont été réalisés.

Les employeurs ont proposé une hausse de salaire de $0.91 l'heure, a précisé M. Garcia, alors que le syndicat demande une augmentation horaire de $1.50.

Dans le précédent contrat de travail qui a expiré le 31 décembre, le taux horaire de base était de $3.08. Les débardeurs demandent un contrat de deux ans. Une indexation des salaires à l'indice du coût de la vie ne figure pas dans leurs demandes.

Selon la juge Cordeau

Les profits du crime organisé auraient diminué du tiers

VANCOUVER (PC) — Les revenus du crime organisé au Québec ont été réduits du quart et même d'un tiers, depuis que la Commission d'enquête sur le crime organisé a commencé à siéger il y a deux ans.

Le juge Marc Cordeau, un des trois membres de cette commission d'enquête, a fait ces révélations jeudi dans une conférence donnée devant un groupe de policiers réunis pour étudier la façon "dont sont écoulés les profits provenant du crime.

Le commissaire, ainsi que le sergent-détective David Adamo, de la police de Montréal, ont affirmé que le crime organisé perçoit des montants considérables d'argent et les réinvestit en majorité dans des organisations qui menacent le public, même si leurs opérations sont légales.

Selon eux, un groupe de personnes appartenant au crime organisé, à Montréal, a réalisé des profits de $150,000 en six mois et, cinq autres organisations semblaient fonctionner au même niveau au même moment.

Les conférenciers ont ajouté qu'une grande partie de cet argent est réinvesti dans le prêt usurier ou les clubs de nuit, où fleurissent le jeu et la prostitution.

Opérations légales

Même quand l'argent est investi dans des opérations techniquement légales, le public est en danger parce que ceux qui dirigent ces maisons d'affaires sont animés par des standards criminels où apparaissent les menaces physiques et autres.

Le commissaire a refusé de commenter le massacre de 13 personnes, lundi dernier, dans un cabaret de la métropole, mais a ajouté que le nombre croissant des meurtres à Montréal depuis quelques années démontre que le crime organisé se livre à des guerres de gangs.

Le juge Cordeau a expliqué qu'une des raisons de la perte de revenus du crime organisé est les audiences publiques de la commission. Selon lui, le public est devenu conscient des menaces posées aux affaires et aux citoyens par l'argent du crime.

Il a affirmé que plusieurs personnes font erreur en croyant que le crime organisé ne possède qu'une structure, comme mis en vedette dans le film "Le Parrain".

"On croit généralement que les grands du crime organisé sont intouchables," a-t-il dit. "Nous les avons toutefois forcés à témoigner devant la commission et certains ont même été forcés de promettre la paix à leurs créanciers, dans le domaine du prêt usuraire."

Le juge Cordeau a décrit le crime organisé comme une activité illégale opérant dans la continuité et offrant des biens et des services à demande.

Fin des privilèges de Time et Readers

TORONTO (PC) — Le président de Time Canada, M. Stephen LaRue, a affirmé jeudi que la politique fédérale ayant pour objectif de mettre fin aux prérogatives de cette compagnie, provoquerait la mort de cette revue dans notre pays. Time et Reader's Digest sont les deux seules revues canadiennes dans lesquelles les compagnies canadiennes peuvent annoncer tout en déduisant ces déboursés de leurs revenus.

Dans un communiqué, M. LaRue a affirmé que l'amendement gouvernemental proposé doublerait le coût de la publicité dans Time Canada, pour les annonceurs canadiens, provoquant une grave perte de revenus pour la revue.

L'amendement gouvernemental avait été annoncé aux Communes par le secrétaire d'Etat Hugh Faulkner.

Ce dernier avait précisé que l'amendement à la Loi de l'impôt serait appliqué à compter du 1er janvier 1976 et toucherait Time et Reader's Digest, deux publications américaines publiant une édition canadienne.

En vertu de la loi actuelle, les compagnies canadiennes annonçant dans les magazines canadiens peuvent déduire les coûts de cette publicité de leurs déclarations d'impôt sur le revenu. Cette loi permet aussi une pleine déduction de la publicité dans les revues américaines, si celles-ci sont imprimées au Canada.

M. LaRue dit espérer que la décision du fédéral suscitera la création d'une revue réellement canadienne. "Nous croyons toutefois que les effets de cet amendement seront contraires aux désirs de nos quelque 500,000 lecteurs canadiens et de nos nombreux annonceurs."

M. LaRue a révélé que Time Canada négocie depuis plusieurs mois la vente de 75 pour cent de ses actions à des intérêts canadiens. "Nous espérons que le gouvernement permettra qu'une compagnie canadienne continue à publier Time."

50 espions de la CIA au Canada?

TORONTO (PC) — Au Canada, de 40 à 50 espions travaillent pour la Central Intelligence Agency (CIA), a affirmé mercredi un éditeur de Edmonton.

Devant le Comité pour un Canada indépendant, M. Mel Hurtig a précisé que ces espions viennent des Etats-Unis, et il y a en plus les collaborateurs de la CIA à l'ambassade américaine à Ottawa ainsi que dans les consulats des Etats-Unis.

A Ottawa, dit-il, le chef de la CIA est M. Cleveland Cram qui ignore probablement le nom de ces espions qui se sont infiltrés dans des industries, dans les journaux et autres endroits importants.

M. Hurtig, ex-président du Comité pour un Canada indépendant, a assuré que ses informations viennent de bonne source mais il n'a pas voulu les divulguer.

CANADA EN BREF

FORTIN—TAXE BATEAU

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances ferait mieux d'aller consulter le ministre de l'Expansion économique régionale avant d'imposer une surtaxe de 10 pour cent sur les produits d'une industrie péniblement mise sur pied grâce à des subventions, selon M. André Fortin, député créditiste de Lotbinière.

M. Fortin prenait la parole, jeudi soir, dans le cadre du débat sur le paragraphe 11 de la Loi modifiant la taxe d'accise. Ce pragraphe prévoit une taxe supplémentaire sur les moteurs mais de plus de 20 HP et les embarcations conçues pour les recevoir.

TRUDEAU—VISITE

LA HAYE (Reuter) — Le premier ministre canadien Pierre Trudeau se rendra aux Pays-Bas plus tôt que prévu en raison de la tenue, les 10 et 11 mars à Dublin, de la conférence des chefs de gouvernement des Neuf, a déclaré jeudi, le porte-parole du gouvernement néerlandais à l'agence Reuter.

M. Trudeau pourrait se rendre aux Pays-Bas fin février ou début mars. La date précise de sa visite n'a pas encore été fixée.

SALAIRE MINIMUM

TORONTO (PC) — Le salaire horaire minimum en Ontario sera porté de $2.25 à $2.40 le 1er mai, a annoncé hier le ministre ontarien du Travail, M. John MacBeth.

D'autre part, dans le secteur de la construction, le salaire minimum passera de $2.50 à $2.65. Quant aux étudiants âgés de moins de 18 ans, ils auront droit à $2 l'heure au lieu de $1.90.

M. MacBeth a précisé que le relèvement du salaire horaire minimum était rendu nécessaire par la hausse du coût de la vie.

Le dernier relèvement qui avait été de $0.25 dans les secteurs généraux et de la construction, était entré en vigueur en octobre dernier.

MEDECINE

WINNIPEG (PC) — On en viendra peut-être à guérir la maladie par une simple intervention dans les cellules elles-mêmes.

La cellule normale renferme des organelles influencées par la production d'hormones dans l'organisme, et qui aident à conserver la santé.

Dans des interviews, mercredi, au congrès de la Société canadienne de recherches cliniques, des spécialistes ont expliqué ce mécanisme et plusieurs ont constaté que ces organelles—sortes de récepteurs—sont souvent en nombre insuffisants dans les cellules des malades.

AVION RETROUVE

REGINA (PC) — On a retrouvé jeudi à Balgonie, à 25 milles de Regina, un monoplane que l'on croit être celui qui transportait M. Hubert Préfontaine et sa famille.

M. Préfontaine, sous-ministre adjoint des services sociaux de la Saskatchewan, pilotait lui-même le petit avion; avec sa femme et ses deux jeunes enfants, il revenait de Winnipeg.

C'est un agent de la police fédérale qui a fait la découverte, mais on n'a fourni aucun détail.

Comme l'avion de M. Préfontaine n'était pas arrivé jeudi matin, des avions militaires venus d'Edmonton avaient entrepris des recherches.

GAZ ARCTIQUE

TORONTO (PC) — La construction, au coût de $7 milliards, d'un pipeline pour le gaz arctique, à partir du delta du Mackenzie, est une priorité nationale, déclare la Canadian Arctic Gas Pipeline Ltd.

Dans ses demandes finales à la Commission nationale de l'énergie, ce consortium de 23 compagnies a assuré jeudi que l'économie canadienne sera en péril si l'on n'entreprend pas ce projet le plus tôt possible.

PATRONS

Du bon temps!

Patron imprimé 9476.
Par Marian Martin.

Ayez du bon temps aux déjeuners, aux récitals, aux réunions et partout où vous irez dans cette robe aux lignes princesses, qui pointent avantageusement au haut.

Patron imprimé 9476:
Demi-grandeurs: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½.

La grandeur 12½ (buste 37) requiert 2 3/8 verges de tissu de 54 pouces de largeur.

Envoyez $1.00 pour chaque patron, argent, chèque, ou mandat. Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à: Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à: 60, Progress Street, Scarborough, Ontario, M1T 4P7.

Economisez! cousez une garde-robe et economisez des dollars, commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de $0.75 à l'intérieur.

Livres Cousez et tricotez, avec tissus de base $1.25.
Livre de Modes Instant $1.00.
Livre de Couture Instant $1.00.

9476
10½-20½
Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN du Sag.-Lac-St-Jean
60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7
Numéro.....
Nom .....
Adresse .....

GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

COURS ENSEIGNEMENT

AUTO ECOLE ARVIDA LACOMBE
Tél.: 548-5385
592, Fickes,
Arvida.

LA PAROLE DE DIEU,
vous est annoncée et offerte gratuitement.
Signalez: 548-3536

DIVERS

FAIRE PARTS FUTUR(E)S MARIE(E)S. Faire-parts de mariage EXCLUSIFS, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à:
IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
349, Jacques-Cartier est
Chicoutimi, P.Q.
Tel.: 545-4474

LAWSON & JONES
Calendriers, spécialités publicitaires, cadeaux, étiquettes, factures, sacs de comptoirs, publicités pharmaceutiques, etc...
— Jacques Girard —
549-8044

SPORTS ET LOISIRS
Pour tout achat d'équipements de sports, toutes saisons (gros et détail), consultez: M. Alain Sergerie.
DISTRIBUTEUR DE "MASSICOTTE SPORT INC."
au: 494, Des Sizerins, Chicoutimi.
N.B.: Nous faisons aussi la location de ski de fond et raquettes.
549-7007

POUR PLACER VOTRE ANNONCE DANS CETTE RUBRIQUE, TELEPHONEZ A: 545-4895
ELLES SONT PUBLIEES:
Vendredi - samedi dans: LE QUOTIDIEN
Le dimanche PROGRES-DIMANCHE
Le mercredi PROGRES REGIONAL

Giscard d'Estaing prévoit équilibrer le commerce extérieur pour la fin de 1975

PARIS (AP) — M. Giscard d'Estaing a consacré jeudi soir sa traditionnelle allocution télévisée mensuelle "Au coin de feu" aux perspectives économiques de l'année 1975 ainsi qu'à une explication de la situation de l'industrie automobile, de la réévaluation du stock d'or qui vient d'être réalisée par la Banque de France et enfin de l'action dont il a fixé le programme pour le gouvernement pour le premier semestre de l'année.

Il a tout d'abord souligné, à l'aide d'un tableau de statistiques, l'amélioration du commerce extérieur de la France et "l'augmentation très sensible des commandes enregistrées en 1974"—61 milliards de ff contre 25 milliards en 1973. Il en a déduit que "l'objectif que nous nous sommes fixé, qui est le retour à l'équilibre du commerce extérieur pour la fin de 1975, est un objectif réaliste, à notre portée". Cette amélioration du commerce extérieur a été obtenue "essentiellement par le travail des exportateurs qui ont prospecté des marchés étrangers, mais aussi par l'aide et l'activité des pouvoirs publics."

"On peut dire que tout le monde s'y est mis, a-t-il affirmé: moi-même, en décembre dernier, au moment de la visite de M. Brejnev, le premier ministre en se rendant sur place en Irak puis en Iran, le secrétaire d'Etat au Commerce extérieur qui entre à l'instant d'Egypte."

En ce qui concerne l'industrie automobile, il a tout d'abord justifié les prêts consentis à la firme Citroën en faisant observer qu'il ne s'agissait pas d'un "nadeau" puisque ces prêts, accordés à une entreprise "qui emploie à l'heure actuelle 52,500 travailleurs et qui fait travailler environ 5,000 entreprises petites et moyennes sous-traitantes... ont été consentis à des conditions normales", c'est-à-dire à un taux d'intérêt de 9.75 pour cent.

Compétition

Il a ensuite expliqué pourquoi le gouvernement n'avait pas nationalisé Citroën, en déclarant notamment: "Si la France a la première industrie automobile d'Europe, c'est parce qu'elle a su maintenir la concurrence entre ses entreprises et c'est parce que vous, les téléspectateurs, vous pouvez choisir et décider, selon les périodes, d'acheter une Renault ou une Peugeot, ou une Citroën, que nous avons pu maintenir cette compétition qui a été à l'origine du progrès de notre industrie automobile".

"Donc, a poursuivi M. Giscard d'Estaing, il valait mieux maintenir la concurrence et avoir, désormais, deux grands groupes, un groupe national, celui de Renault; et un ensemble privé, se faisant entre eux une concurrence loyale. Et du point de vue financier, si nous avions nationalisé Citroën, sans même compter ce qu'aurait entraîné la nationalisation ultérieure de Peugeot si elle avait été nécessaire, cela aurait représenté, pour le budget, pour le contribuable, une dépense budgétaire supplémentaire qu'on peut évaluer à 1,700 millions de FF".

Evoquant ensuite la politique de croissance économique et ses répercussions sur l'emploi, il a déclaré: "Certains d'entre vous ont imaginé—et en ont été effrayés—un ralentissement, une diminution de la production française et ont cru voir venir le spectre des grandes crises. A l'heure actuelle, et à partir des derniers chiffres disponibles, je peux vous indiquer que nous prévoyons, pour 1975, non pas une diminution, mais une augmentation de la production française en volume, que l'on peut évaluer entre trois et quatre pour cent.

Et nous prévoyons aussi, je le dis à ceux qui se préoccupent de consommation et de commerce, une augmentation en volume de la consommation des Français, en 1975, légèrement supérieure à quatre pour cent. Nous prévoyons enfin la poursuite du développement de nos exportations, qui entraînera derrière elle l'activité économique et l'emploi, à hauteur environ de quatre pour cent en volume en 1975.

Explications

C'est encore une explication que le président de la République a fournie en ce qui concerne la décision de réévaluer le stock d'or de la Banque de France, dont la valeur vient de passer de 20 milliards de ff à 75 milliards de ff. M. Giscard d'Estaing a déclaré que cette opération avait eu pour bu de "mettre à jour la valeur réelle des avoirs de la France", car la France doit savoir quel est le montant exact des ressources sur lesquelles elle peut compter pour faire face à son déficit. Il a fait observer que ces ressources "sont importantes, je dirai même considérables," et que le fait d'un connaître la valeur réelle "nous évite d'avoir à conduire une politique trop restrictive, trop déflationniste..."

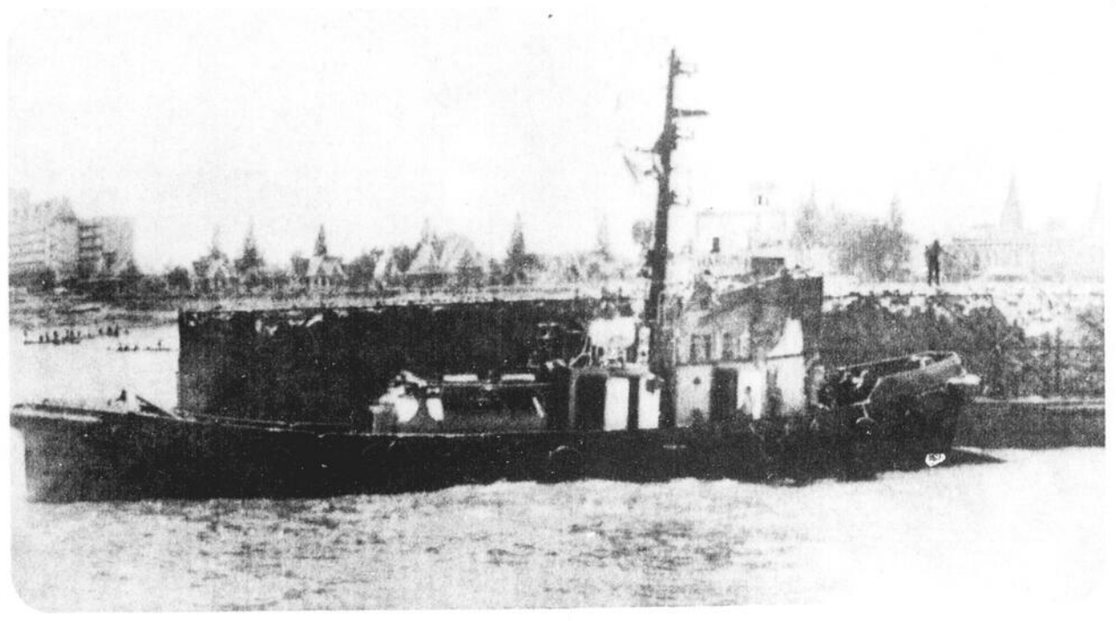

CAMBODGE — Le remorqueur Harumi a réussi à atteindre Phnom Penh avec un convoi de munitions, de carburant et de vivres, malgré le blocus communiste en vigueur sur le Mekong. (PC Telephoto)

LE MONDE EN BREF

NOUVEAU QUOTIDIEN FRANCAIS

PARIS (AFP) — Un nouveau quotidien, qui se veut de gauche populaire, paraîtra en France dès lundi prochain. "L'Imprévu" dirigé par deux directeurs rédacteurs en chef, MM. Michel Butel et Bernard Henri Lévy, est destiné à "informer, faire rêver et servir".

De format tabloid sur 16 pages, "L'Imprévu" comprendra un maximum d'illustrations, photos, bandes dessinées et romans-photos. Des fables politiques destinées aux enfants de 8 à 12 ans seront présentées en bandes dessinées. La politique étrangère sera traitée avec le "parti pris" d'expliquer quelles sont les répercussions immédiates sur les Français d'un événement qui se passe à Bonn, à Londres ou à Washington. Chaque jour, une demi-page sera consacrée à la consommation.

DECLARATION MEDVEDEV

MOSCOU (AFP) — Selon l'historien marxiste dissident Roy Medvedev, la décision soviétique de ne pas mettre en vigueur l'accord commercial soviéto-américain, aurait été prise à l'unanimité.

Cette déclaration, remise jeudi aux journalistes occidentaux, infirme donc certaines rumeurs qui laissaient entendre que la décision soviétique serait une conséquence d'une maladie ou d'une perte d'influence éventuelle du secrétaire générale du PC soviétique, M. Leonid Brejnev.

L'historin ajoute que l'URSS subira un préjudice considérable du fait de la réduction du commerce avec les Etats-Unis et c'est pourquoi le projet de l'accord a été un pas difficile à franchir pour la direction soviétique.

REAPPARITION RATEE

KAMPUR, Inde (AP) — Près de 100,000 Indiens se sont rassemblés en vain jeudi dans la ville de Kampur, à 250 milles au sud-est de la Nouvelle-Delhi, pour être les témoins de la réapparition sur terre d'un ancien dirigeant nationaliste vénéré, déclaré mort depuis la deuxième guerre mondiale.

Déçue dans son attente, la foule houleuse s'en est prise à l'homme qui avait prédit ce retour et l'a roué de coups. Le malheureux a été transporté à l'hôpital pour y être soigné, et quatre de ses agresseurs ont été arrêtés.

Le célèbre dirigeant nationaliste que la foule attendait en vain, Netaji Subbash Chandra Bose, poursuivi par les autorités britanniques avait fui son pays pendant la seconde guerre mondiale, et a complètement disparu depuis.

En 1972, le gouvernement indien l'a officiellement déclaré mort depuis la deuxième guerre mondiale, pour dissiper la légende assurant qu'il était toujours en vie et qu'il attendait le moment opportun pour revenir en Inde et devenir son nouveau dirigeant. Il aurait eu 79 ans jeudi.

ARRESTATIONS

MANILLE (AP) — Deux soudeurs ont été arrêtés jeudi à la suite de l'incendie d'un immeuble à usage commercial, qui a fait 42 morts dans la banlieue de Manille.

Ils pourraient être inculpés d'homicide par imprudence.

Au moins 80 personnes ont également été blessés dans l'incendie.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

COMPAGNIE TRUST ROYAL

OFFRE D'EMPLOI

Le Trust Royal ouvrira bientôt une succursale au centre d'achats Arvida.

Toute personne intéressée à faire carrière dans la vente d'immeubles, avec ou sans expérience, est priée de communiquer au numéro de téléphone suivant pour une entrevue soit le 3 ou 4 février prochain.

Tél.: 548-4432

REPRESENTANT DES VENTES

Importante compagnie de produits alimentaires requiert les services d'un représentant pour desservir la région du Lac-St-Jean et Sep-Iles.

Exigences:
Candidat bilingue, possédant une 11e année, avec expérience dans la vente.

Conditions:
Salaire et bonis, auto fournie, dépenses payées, et généreux avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Directeur du Personnel
Case Postale 238,
Station Youville
Montréal, Qué.
H2P 2V4

VILLE DE BAIE-COMEAU
SERVICE DU PERSONNEL
OFFRE D'EMPLOI
CONCOURS 74-59 — ELECTRICIEN —

FONCTION:
Sous la responsabilité du surintendant des Travaux publics, voir à l'entretien du réseau électrique municipal, à l'opération d'une sous-station.

QUALIFICATIONS:
Electricien possédant une licence C. L'expérience sera considérée.

ENDROIT:
Service des Travaux publics, ville de Baie-Comeau.

CONDITIONS:
Salaire selon la convention collective en vigueur. Autres bénéfices reconnus tels que: régime de retraite, assurances collectives, etc.
Les intéressés sont priés de faire part de leur offre de service par écrit, au soussigné, avant le 7 février 1975.

Serge Mainguy,
Directeur du Personnel,
Hôtel de ville,
19, ave Marquette,
BAIE-COMEAU, Qué.

Baie-Comeau, Qué.
Le 17 janvier 1975.

Le président Ford persistera malgré l'opposition du Congrès

WASHINGTON (Reuter) — Le président Ford ne nompte pas différer, sous la pressions du Congrès, son projet d'imposer, à partir du premier février, des droits de douane sur le pétrole importé aux Etats-Unis a déclaré, mercredi, M. Al Ullman, président de la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants, précisant que le chef de la Maison Blanche lui avait confié sa détermination au cours d'une conversation téléphonique.

M. Ullman a fourni cette précision, quelques heures après que le secrétaire au Trésor, M. William Simon, eut laissé entendre, devant la puissante commission parlementaire, que le président Ford envisageait, devant l'hostilité du Congrès, de retarder l'application de son projet.

Déclaration de Simon

Par ailleurs, M. Simon, dans une déclaration de 42 pages à la commission, a exhorté les parlementaires à appuyer le programme présidentiel de lutte contre l'in flation, la récession et la dépendance pétrolière. Le secrétaire au Trésor a affirmé que la priorité la plus urgente de la Maison Blanche était le projet de réduction des impôts sur les revenus et les sociétés.

Il s'est prononcé contre le projet déposé mercredi par les sénateurs Mike Mansfield, démocrate, et Lowell Weicker, républicain, préconisant un rationnement du carburant comme alternative à l'augmentation de la fiscalité sur l'essence et les carburants, préconisée par l'administration Ford. M. Henry Reuss, président, démocrate, de la commission bancaire de la Chambre, a prédit que ce projet de rationnement serait adopté par le Congrès.

M. Simon a fait valoir devant la commission des voies et moyens que le rationnement, auquel, a-t-il dit, l'administration a pensé un moment l'an dernier, coûterait trop cher à mettre en place et à faire fonctionner. En outre, a-t-il ajouté, il s'agit d'un système dont il serait difficile de se débarrasser.

Kissinger rendra visite à Nixon

WASHINGTON (AP et AFP) — M. Henry Kissinger rendra visite à la fin de la semaine à l'ancien président Richard Nixon à l'occasion du voyage qu'il doit faire en Californie à partir de jeudi soir.

Les deux hommes ne se sont pas rencontrés depuis la démission de l'ancien chef de l'exécutif, au mois d'août dernier, mais ils sont demeurés en contact par téléphone.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert Anderson, a précisé que M. Kissinger se rendra de sa propre initiative à San Clemente. "C'est normal et naturel du fait de leurs relations de longue date", a-t-il dit.

Il n'a pu dire cependant si le secrétaire d'Etat ferait à cette occasion un exposé approfondi sur les événements diplomatiques qui sont survenus depuis la démission de M. Nixon.

M. Kissinger doit quitter Washington jeudi après-midi pour la Californie. Ce matin il a pris le petit déjeuner avec le vice-président Nelson Rockefeller. Il doit prononcer vendredi après-midi un discours à Los Angeles qui portera, a précisé M. Anderson' "sur d'importantes questions de politique étrangère et sur les incidences de ces questions sur les rapports entre l'administration et le Congrès."

DECES

M. GAETAN DESBIENS

A Alma, le 23 janvier 1975, à l'âge de 36 ans et 8 mois, est décédé **M. Gaétan Desbiens,** époux de dame Doris Lapointe. Il demeurait au 155, rue Lapointe, Alma.

Les funérailles auront lieu lundi, le 27 janvier 1975 à 2 hres. Départ du Funérarium Coop, 486, du Pont nord, Alma à 1.30 hre, pour l'église St-Joseph et de là au cimetière du quartier Naud.

Direction: Coopérative Funéraire Lac-Saint-Jean.

M. LEOPOLD BOUCHARD

A Chicoutimi, le 22 janvier 1975, à l'âge de 63 ans, est décédé **M. Léopold Bouchard,** époux de dame Yvonne Tremblay. Il demeurait au 105, rang de la Fabrique, Bagotville.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 janvier 1975 à 2 hres. Départ du salon funéraire Gravel & Fils Ltée, rue de la Fabrique, Bagotville à 1.30 hre, pour l'église St-Alphonse et de là au cimetière paroissial.

Il était à l'emploi de Saguenay Terminal pendant 28 ans.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

WILFRID DORVAL

Subitement le 23 janvier 1975, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé **M. Wilfrid Dorval** époux de dame Nativité Boisvert. Il demeurait au 456, St-Cyrille, Normandin.

Les funérailles auront lieu lundi, le 27 janvier 1975 à 3 hres. Le départ se fera du salon funéraire Marcel Dion, 211, de l'Eglise, Normandin à 2.30 hres pour l'église de Normandin et de là au cimetière paroissial.

Direction: Marcel Dion de Normandin.

AUTRES DECES

M. Raymond Dassylva, 35 ans et 9 mois, 470, Christophe Colomb ouest, Québec.

— — —

M. Wilfrid Deslauriers, 77 ans, autrefois de Jacques-Cartier.

— — —

Mme Herméline Bernier-Gaudreau dit Hermélène, 562, rue Neilson, Québec.

HOROSCOPE

Par LISE PIERS

ASSISTANCE DU PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires
C'est un bon début de journée qui vous attend. La bonne humeur de vos compagnons de travail vous rend joyeux. De plus, ne soyez pas surpris de rencontrer l'amour en la personne d'un membre de votre groupe de travail! Attention cependant, car un faux ami vous épie.

Amour
Ce sera une soirée plutôt calme pour la majorité des Béliers, sauf pour les plus coléreux qui voudront régler des comptes avec les poings, vers la fin de la veillée. Un bon conseil pour éviter ces mauvais aspects: couchez-vous de bonne heure!

TAUREAU

Affaires
Il peut y avoir une transformation profonde de votre vie à partir d'aujourd'hui, et ce, par votre milieu professionnel. De plus, une augmentation salariale peut vous être allouée.

Amour
Une liaison sentimentale peut avoir pris naissance à votre lieu de travail, mais êtes-vous certain que cet amour est possible, car une personne sérieuse ne semble pas prendre la chose de la même façon que vous.

GEMEAUX

Affaires
Votre chance dans les jeux de hasard semble vouloir se manifester aujourd'hui. Certains Gemeaux gagneront sûrement à la loterie. De plus, beaucoup de dérangements seront prévus à votre travail.

Amour
On ne peut pas dire que votre milieu affectif se porte à merveille. Des contrats, des associations se briseront par des divorces ou des disputes. N'agissez pas trop sous le coup de la colère, attendez d'être plus calme.

CANCER

Affaires
Une transformation dans votre milieu de travail est à prévoir, mais sur le bon côté. En effet, un bonus peut vous être accordé, mais ne négligez pas votre travail après l'avoir reçu, car vous vous mériteriez les reproches de vos supérieurs!

Amour
L'amour n'est pas des plus sexuels ce soir, vous êtes du genre taciturne. Vous gardez vos sentiments intérieurement, vous désirez la paix et le silence autour de vous. Ceux qui veilleront après minuit ont des risques de blessures dans une querelle!

LION

Affaires
Ceux qui évoluent dans le monde de la politique et des arts seront surtout favorisés en cette journée. Cependant, certains dirigeants auront à faire face à des menaces de grève ou ralentissements de travail...

Amour
Un peu de déception vous attend en amour. Vous aurez à essuyer quelques petits revers avec votre conjoint ou ami. N'allez pas trop loin dans vos discussions, car cela aggravera la situation!

VIERGE

Affaires
Votre milieu de travail vous apportera beaucoup de satisfaction aujourd'hui. La chance pure vous sourit également. Seriez-vous pas hasard gagnant à la loterie? Tout de même, faites votre besogne, car il se peut que vous ayez à essuyer les reproches de vos supérieurs ou associés.

Amour
N'êtes-vous pas un peu trop renfermé avec l'être aimé et ceux qui vous entourent au foyer? Sortez de votre torpeur et sachez reprendre votre joie, on en a bien besoin autour de vous, une bonne parole ne serait pas de trop!

BALANCE

Affaires
Les adolescents auront de bons résultats concernant leurs études en cette journée de vendredi. Les travailleurs auront beaucoup de contentements par la collaboration de leur équipe. Cependant, une personne ayant un poste supérieur au vôtre vous adressera des reproches!

Amour
Vous êtes préoccupé et inquiet, cela se reflète dans votre caractère. Un membre de votre famille peut vous faire éclater de colère. Il faudrait aussi surveiller votre régime, vos reins vous font beaucoup souffrir. Toute une soirée en perspective!

SCORPION

Affaires
Votre persévérance et votre honnêteté au travail vous apporteront de grandes satisfactions côté monétaire, surtout pour les Scorpions s'occupant de ventes immobilières. Pour certains d'entre vous, nous vous conseillons de bien détecter la personne qui vous épie pour vous prendre en défaut...

Amour
Vous êtes un être sensible, malgré les apparences et cela vous rend un peu soupe au lait. Pensez aux personnes qui vous entourent et qui vous aiment, soyez moins pessimistes et pesez le sens de vos paroles afin de ne pas blesser.

SAGITTAIRE

Affaires
Votre début de journée sera rempli d'activités, de va-et-vient de toutes sortes! Quelques-uns d'entre vous seront désignés pour faire un voyage en vue d'obtenir la signature de contrats avantageux. Par ailleurs, ceux qui sont patrons auront des difficultés à affronter au cours de l'avant-midi.

Amour
Votre partenaire vous trouve un peu trop aventurier, ne pourriez-vous pas demeurer en place une soirée de temps en temps, cela vous évitera des discussions épicées et l'âme soeur n'en sera que plus heureuse!

CAPRICORNE

Affaires
Les artistes de ce signe pourront prouver leur talent par une réussite quelconque, lors d'une compétition. On vous appréciera à votre juste valeur. Cependant, craignez un peu le jugement sévère d'un homme de loi. De plus, votre santé laisse à désirer!

Amour
Ne vous laissez pas tenter par le désir de tricherie envers l'être aimé. D'ailleurs, cette autre personne ne vous attire que physiquement. Evitez les disputes au foyer, disputes qui peuvent même provoquer des coups assez violents!

VERSEAU

Affaires
Ceux qui s'occupent de création, d'innovation, d'art en général seront choyés aujourd'hui. Par contre, pour les autres, vous aurez une déception côté monétaire, car la personne vous devant de l'argent ne rencontrera pas ses obligations.

Amour
Ne vous laissez pas entraîner par des amis peu scrupuleux, les adolescents auront la tendance de jouer à l'adulte avant l'âge. Si vous succombez à la tentation, on vous jugera très sévèrement...

POISSONS

Affaires
Le succès professionnel vous favorise ainsi que la possibilité de signer des contrats avantageux en association. Vous ferez aussi des dépenses concernant votre foyer, mais sur ce point, soyez bien convaincus que les déboursés seront fructueux.

Amour
On ne peut pas dire que votre secteur affectif est à son paroxisme; vous semblez préoccupé par la santé d'une personne du foyer, beaucoup plus que par la vie sexuelle. Ne vous en faites pas, l'année 1975 vous réserve de bonnes activités sentimentales!

Il ne manque plus que l'accord des "provos"

BELFAST (Reuter) — Les chances d'une reprise de la trêve en Irlande du Nord reposent entièrement sur la réponse qui sera donnée par l'IRA "provisoire" aux positions exprimées par le gouvernement britannique lors de la réunion secrète qui a eu lieu mercredi soir entre ses représentants et le Sinn Fein, aile politique de l'IRA.

Affichant une position très ferme, le gouvernement britannique a déclaré qu'il n'y aurait pas d'autres pourparlers tant que l'IRA n'aurait pas mis fin à sa campagne de violence.

Il a fait savoir au Sinn Fein que de tels pourparlers seraient "sans objet" tant que les violences dureraient.

De source républicaine à Dublin, on indique qu'un compte rendu préliminaire de la réunion a été remis au conseil militaire de l'IRA provisoire, organe exécutif de huit hommes (tous recherchés) siégeant quelque part dans la République d'Irlande.

On croit savoir que ceux-ci attendront d'être informés de vive voix par les délégués du Sinn Fein avant de prendre un décision dans un ou deux jours.

Selon des sources informées à Dublin, le conseil militaire serait sincèrement désireux de suspendre les hostilités, mais ne serait pas en mesure d'infléchir la position des "faucons" au sein du commandement dans le nord sans des concessions britanniques plus importantes.

Engagements

La Grande-Bretagne s'est engagée à réduire de 14,000 à 5,000 hommes ses effectifs militaires en Ulster, et à procéder à la libération des 500 internés sans procès le jour où les violences auront cessé dans la province. De son côté, l'IRA provisoire exige des engagements immédiats et un calendrier ferme.

Une bombe a par ailleurs causé d'importants dégâts au foyer de l'hôtel Europa de Belfast, qui a été la cible de 26 attentats jusqu'ici. L'explosion n'a pas fait de victimes, les clients ayant été évacués à temps.

La bombe a été apportée sur les lieux par trois hommes armés qui ont tenu un pistolet contre la nuque d'un garde de sécurité dont ils s'étaient emparés après avoir bondi hors d'une voiture devant l'hôtel. L'engin a fait explosion au bout d'une demi-heure dans un ascenseur. La direction prévoit toutefois que l'hôtel sera rouvert normalement vendredi.

Le village de Newtown Hamilton, à la frontière des deux Irlandes, a par ailleurs été évacué jeudi, des hommes armés y ayant conduit un camion-citerne enlevé chargé de carburant, et dans lequel les autorités craignent qu'un engin explosif n'ait été déposé.

L'Angleterre tiendra un référendum sur le Marché commun

LONDRES (AFP) — M. Harold Wilson a annoncé, jeudi, devant la Chambre des Communes, que la consultation populaire qu'il a promise sur le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun aura lieu par référendum et non par la voie d'élections générales.

Le premier ministre a déclaré: "Si le résultat de la renégociation des conditions d'entrée de la Grande-Bretagne est connu à temps, nous avons l'intention d'organiser le référemdum avant les vacances d'été, ce qui signifie pratiquement, au plus tard, à la fin du mois de juin 1975".

M. Wilson a poursuivi: "Une fois connu le résultat de la renégociation, le gouvernement décidera de recommander au pays soit le maintien de la participation à la communauté, sur la base des termes renégociés, soit le retrait du Marché commun.

Le premier ministre a précisé que quelle que soit la recommandation du cabinet, les membres du gouvernement seront individuellement libres de faire campagne pour ou contre le maintien de la Grande-Bretagne dans le marché commun.

Livre blanc

Le gouvernement se propose de publier "dans quelques semaines" un livre blanc sur l'organisation du référendum. Ce livre blanc, a précisé M. Wilson, contiendra les propositions gouvernementales sur les différents points suivants: rôle de l'information gouvernementale pendant la campagne référendaire, organisation de la campagne à la télévision et à la radio, question du financement, formulation de la question qui sera soumise au peuple britannique et décompte des votes.

M. Wilson a indiqué que deux débats différents auront lieu devant le Parlement.

Le premier débat portera sur le livre blanc. Ce sera un débat sur la procédure du référendum et il aura lieu avant les vacances de Pâques, a promis M. Wilson. Le second débat portera sur le résultat des négociations menées par la Grande-Bretagne à Bruxelles.

Le gouvernement, a déclaré M. Wilson, se propose de présenter aux environs de Pâques le projet de loi sur l'organisation du référendum. Ce texte devra être approuvé par les deux Chambres vers la fin du mois de mai pour que le référendum puisse avoir lieu avant l'été, a dit le premier ministre.

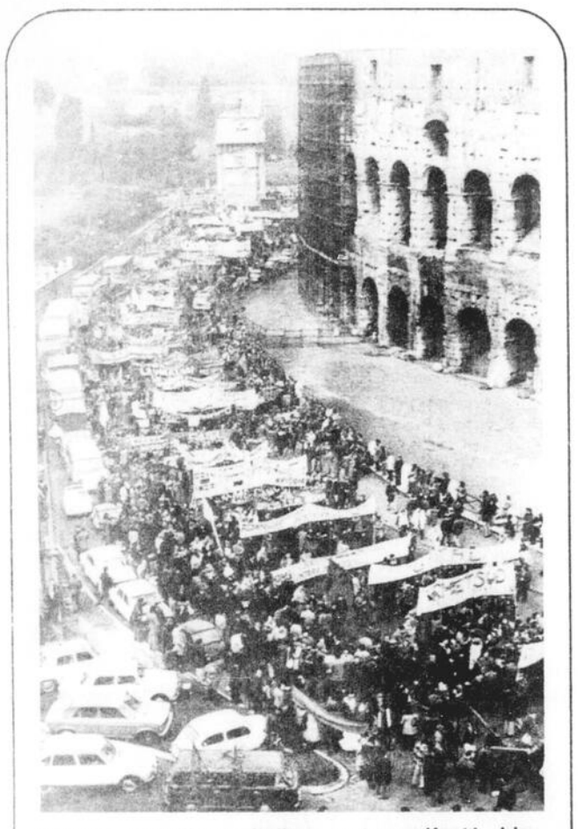

200,000 travailleurs italiens ont manifesté, hier, à Rome, contre le chômage et les néo-facistes. (PC Téléphoto)

Grève générale de quatre heures en Italie

ROME (Reuter) — Des millions de travailleurs italiens ont déposé leurs outils jeudi pour une grève générale d'une demi-journée, à l'appel des trois grandes confédérations syndicales du pays.

Ce mouvement, qui a donné lieu à plusieurs grands rassemblements, a été lancé à l'appui de revendications portant sur des salaires annuels garantis, des mesures contre le chômage et une augmentation des investissements de l'Etat dans l'industrie.

En fait, un accord de principe sur la garantie des salaires avait déjà été réalisé lundi, à l'issue de négociations entre syndicats et patronat, en sorte que les allocutions de jeudi ont mis l'accent sur la nécessité de combattre le chômage.

Des manifestations de protestations contre les violences d'extrême-droite se sont également déroulées à Rome.

Optimisme

En dépit de ces mouvements, les pronostics sur l'économie italienne ne sont pas tous pessimistes.

Alors que le ministre de l'Industrie, M. Carlo Donat Cattin, a prédit cette semaine dans la revue Espresso un effondrement de l'économie italienne d'ici trois mois si les restrictions du crédit n'étaient pas assouplies, le ministre du Trésor, M. Emilio Colombo, a invoqué dans le numéro les propos de M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, selon lequel l'Italie affronte ses problèmes avec davantage d'esprit de décision et de succès que la Grande-Bretagne.

M. Colombo a fait en outre état des résultats encourageants obtenus ces deux derniers mois en vue du redressement de la balance commerciale italienne.

L'inflation, qui s'est élevée à 24.5 pour cent en 1974, tend à se ralentir, à en juger par les résultats de décembre, qui a connu un taux d'inflation de 0.8 pour cent.

Rébellion militaire matée au Dahomey

COTONOU (AFP) — Une tentative de rebellion militaire a été mise en échec le 21 janvier, au Dahomey, a annoncé, jeudi, à Cotonou, le porte-parole du gouvernement dahoméen.

Son instigateur, le capitaine Janvier Assogba, ministre de la Fonction publique et du Travail du gouvernement militaire révolutionnaire (GMR) dahoméen, a été relevé de ses fonctions et condamné à 60 jours d'arrêt de forteresse, a précisé le porte-parole.

BRIDGE

7272 A-2369
LA MEILLEURE ARME

La meilleure arme peut tantôt être la violence et tantôt le silence. Si la violence revient plutôt à ceux qui ont la puissance, le silence ou l'embuscade généralement conviennent davantage aux faibles. Il ne faut jamais oublier que tout ce que vous pouvez déclarer au cours des enchères peut être exploité contre vous.

Donneur: Nord
Nord-Sud: vulnérables

	Pi- A-V-7-3 Co- néant Ca- R-D-6-2 Tr- R-D-10-7-4	
Pi- 5-4 Co- R-8-7-6-5-4-2 Ca- 9-7 Tr- 8-3	O N S E	Pi- R-6 Co- A-V-10 Ca- V-10-4-3 Tr- V-9-5-2
	Pi- D-10-9-8-2 Co- D-9-3 Ca- A-8-5 Tr- A-6	

Nord	Est	Sud	Ouest
1-trèfle	passe	1-pique	3-coeurs (1)
4-carreaux (2)	4-coeurs	4-piques	passe
4-S-A	5-coeurs	contre (3)	passe
6-piques (4)	passe (5)	passe	passe

(1) Avec sa longue suite et une main présentant très peu de valeurs défensives, Ouest a recours à la violence et pour le moins tente de limiter aux adversaires la marge des informations.

(2) La suite adverse étant sous contrôle absolu, Nord peut se permettre d'indiquer une très bonne qualification d'ouverture alors qu'il dispose d'un très bon complément de la suite de son partenaire.

(3) Il faut remarquer qu'ici, il ne s'agit pas d'un contre de pénalité, mais bien plutôt d'une enchère conventionnelle. En effet, alors qu'il y a eu obstruction de la part d'Est, l'enchère de Sud devient conventionnelle. Son contre indique qu'il a soit aucun as, soit deux as ou 4-as. Il restera au partenaire à déterminer suivant le cours qu'ont suivi les enchères s'il est possible que Sud n'ait aucun as?

(4) Alors qu'après l'enchère 4-coeurs de l'adversaire, Sud est revenu un peu librement à 4-piques, comment aurait-il pu envisager une telle action en ayant aucun as. Ainsi Nord envisage que chez son partenaire se trouvent un petit chelem est recherché avec confiance.

(5) Conservant un faible espoir de voir chuter l'adversaire, Est refuse de rechercher un contrat sacrifice qui se serait révélé assez onéreux.

Etame:- neuf de carreau.

Ayant perdu confiance en ses coeurs, Ouest recherche une attaque surprise.

Le déclarant laisse venir le neuf de carreau vers son as et s'attaque à l'atout par le jeu de la dame. Jugeant que le plus grand danger de perdre le contrat serait de voir Ouest couper un carreau, le déclarant appelle aussitôt l'as de pique du Mort alors qu'Ouest a fourni petit atout. Le retour d'un pique est 2-2 avec la plus grande facilité, le déclarant obtient les levées restantes alors qu'il lui sera possible de faire couper deux de ses coeurs et disposer du dernier sur le troisième trèfle.

Le déclarant aurait pu surmonter un partage 3-1 des atouts, mais en ce cas, il aurait eu à affranchir le cinquième trèfle du Mort afin que cette suite lui permette la défausse de deux coeurs.

Sans l'intervention des joueurs en E-O, il aurait encore été possible pour les joueurs en N-S d'atteindre le petit chelem, mais à mon sens beaucoup plus difficilement. Ainsi, le silence aurait pu avoir de meilleurs effets que la violence.

Noël Duchesne

Sears

Spéciaux éclairs DU SAMEDI

Sears

Spéciaux une heure seulement, 9h. à 10h. A.M. — Spéciaux jusqu'à épuisement de la marchandise

PRESTO

En aluminium. Capacité de 5 pintes. **19.99**

SEARS — Articles Ménagers — (Rayon 11)

FILMS SUPER 8

Rég.: $4.49 — SPECIAL: **3.59**

FILMS SUPER 8.

SEARS — Caméras et Accessoires — (Rayon 39)

Un lot de: PINCES AU CHOIX: **1.99**

Pinces à long bec, pinces coupantes, pinces clés.

SEARS — Quincaillerie — (Rayon 9)

SPECIAUX TOUTE LA JOURNEE

ARTICLES D'HIVER
RABAIS DE: **20%**
Sur la balance des articles d'hiver. Soit: pelle, mini-ski, creasy carpet.
SEARS — Jouets — (Rayon 49)

SKIS DE FOND
PRIX: **19.98**
Skis de fond "Explorer". Harnais et installations compris.
SEARS — Sports — (Rayon 6)

Services de vaisselle
PRIX: **23.98**
Achetez un service "Ironstone anglais" à motif Rushstone. Va au lave-vaisselle. Services de 40 pièces. 8 couverts. Fond blanc avec carreaux jaunes et bruns.
SEARS — Miroirs et Cadeaux — (Rayon 21)

LAMPES TIFFANY
PRIX: **16.77**
Modèle boule. Couleur: mauve seulement.
SEARS — Luminaires — (Rayon 34)

TERRARIUMS
PRIX: **17.77**
Terrariums suspendus ou avec bases. Idéals pour décorer votre salon avec vos plus belles plantes.
SEARS — Bestiaire et Jardin — (Rayon 71)

TOILETTES
PRIX: **39.99**
Cuvettes de salle de bains. Blanc seulement.
SEARS — Plomberie et Chauffage — (Rayon 42)

RADIOS DE POCHE
Rég.: $9.98
SPECIAL: **5.98**
Radios de poche. 6 transistors. Ecouteurs.
SEARS — Radios et Téléviseurs — (Rayon 57)

SAYELLES 8 ONCES
Rég.: $3.49 ch.
SPECIAL: **2.99** ch.
100% orlon acrylique. Lavables à la machine. Ne rétrécit pas. Ne mousse pas. Couleurs: blanc, noir, jaune, orange.
SEARS — Articles de Couture — (Rayon 25)

Tissus à tentures
PRIX: **$1** vge
Tissus de 45" de large. Motifs: floral ou uni. Coton lavable.
SEARS — Tissus et Tentures — (Rayon 24)

MAC TAC
PRIX: **.49** vge
Variété de couleurs et motifs.
SEARS — Pinceaux et Peintures — (Rayon 30)

Filtres à fournaises
PRIX: **.47** ch.
Disponibles dans les grandeurs: 20 x 25 — 16 x 25 — 20 x 20 — 16 x 20 — 20 x 24 — 10 x 20 — 15 x 20.
SEARS — Plomberie et Chauffage — (Rayon 42)

ARACHIDES B.B.Q.
Rég.: $1.09 lb.
SPECIAL: **.59** lb.
Arachides B.B.Q.
SEARS — Confiserie — (Rayon 87C)

AUSSI UNE FOULE DE SPECIAUX NON ANNONCES A DES PRIX PLUS AVANTAGEUX